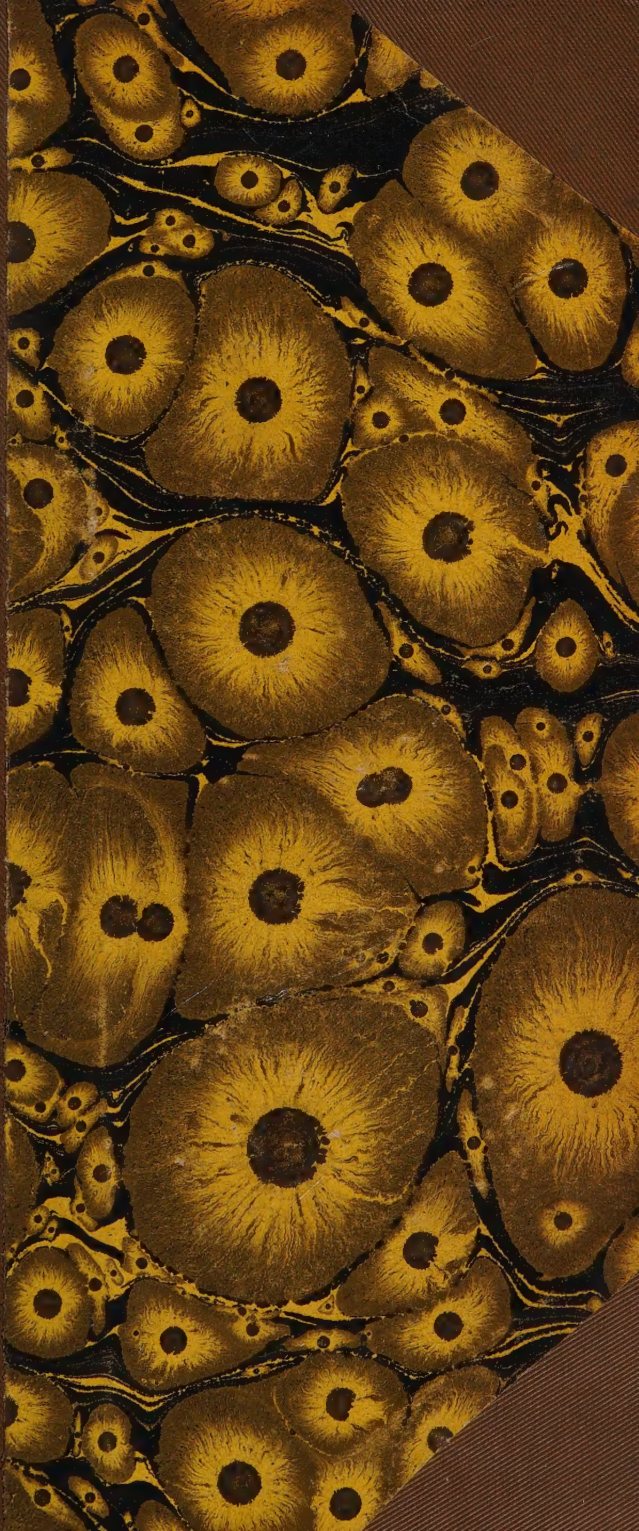

13158/A

UNE EXPÉRIENCE

SUR

LA RAGE.

42550

UNE EXPÉRIENCE

SUR

LA RAGE,

SUIVIE DE PROPOSITIONS SUR LA NATURE, LE SIÉGE ET LE TRAITEMENT CURATIF DE CETTE AFFECTION CONFIRMÉE;

PAR G. D. BELLENGER,

Docteur en médecine de la Faculté de Paris, Officier de l'Ordre du Mérite-Militaire de Pologne, ex-Médecin de division à l'armée polonaise, Membre Fondateur de la Société Philanthropique universelle.

Avec un RAPPORT des plus CURIEUX de l'ACADÉMIE royale de Médecine.

De la préconnaisance du mal naît la TERREUR, et de celle-ci le MAL.

PARIS, J.-B. BAILLIÈRE, libraire, rue de l'École-de-Médecine, 13 *bis*.
LONDRES, même maison, 219, Regent Street.
STRASBOURG, chez Levrault.
MONTPELLIER, chez Castel et Sevalle.
BRUXELLES, au dépôt de la librairie médicale française.

1838.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A la Mémoire

DE

E.-F.-M. BOSQUILLON,

Docteur-Régent de la ci-devant Faculté de Médecine de Paris, ancien Professeur de chirurgie latine et de matière médicale, Professeur de langue grecque au Collége national de France, Médecin du Grand-Hospice de Paris, Membre de la Société de médecine d'Edimbourg, de la Société médicale d'émulation de Paris, etc.

ET DU

PROFESSEUR **FLAMANT** DE STRASBOURG,

MON MAÎTRE,

C'est à la méditation du *Mémoire* du premier de ces savants, et aux longs *entretiens* que j'ai eus avec le second, que je dois d'avoir osé *tenter sur moi-même* une EXPÉRIENCE que bien

peu d'hommes, d'ailleurs fort courageux, sont capables de faire, à cause des nombreux et terribles *préjugés* qui règnent sur la *Rage*; *préjugés* que les médecins eux-mêmes prennent à tâche d'enraciner davantage.

G.-D. BELLENGER.

Senlis, 1er juillet 1837.

AVANT-PROPOS.

A mon examen de Pathologie interne et externe, en 1829, j'eus pour examinateurs trois professeurs célèbres, trop tôt enlevés à la science, M. *Caillot*, doyen de la Faculté de médecine de Strasbourg, M. *Lobstein*, et M. *Flamant*, professeur d'accouchements. Ce dernier

m'interrogea sur la RAGE... Fortement imbu des préjugés populaires sur cette maladie, connaissant à ce sujet mille observations plus effrayantes les unes que les autres, et me rappelant surtout un pauvre enfant de mon pays qne l'on avait *étouffé* entre deux matelas, je soutenais mordicus à mon savant examinateur que le malheureux que l'on ne *cautérisait* pas sur-le-champ devenait infailliblement *enragé*, et qu'il était perdu sans ressource, le *traitement curatif* de cette affection confirmée étant encore complétement inconnu. M. Caillot m'encourageait à persister dans mon opinion, en approuvant de la tête tout ce que j'avançais. M. Flamant s'en aperçut et se tourna aussitôt vers M. le doyen. « Eh bien, « moi, lui dit-il, je suis persuadé que « le *virus* de la Rage est une *chimère*, « et que la TERREUR, la TERREUR « SEULE est l'unique cause de cette « affection !!... Je vous jure sur l'hon-

« neur, ajouta-t-il, que, si j'étais *mordu* « par un chien *enragé*, je n'aurais pas « recours à la *cautérisation*..... » Une telle opinion, émise avec l'accent de la plus profonde conviction, bouleversa toutes mes idées.... Au même instant, une discussion, brillante de savoir et de logique, s'engagea entre les deux examinateurs. Il me sembla que l'avantage en était resté au professeur d'accouchements. Dès lors je résolus de faire de la Rage une étude approfondie.

« Vers la mi-juillet de la même année, nous fîmes une excursion botanique dans les environs de Strasbourg avec M. *Nestler*, notre professeur. Dans un village, où je m'étais arrêté avec un de mes condisciples pour prendre un peu de repos, nous apprîmes qu'un jeune garçon de 15 ans, *mordu* au coude gauche, quelque temps auparavant, par un chien présumé *enragé*, était en proie, depuis plusieurs heures, à la *Rage* la plus violente,

et qu'on venait d'aller chercher un chirurgien pour le faire périr d'hémorrhagie ; et que, si l'homme de l'art tardait trop à arriver, on tuerait le pauvre patient avec une arme à feu. C'était plus qu'il n'en fallait pour exciter notre commisération. Nous résolûmes aussitôt de prodiguer tous nos soins au malade.

« Nous n'employâmes que des moyens insignifiants, tels que *sinapismes, ventouses sèches* et *scarifiées*, promenés sur différentes parties du corps. Mais nous traitâmes le malheureux enragé avec la plus grande douceur. Surtout, nous eûmes l'heureuse idée d'écarter les curieux, dont les visages effrayés ne laissaient que trop percer toute l'horreur que leur inspirait ce hideux spectacle. A dater de ce moment, le malade fut plus calme, et *n'eut plus aucune envie de mordre*. Et cependant, quelques instants auparavant, il voulait se jeter sur tous ceux qui l'approchaient, sans en excep-

ter ses père et mère. Plus d'une fois il nous remercia, et nous embrassa les mains avec les démonstrations de la plus vive reconnaissance.

Avant notre arrivée, il avait eu sept ou huit accès ; il en eut cinq en notre présence : le dernier fut le plus long et le plus violent de tous. Après quinze ou vingt minutes d'agonie, cet infortuné rendit le dernier soupir....

Voilà le premier cas de Rage confirmée dont j'ai été témoin oculaire.

Le lendemain de cet évènement, je rendis compte à M. Flamant de ce que j'avais vu. C'est alors qu'il m'exposa tous les plus solides arguments, qui militaient en faveur de l'opinion de l'illustre *Bosquillon,* qu'il partageait sans restriction. Bref, il me convainquit, et m'engagea fortement à choisir cette maladie pour sujet de ma dissertation inaugurale, en m'offrant d'être mon président.

A vrai dire, cette matière me tentait fort : j'aurais nié l'existence du *virus rabien*, et j'aurais défié mes examinateurs de me citer UNE SEULE OBSERVATION BIEN AUTHENTIQUE d'IDIOT ou d'ENFANT de deux ou trois ans, qui aient été atteints de cette affection : preuve sans réplique que la TERREUR en est bien l'unique cause. Mais ce qui m'empêcha de la traiter, ce fut de ne pouvoir préciser le *siége*, ni indiquer la *nature* de cette maladie, et, partant, de n'avoir rien de rationnel, rien de certain à proposer pour son *traitement curatif*, lorsqu'elle est confirmée ou arrivée à sa troisième période. Néanmoins, je me promis bien de savoir à quoi m'en tenir au juste sur le *virus*, si jamais le hasard m'offrait un second cas de ce genre.

Sept ans après, le 1er juillet 1836, j'eus occasion de voir la Rage pour la seconde fois....

Il y a aujourd'hui un an que je me suis INOCULÉ LE VIRUS LYSSIQUE, c'est-à-dire la *salive* de l'*enragée* dont on va bientôt lire l'observation.

Ce que j'ai éprouvé, pendant plus de six mois, m'a mis à même de préciser le *siége* de cette affection, sa *nature*, et d'indiquer le *traitement curatif*, qui lui convient dans tous les cas et chez tous les individus, qu'elle soit spontanée, traumatique ou communiquée.

Une pareille EXPÉRIENCE ne pouvant nécessairement être crue sur parole, J'ANNONCE en ce jour à tous les médecins de France, voire de l'Étranger, mais surtout à MM. *Breschet* et *Magendie* (1), que *je suis prêt à me faire* INO-

(1) Tous les médecins savent que MM. *Magendie* et *Breschet* prétendent avoir *communiqué la rage*, dans l'été de 1813, à tous les chiens du quartier qui sont tombés sous leur main, après avoir *inoculé* à deux de ces animaux bien portants *la bave* d'un homme *enragé*, nommé *Surlu*, mort à l'Hôtel-Dieu de Paris, le 20 juin de la même année. MM. Magendie et Breschet disent que

CULER DE NOUVEAU *le virus lyssique*, pris sur n'importe quel animal ENRAGÉ, bipède ou quadrupède.

Avec Bosquillon et Flamant, je n'admets qu'une seule et unique cause de la Rage humaine confirmée, c'est la TERREUR.

Pour résumer, j'ai vu deux cas de Rage humaine en 7 ans. Il y a bien peu de médecins qui puissent en dire autant,

l'un des chiens seulement enragea le 27 juillet suivant. De l'autre *inoculé,* ils ne parlent point. Cependant, il eût été bon, ce me semble, de nous apprendre ce qui lui advint, ce qu'il devint. Comment se fait-il qu'il ne soit pas devenu *enragé* comme le premier ?.... Avant ces messieurs, les *Vaughan,* les *Babington,* les *Giraud,* les *Bosquillon,* les *Girard,* et les *Paroisse*, en Angleterre et en France, tous médecins ou chirurgiens pour le moins aussi célèbres, aussi véridiques que MM. *Breschet* et *Magendie,* avaient tenté *les mêmes expériences, sans aucun succès,* c'est-à-dire *sans qu'aucun des animaux inoculés ait contracté la rage, malgré les précautions prises pour assurer la contagion...* Qui croire de ces habilissimes expérimentateurs? Le plus grand nombre assurément s'en rapportera aux modernes : mais, moi, je m'en rapporte aux anciens, et j'ai de bonnes raisons pour cela.

même parmi ceux qui ont composé des livres ou publié des articles sur cette maladie. Aussi, m'en rapporté-je uniquement à ce que j'ai vu, de mes propres yeux vu.... Tout ce que, depuis nombre d'années, on a dit et écrit à ce sujet, de plus ou moins subtil, de plus ou moins inepte, est pour moi l'équivalent de *zéro*. Et c'est afin de couper court à toute espèce de polémique oiseuse, de logomachie, dont les gens de l'art sont généralement trop amoureux, que je propose de RÉITÉRER une EXPÉRIENCE, qui, j'en suis sûr, fera pour la *Rage* ce qu'a fait pour la *variole* l'immortelle découverte de Jenner.

UNE EXPÉRIENCE
sur la Rage.

OBSERVATION.

SOMMAIRE :

Quatre personnes sont mordues par le même chien, *présumé enragé.* — Trois d'entre elles, *cautérisées sur-le-champ ou à-peu-près*, n'éprouvent aucun accident sérieux. — La dernière, qui ne se fait *cautériser* que le quatrième jour, devient *enragée*, au bout de quarante-cinq jours, et *meurt* après treize heures d'atroces souffrances.

PREMIÈRE PARTIE.

CIRCONSTANCES COMMÉMORATIVES.

« Madame la baronne Ivendoff, âgée de cinquante ans, *d'un tempérament bilieux*,

demeurant à Saint-Léonard, canton et arrondissement de Senlis (Oise), avait un tout petit *griffon* qu'elle aimait à la folie. Dans les premiers jours du mois d'avril 1836, cette bête ultra-chérie fut mordue par un chien suspect : quelques semaines après, elle devint triste, perdit l'appétit, et tomba malade. Sa maîtresse fit appeler aussitôt M. Rouyère (1), médecin-vétérinaire, à Senlis. Ce monsieur, reconnaissant les symptômes de la *rage muc*, prescrivit un traitement convenable, en engageant, toutefois, madame Ivendoff et ses gens à prendre les plus grandes précautions. Mais cette dame, d'une constitution éminemment irritable et d'un caractère entier, ne tint aucun compte de la sagesse de ces conseils. Elle continua à prodiguer des soins à son chien, *qu'elle ne pouvait croire enragé*, et ne voulut jamais qu'on l'attachât, comme on le lui avait recommandé. La nuit, elle le couchait sur

(1) MM. Rouyère et Bergeron, tous deux médecins-vétérinaires distingués, m'ont assuré que *rien n'était plus facile que le diagnostic de la rage*. Aussi le premier m'a-t-il juré que le griffon de madame Ivendoff était *enragé*, et le second *qu'il ne l'était pas*.....

son lit ; le jour, elle le tenait sur ses genoux. Rien ne la contrariait plus que les frayeurs qu'il causait à ses domestiques ; elle se fâcha même avec son neveu qui, *mordu au bras*, vint en toute hâte, à Senlis, se faire *cautériser* (1) par M. le docteur Tavernier.

« Tant de soins furent inutilement dépensés. Le mal du griffon empira, et parvint à son apogée, le dimanche 15 mai. Ce même jour, à neuf heures du matin, l'animal

(1) C'est en allant aux étangs de Commelle avec sa tante, que ce monsieur fut mordu, à deux lieues au moins de Senlis. En supposant que ce monsieur soit venu avec le plus de célérité possible, il ne peut avoir parcouru ce trajet en moins de 45 ou 50 minutes... Mais, *s'il y avait virus*, comme on le prétend, la *cautérisation*, faite au bout de trois quarts d'heure, *ne serait-elle pas inutile ?* Le virus ne serait-il pas déjà absorbé, passé dans le torrent circulatoire, de manière à n'en pouvoir être éliminé par aucun moyen humain ? Tous les jours, ne fait-on pas rhabiller, après huit ou dix minutes, les enfants auxquels on a inoculé le virus-vaccin ? Ne les regarde-t-on pas alors comme bien inoculés, parfaitement vaccinés ? Pourquoi le même laps de temps *ne suffirait-il pas à l'inoculation du virus-rabien*, s'il existait réellement ? En faut-il davantage aux autres virus, ou autant au venin de la vipère et du serpent à sonnettes, pour empoisonner l'économie tout entière !.....

furieux se jeta sur sa maîtresse qui le caressait, et la *mordit à l'éminence thénar de la main droite.* La plaie, qui avait une ou deux lignes de profondeur, saigna pendant assez longtemps. C'est alors que madame Ivendoff se décida à partir pour Chantilly, afin de consulter le médecin-vétérinaire, M. Bergeron. Elle s'y rendit en effet, portant son chien dans ses bras, et accompagnée du père Carton, son jardinier. M. Bergeron fut *mordu* à la *main*, pendant qu'il examinait l'animal qu'on venait de lui amener; mais il eut le bon esprit de se retirer de suite, *sans doute pour cautériser sa blessure* (1).

(1) Ces détails préliminaires m'ont été donnés en grande partie, par le père Carton, qui était le factotum de la baronne. Ils sont en contradiction manifeste avec ce que j'ai appris de M. Bergeron lui-même, le 30 juin dernier; ce monsieur m'a juré que le chien de madame Ivendoff *n'était point enragé,* lorsqu'il le vit (*a*), qu'il

(*a*) Désirant connaître au juste *le jour* et le *quantième* du mois où M. Bergeron a vu le griffon de madame Ivendoff, j'ai prié une personne de Chantilly de lui demander ce petit renseignement... Mais M. Bergeron a très-cavalièrement refusé de l'indiquer. Je n'y avais pas songé la veille...

« Sur les sept heures du soir, au moment où madame Ivendoff traversait la pelouse de Chantilly pour regagner son domicile, elle fut *mordue* de nouveau à l'extrémité du *doigt indicateur* de la *main droite :* les dents de l'animal s'enfoncèrent de plus de deux lignes dans les chairs; l'ongle même fut divisé. Le père Carton, en voulant porter

était seulement atteint d'une espèce de *Satyriasis.* Il paraît que le gland de l'animal, sorti et tuméfié, était étranglé par son enveloppe préputiale, à peu près comme dans le paraphimosis de l'homme. Le chien qui était venu de Saint-Léonard à Chantilly sur les genoux de sa maîtresse, sans la mordre, n'a pas tenté une seule fois de se jeter sur M. Bergeron, *qui lui était inconnu;* il ne l'a mordu que quand ce monsieur a touché aux parties malades, afin d'avoir une connaissance exacte de leur état. M. Bergeron ne s'est point *cautérisé,* comme me l'avait dit le père Carton : il s'est contenté de laisser saigner ses blessures dans l'eau, autant que possible; ensuite il les a légèrement bassinées avec de l'alcool camphré...

M. Bergeron *m'a donné sa parole d'honneur,* en présence d'une personne de sa maison, que le chien de madame Ivendoff était si peu enragé *qu'il a mangé du sucre et bu du lait* chez lui; et qu'après, ce petit animal avait sauté à plusieurs reprises sur les genoux de sa maîtresse qui s'en effrayait, et recherché ses caresses, comme s'il eût été très-bien portant.

secours à sa maîtresse, fut également *mordu* sur le dos de la *main droite*. Cet homme, loin de perdre la tête, courut à toutes jambes vers le bassin de la pelouse ; il y lava sa main avec le plus grand soin ; puis, il eut la salutaire précaution d'uriner dessus. Rentré chez lui à neuf heures du soir, il relava sa main, fit resaigner sa blessure et la cautérisa avec une broche, à deux ou trois reprises différentes. Madame Ivendoff, uniquement occupée de l'état de son chien, ne voulut rien écouter, et s'emporta même contre son jardinier, qui la suppliait de faire appeler le docteur Tavernier, son médecin, afin de recourir aux moyens convenables.

« Le griffon mourut dans la nuit, ou dans la matinée...

« Pendant les trois premiers jours, madame Ivendoff, plongée dans la plus profonde affliction, ne songea qu'à la perte qu'elle venait de faire : mais le quatrième, elle commença à *concevoir des craintes*... M. Tavernier fut mandé ; il *rouvrit ses blessures*, et *les cautérisa* à fond, le 19 ou le 20 du même mois. A dater de ce moment, la baronne fut tellement frappée de son double

accident du 15 qu'elle ne cessait de répéter à ses domestiques : « Je suis perdue; « il faut que je meure; assurément, *je de-* « *viendrai enragée;* mon médecin lui-même « en est persuadé, *puisqu'il m'a cauté-* « *risée...* » Enfin, ne pouvant plus tenir à sa maison de campagne, le 21 elle partit pour Paris. (Je sais de bonne part que la rage y fut l'objet continuel de ses conversations.) Elle revint à Saint-Léonard le samedi, 25 juin. (A cette époque, les deux plaies de la main étaient parfaitement cicatrisées.) Le lendemain, après dîner, elle se promena plusieurs heures dans son parc, s'entretenant de son malheureux chien, pleurant sur le tombeau que sa tendresse lui avait élevé, et redisant au père Carton, qui l'accompagnait, que bientôt *elle n'existerait plus....* Sur les dix heures, elle jeta un cri perçant, et se plaignit qu'*une douleur atroce, partie de ses blessures, venait de monter le long de son bras* avec la rapidité de l'éclair, et de *s'arrêter à la gorge,* où elle déterminait un *sentiment de constriction,* une sorte *d'étranglement.* Le père Carton engagea sa maîtresse à rentrer, l'assurant que ce n'était qu'une *fraîcheur*

sans conséquence, occasionnée par l'humidité de la soirée. Des frictions avec l'huile d'olive furent pratiquées sur le bras, que l'on recouvrit de flanelle. La baronne se mit ensuite au lit; mais elle fut très-agitée toute la nuit, et ne put goûter le moindre repos.

« Le lundi matin, le docteur Tavernier se rendit auprès d'elle. Ce médecin, croyant avoir affaire à une *affection purement rhumatismale*, ordonna des fumigations émollientes, et des fomentations de même nature sur le membre endolori. Cette médication parut amender le soi-disant rhumatisme, mais, le *mal de gorge* augmentant en proportion, il survint de la *dyspnée*. M. Tavernier, diagnostiquant cette fois une *bronchite* légère, tira huit ou dix onces de sang à la malade, et fit la prescription suivante, que je reproduis textuellement : « Potion béchique et ano-
« dine, à prendre par cuillerées, toutes les
« deux heures. — Poser autour du col un
« cataplasme que l'on aura soin de changer,
« dès qu'il commencera à se refroidir. —
« Faire une fumigation, préparée avec de
« l'eau bouillante et des fleurs de sureau. —
« Pour tisane, une infusion chaude de fleurs

« de mauve ou de guimauve. — Se garga-
« riser avec du lait. — Prendre un pédiluve
« dans quantité d'eau suffisante pour que les
« pieds soient mouillés jusqu'aux chevilles,
« y ajouter trois fortes cuillerées de sel... »
Ces moyens, si rationnels, échouèrent complètement. Les inquiétudes de la baronne devenaient de plus en plus poignantes; ses souffrances croissaient à chaque minute. Les jours se passaient dans une agitation incessante; et les nuits, à peine s'était-elle assoupie qu'elle se réveillait en sursaut, accablée de fatigue et baignée de sueur, après avoir fait les rêves les plus épouvantables. Cette pénible situation se prolongea jusqu'au jeudi, 30 juin. Mais alors, aux plus sinistres appréhensions succédèrent de terribles réalités. »

DEUXIÈME PARTIE.

—

RAGE TRAUMATIQUE

SE MANIFESTANT LE 45e JOUR, ET SE TERMINANT PAR LA MORT, APRÈS 13 HEURES D'ATROCES SOUFFRANCES.

« Le vendredi, 1er juillet, *quarante-cinq jours après ses morsures*, madame Ivendoff eut, à deux heures du matin, un premier *accès* de sept à huit minutes, parfaitement caractérisé, et pendant lequel la malade poussait, non pas des cris, mais des *hurlements*, qui jetèrent parmi ses gens l'épouvante et la consternation. Sur les cinq heures, après le deuxième *accès*, elle rendit par en haut une assez grande quantité de matières séro-bilieuses, porracées. Aussitôt elle envoya cher-

cher le docteur Tavernier. Ce Monsieur, peu inquiet d'une affection morbide qu'il regardait comme légère, promit au domestique de voir sa maîtresse dans la matinée. Madame Ivendoff, pressentant toute la gravité de son état, ne put se contenter d'une pareille réponse. Elle renvoya sur-le-champ son domestique à Senlis, avec ordre exprès de ne pas revenir sans moi, ou sans l'un de mes confrères. Je partis de suite, et j'étais auprès d'elle à huit heures et demie. A mon arrivée, la malade, qui venait d'avoir un troisième *accès*, était à demi-couchée sur un canapé, et présentait les symptômes suivants :

« La face d'un rouge violet portait l'empreinte de la souffrance et de la terreur ; les yeux étaient injectés, brillants, largement ouverts et très-saillants; les téguments du cou gonflés et plus rouges que dans l'état naturel. Le tronc, et les extrémités surtout, étaient mouillés par une sueur froide, bien que la chaleur atmosphérique fût très-élevée. Le pouls était concentré, profond, filiforme, et les battements du cœur presque imperceptibles. L'intérieur et le fond de la bouche n'offraient aucune trace de phlogose. Le

voisinage du frein et la *face inférieure de la langue*, examinés avec le plus grand soin, ne présentaient rien d'anormal. (N'étant point le médecin ordinaire de madame Ivendoff, j'ignore si les *petites pustules blanchâtres*, ou *lysses*, que l'on dit contenir le *virus hydrophobique*, et signalées pour la première fois par MM. Salvatori et Marochetti, ont existé, dans la quinzaine qui suivit l'accident. Si je l'avais été, j'aurais su très-certainement à quoi m'en tenir à ce sujet). L'*hydrophobie* (1) était à son zénith; la *voix en-*

(1) L'*hydrophobie* n'est point un symptôme essentiel à la rage : on la rencontre souvent dans beaucoup d'autres affections, telles que les inflammations intenses du larynx et de l'œsophage, l'hystérie, etc., etc. Dans l'affection qui nous occupe ici, l'*hydrophobie* vient uniquement des *mouvements* que la *déglutition* imprime au larynx. Le malheureux *enragé* n'ose étancher la soif qui le dévore, de peur que ces *mouvements*, en réveillant le *spasme laryngien* ou *glotto-spasme*, ne ramènent la *suffocation*. Celle-ci tuera infailliblement le patient, si une ouverture artificielle, pratiquée au larynx ou à la trachée-artère, ne vient pas s'opposer à temps au trouble, à la suspension de la respiration, la plus vitale de toutes les fonctions humaines. — La crainte du *poison* peut bien encore empêcher l'enragé de boire...

rouée, rauque. (1) Au reste, pas le plus petit gonflement, pas la moindre rougeur aux *deux plaies* de la *main droite*, qui étaient, comme par le passé, très-bien cicatrisées, parfaitement consolidées....

« Madame Ivendoff épuisée, et pouvant à peine articuler quelques mots, me pria de m'adresser à M. Cardon, maire de Saint-Léonard, qui se trouvait là, afin de recueillir les renseignements capables de m'éclairer sur son état. Ce Monsieur prenant incontinent la parole, me dit : « Madame la baronne a » perdu, ces jours passés, un petit chien » qu'elle aimait beaucoup ; la veille de sa » mort, cet animal l'a mordue à la main » droite. Aujourd'hui, Madame se figure que » son chien était enragé : de sorte qu'elle est » malade d'*imagination* !!!

(1) Cette *altération constante* de la voix ne suffit-elle pas de reste pour *localiser* la rage, et indiquer que le larynx en est le seul et véritable siége ?

D'ailleurs, avant même qu'il y eût rage déclarée, rage confirmée, rage à la troisième période, n'était-ce pas déjà une partie des *voies aériennes* qui était prise, puisque le médecin ordinaire de madame Ivendoff avait diagnostiqué une légère *bronchite*.....

« A ce mot d'*imagination*, la malade entre en fureur, impose silence au narrateur, lui commande de sortir au plus vite, et est saisie à l'instant même d'un nouvel *accès*, en tout semblable aux précédents, mais plus violent et accompagné de *hurlements* plus forts. (C'est pendant cet accès qu'on m'instruisit des circonstances commémoratives, consignées dans la première partie de cette observation). Quand je revins auprès de la malade, l'accès était terminé. (La figure, les yeux, le corps et le pouls étaient dans l'état décrit plus haut). Alors, elle me fit signe de m'asseoir à son côté, et me dit à voix basse, pénible, étouffée : « Eh ! bien, monsieur, » vous avez vu si je suis malade d'imagina- » tion!!! Moi, malade d'imagination ! Mais » il n y a pas au monde deux femmes plus » courageuses que moi... Tenez, en voilà » une preuve entre mille : à l'époque de la » révolution de juillet, mon neveu, qui est » militaire, avait un de ses meilleurs amis » capitaine dans la Garde-royale-suisse. Mon » neveu, craignant que son ami ne fût tué, » était en proie à la plus vive inquiétude. Je » m'en aperçus et lui proposai d'aller ensem-

ble, au milieu des balles et de la mitraille, » nous informer du sort d'une personne qui » lui était si chère. Devinez qui refusa? Ce » fut mon neveu..... Voilà, monsieur, la » femme que l'on vous a dite pusillanime, » malade d'imagination, malade de peur! »

« Au moment de l'accès, la malade se levait précipitamment, en poussant les affreux hurlements dont j'ai déjà parlé. Pendant toute sa durée, elle se tenait debout, immobile, le corps, la tête et le cou raides, tendus mais quelque peu inclinés plutôt à gauche que du côté opposé, et les bras appuyés sur les épaules de deux domestiques. La face, *s'injectant graduellement*, devenait bientôt *violâtre* et offrait alors un aspect réellement effroyable. Les yeux faisaient saillie; le col tuméfié rougissait fortement : à sa partie supérieure et antérieure, j'ai *constamment* remarqué une *dépression* (1) *considérable*, ca-

(1) Ce symptôme, qui n'a encore été signalé par aucun des auteurs qui ont écrit sur la rage, est une bien précieuse *indication* pour le traitement curatif de cette affection. Car, c'est par là, sans nul doute, que la *mort* arrive, déterminée par l'*asphyxie par strangulation*, par la suspension de l'*hématose*, dont la cause immédiate

pable de loger une aveline de moyenne grosseur. Souvent, les urines et les matières fécales s'échappaient involontairement.

« Il est impossible de se faire une idée juste de ce *terrible moment* à la peinture écrite, si pittoresque qu'elle soit.

« Je ne crains pas que l'on me taxe d'exagération, en affirmant que le médecin le plus courageux, le plus intrépide, le plus froid, le plus impassible, est incapable d'assister, pour la première fois, à *un accès de rage*, sans frémir, sans sentir ses cheveux se hérisser. Rien de plus déchirant, en effet, que cet atroce spectacle : c'est l'*asphyxie* par *strangulation*, plus, non pas des cris (l'expression est trop mitigée), mais d'épouvantables hurlements.....

« La malade retombait anéantie sur son canapé, dès que l'accès était passé. A mesure que celui-ci s'éloignait, le pouls se re-

ne peut être attribuée qu'au *spasme*, à la *convulsion*, à la *crampe des muscles constricteurs* de la *glotte*...Aussi, la dénomination de *glottalgie* conviendrait-elle beaucoup mieux que le mot insignifiant de *rage*. Elle indiquerait, à la fois, et le *siége* et la *nature névrosique* de cette affection.

levait, la *respiration* et les autres fonctions se *rétablissaient* plus ou moins complétement. (Notons ici que les accès se terminaient presque tous par des vomissements de matières, d'abord claires et incolores, ensuite épaisses, verdâtres, et même d'un noir porracé.)

« Dans les entr'accès, un assistant qui marchait trop vite, bruyamment, ou parlait trop haut, la faisait frissonner. Une pression, même légère, lui arrachait un cri perçant : « Lâchez-moi, s'écriait-elle avec force, vous me faites mal. » La moindre *agitation de l'air* l'incommodait au point qu'elle ordonnait très-brusquement de fermer la porte par laquelle on venait d'entrer ; puis, quelques instants après, elle la faisait ouvrir assurant *qu'elle avait besoin d'air*, pour ne pas *étouffer* : ce qui ne l'empêchait pas de la faire refermer, dès qu'elle était restée ouverte pendant une ou deux minutes. Ces scènes se renouvelaient sans fin dans l'intervalle des accès....

« Quoique la malade *n'écumât* pas le moins du monde, continuellement elle crachotait sur son mouchoir une salive blanche, visqueuse, qu'elle paraissait arracher avec

beaucoup de peine, et qu'elle examinait avec une extrême inquiétude, en me disant : « *Tenez, voyez, je suis enragée.* »

Afin de calmer son moral, je lui jurai sur l'honneur qu'elle n'était point atteinte du mal qu'elle redoutait si fort, mais d'une affection purement nerveuse, qui s'apaiserait bientôt, à l'aide des moyens que je venais de prescrire (*sinapismes à la partie interne des mollets et sur l'épaule droite. — Vésicatoire à la nuque*) : Je crachai même sur mon mouchoir, et parvins à lui persuader, non sans peine, qu'il n'y avait pas la moindre différence entre ma salive et la sienne.... A dater de ce moment, elle devint plus tranquille. Je gagnai sa confiance entière ; elle m'assura même qu'à l'avenir elle n'aurait jamais d'autre médecin que moi. Je profitai de ces bonnes dispositions pour lui proposer de boire un peu de café au lait qu'elle aimait beaucoup. « Mais, croyez-vous donc qu'il me » soit possible de boire, me demanda-t-elle? » Je la priai d'essayer, et elle y consentit. Je lui présentai moi-même une petite cuillerée de café ; le liquide avait à peine effleuré ses lèvres qu'elle le rejeta avec terreur.... Un nouvel accès survint aussitôt.

« Après chaque accès, je ne quittais pas les côtés de la malade. Je lui prenais les mains avec effusion, lui causant avec la plus grande douceur de choses et d'autres, et composant mes traits, afin de lui cacher les craintes qui m'agitaient intérieurement. En faisant seul les frais de la conversation, j'espérais l'empêcher de songer à son état, dont elle s'occupait excessivement. Elle nous remercia, maintes fois, de nos soins empressés, nous suppliant de lui pardonner sa brusquerie et ses emportements : « Ces manières ne » me sont point naturelles, nous disait-elle; » ne les attribuez qu'à l'atrocité de mes » souffrances, qui, très-certainement, me » feront perdre la tête, si vous ne parvenez » à me procurer du soulagement.... »

D'ailleurs, je dois faire observer qu'elle n'eut *aucune envie de mordre* : (1) une seule

(1) Ce symptôme n'est point essentiel à la rage humaine. Il ne s'observe JAMAIS chez l'*enragé* que l'on traite avec douceur, que l'on entoure de soins affectueux. On le remarque seulement chez le malheureux que l'on brutalise, et que l'on veut faire périr de mort violente. Dans ce cas, le pauvre patient, qui n'est que trop certain de l'effroi qu'il inspire, menace les assistants de les

fois, cependant, elle me dit qu'elle éprouvait comme le besoin de *grincer des dents*. Encore se refusa-t-elle à me répéter cette phrase, quand je l'engageai à vouloir bien m'en préciser le sens, et m'expliquer pourquoi elle éprouvait un besoin si singulier.

« Sous l'influence de la médication employée, il sembla que les accès perdaient de leur fréquence. *L'espoir revint à la malade*, qui me pria de ne la point abandonner. A cet effet, elle m'invita à dîner, pria mademoiselle Victoire Cardon, qui ne l'avait pas quittée depuis le matin, de vouloir bien me faire compagnie, et donna elle-même des ordres, *avec une présence d'esprit admirable* (1), pour que nous fussions traités le mieux possible.

mordre, afin de les épouvanter et de se soustraire ainsi aux traitements inhumains dont on l'accable. Cette ingénieuse tactique ne prouve-t-elle pas d'une manière péremptoire que l'*enragé* jouit constamment de l'intégrité de ses facultés intellectuelles? En serait-il de même, si un *virus* avait *empoisonné* les *fluides* de son économie?

(1) Nouvelle preuve de l'intégrité des facultés morales, et surtout de l'*inaltération* des fluides.

« Malheureusement, cet amendement ne fut pas de longue durée. Vers midi et demi, il se manifesta un *accès* tellement atroce que la malade resta, pendant plusieurs minutes, sans donner signe de vie. Les domestiques présents se mirent à pleurer : l'un d'eux, le père Carton, dont j'ai parlé précédemment, se sauva en criant que sa maîtresse était morte, et courut en donner avis à M. Cardon. Cependant, à l'aide des moyens usités dans la syncope, la *respiration* se rétablit par degrés, mais faiblement. Je ne doutai plus qu'au premier accès la malade succomberait. Au retour de M. Cardon, elle avait recouvré connaissance ; mais le pouls était à peu près nul; la *raucité* de la voix s'était accrue; la *respiration* se faisait on ne peut plus mal. Madame Ivendoff n'articulait plus quelques mots qu'à voix basse et avec une extrême difficulté. Et pourtant *elle jouissait encore de l'intégrité de ses facultés intellectuelles* (1), reconnaissant tous les

(1) J'insiste à dessein sur cette particularité majeure, afin de réduire à sa juste valeur l'opinion qui fait consister la rage dans l'*altération des fluides*. Je croirai à

assistants, et même son médecin ordinaire, qui venait d'arriver. Ne pouvant lui faire aucun reproche de vive voix, sa figure exprima, de manière à ne pas s'y tromper, le mécontentement qu'elle ressentait de sa tardive visite, de l'abandon où il l'avait laissée. Elle finit même par répondre *avec beaucoup de justesse* au peu de questions qu'il lui adressa.

« A deux heures précises, 12 heures justes après le premier *accès*, il en survint *un dernier*, qui dura au moins 20 minutes, et précéda l'agonie; sur la fin de celui-ci, furent rendues par en haut des matières d'un noir verdâtre, semblables à celles que j'ai mentionnées plus haut....

« A 3 heures de relevée, 13 heures après l'invasion de la maladie, Mme la baronne Ivendoff avait cessé d'exister....

« M. le docteur Tavernier ne fut témoin, si j'ai bonne mémoire, que du dernier accès. Malgré mes assertions formelles, ce méde-

cette *altération*, quand on me l'aura *matériellement démontrée*. Si on ne le peut, il m'est bien permis de demander comment on sait qu'elle existe. Dans le doute, il faut toujours se dispenser d'affirmer.

cin ne pouvait croire à l'existance de la rage. A l'aspect des matières d'un vert-noirâtre, rendues par le vomissement, avant l'agonie, il se rappela que Mme Ivendoff, dont l'inquiétude et l'effroi ne faisaient qu'augmenter à chaque instant, avait, plus d'une fois en sa présence, manifesté l'intention d'attenter à ses jours, pour se soustraire à sa fatale destinée. Notre savant confrère, persuadé que cette dame s'était empoisonnée avec de l'arsenic qu'elle conservait, lui avait-elle dit, afin d'accomplir son suicide, fit part de ses craintes à M. le procureur du roi. Ce magistrat ordonna que l'autopsie aurait lieu. Celle-ci fut faite par M. le docteur Leclerq, qui nous a lui-même assuré n'avoir trouvé *aucune trace d'inflammation* dans toute la longueur du tube digestif. La membrane muqueuse du pharynx était *même plus pâle* que dans l'état normal. L'analyse des matières ne décela pas le moindre atome de poison.... Comme il s'agissait seulement de constater un empoisonnement, les autres organes ne furent point examinés.

« Au reste, M. le docteur Leclerq, en interrogeant plusieurs des personnes qui

avaient assisté à ce drame lugubre, reconnut sans peine que Mme la baronne Ivendoff avait succombé à la rage la mieux caractérisée (1). »

Cette observation n'est ni plus ni moins intéressante que toutes celles que la science possède à milliers sur le même sujet. Assu-

(1) Le *Journal de l'Oise*, rendant compte de cet événement à sa manière, s'exprimait ainsi, dans son numéro du mercredi, 13 juillet 1836 :

SAINT-LEONARD. « Madame la baronne Ivendoff avait un petit épagneul qu'elle affectionnait beaucoup. Il y a quelques jours, cet épagneul devint malade et mordit sa maîtresse. Elle se fâcha même contre son neveu qui, mordu au bras, s'était fait cautériser *immédiatement (c'est-à-dire demi-heure, ou une heure après)*; elle crut qu'il voulait la contrarier dans son affection pour cet animal, et ne voulut plus le revoir. Madame Ivendoff soigna son chien malade, et le garda jusqu'au dernier moment sur ses genoux; mais elle ne tarda pas à être victime de cette imprudente affection : les symptômes de l'hydrophobie se sont manifestés avec une telle violence que madame Ivendoff est morte, sans que *les trois médecins* appelés pussent lui porter secours. » *(Il n'y a jamais eu auprès de cette dame qu'un seul médecin.)*

Ce petit article a été reproduit dans plusieurs journaux de Paris, et notamment dans le *National* du 16 du même mois.

rément, il n'y a pas un médecin au monde qui puisse reconnaître là une affection autre que la *rage*. J'ai cité à dessein les noms et la demeure des personnes témoins de ce fait. Elles vivent encore toutes, à l'exception du père *Carton* qui a succombé, dans les premiers jours du mois de mai dernier, à une pleuro-pneumonie bilieuse. Que l'on prenne des informations auprès d'elles, et l'on se convaincra de l'entière vérité de ma narration. (1)

(1) Il était indispensable de donner cette observation très-détaillée, avec les noms et la demeure de la plupart des personnes présentes. Car j'ai appris, ces jours passés, sans étonnement aucun, qu'un médecin de notre ville, placé très-haut dans le monde médical par sa *correspondance savante* avec l'Académie royale de médecine, a soutenu à bon nombre de personnes, avec ce ton tranchant que lui donne sa vaste érudition, et ses connaissances exhorbitantes, en numismatique surtout, que madame Ivendoff était morte par le poison, et *non de la rage*. Et pourtant ce doctissime monsieur n'était point avec moi sur les lieux. Mais un homme de l'art de sa force est semblable au solitaire : il voit tout, entend tout, devine tout, même à des distances fort éloignées. Aussi ses jugements sont-ils sans appel. Certes, je n'ai garde d'en appeler, et m'humilie bien sincèrement devant l'Hippocrate de notre cité, qui *s'intitule*, se titre, avec

Il est bon de noter, en outre, que je me gardai bien de satisfaire la curiosité des assistants : je leur soutins constamment que la baronne n'était point atteinte de la *rage*, mais de *convulsions*. Aussi, cette dame fut-elle entourée jusqu'à la fin des soins les plus empressés et les plus affectueux. Doit-on jamais se comporter autrement, en si poignante conjoncture?....

EXPÉRIENCE.

Moralement convaincu, depuis longtemps, par des études spéciales et comparatives sur la rage, que le *virus lyssique* ou rabien était une *chimère*, j'ai voulu en acquérir la *certitude matérielle*. Et c'est pour cela que je me suis décidé à faire *sur moi-même l'expérience* suivante :

« Un mouchoir blanc ayant été donné à la baronne, sur les 11 heures du matin, je pris *celui* dont elle se servait depuis l'invasion de

autant de raison que de modestie, *médecin en chef de nos hôpitaux*, (de nos HOPITAUX, où l'on reçoit jusqu'à dix ou douze malades par an !) puisqu'il a l'insigne honneur d'en être le seul et *unique médecin*.

la maladie, c'est-à-dire depuis deux heures de la nuit; il était *tout mouillé*.... Je me retirai aussitôt derrière la maison; là, je *trempai* une lancette à vaccination *en plein* dans les *derniers crachats*, et je me fis *quatre piqûres* qui saignèrent un peu, *deux* à la face postérieure ou dorsale du poignet gauche, et *deux* à la face antérieure ou palmaire....

« Je rentrai au bout d'un quart d'heure. Les piqûres étaient alors *hermétiquement bouchées* par un caillot sec et très-adhérent, de la grosseur d'une tête d'épingle ordinaire....»

Que cet expériment soit probant ou non, il n'en est pas moins vrai que j'ai été horriblement tourmenté, durant plus de six mois. Maintes fois, je me suis repenti de ma prétendue témérité. N'en pas convenir serait de ma part forfanterie grande. Voici du reste ce que j'ai éprouvé. C'est là ce qui m'a mis sur la voie du SIÉGE de la *rage*.

« Pendant la veille, je n'ai jamais ressenti au bras gauche que quelques engourdissements insignifiants, auxquels je suis d'ailleurs assez sujet. Seulement j'y faisais plus

attention qu'auparavant. Les piqûres s'étant guéries comme des piqûres ordinaires, je ne songeai à rien, les huit premiers jours.

« Du 9e au 15e jour j'eus un peu peur. Alors, j'éprouvai plus de peine à m'endormir que d'habitude; ma salive, sans augmenter de quantité, devenait en ce moment plus visqueuse, et la *déglutition* s'exécutait avec assez de difficulté. J'avalais aussitôt une gorgée d'eau fraîche, et j'étais rassuré. Au surplus, pas l'ombre du plus petit *bouton* à la *face inférieure* de la *langue* et aux *environs* du *frein*.

« Le 45e jour, je crus que je ne pourrais m'endormir de la nuit; cependant le sommeil me gagna : mais je m'éveillai au bout d'une heure, la bouche sèche et le bras gauche assez fortement engourdi. Je fus effrayé,... à mesure que mon effroi croîssait, ma *gorge se serrait* davantage; plusieurs fois je portai la main au larynx, comme pour le retenir en avant, car il me semblait qu'il allait *se coller* contre la *colonne vertébrale*: j'éprouvais une *suffocation* réelle, et je fus sur le point de crier au secours. Je crus un instant que je perdrais la tête, et que la

TERREUR allait s'emparer de moi.... S'il en eût été ainsi, je suis sûr que ces symptômes auraient augmenté d'intensité, et que j'aurais eu plusieurs accès de rage véritable, de rage confirmée....

« Dès que j'eus de la lumière, je m'empressai de boire et je fus soulagé.

« A partir de cette époque, les symptômes se sont graduellement apaisés. Je ne les ai plus éprouvés que de loin en loin. Enfin, depuis plus de trois mois, je suis parfaitement tranquille....»

Voilà bien certainement tous les *prodromes* de la rage. Nul doute qu'ils ne se fussent convertis en *symptômes réels,* si la TERREUR s'était emparée de moi... Or, dans la rage, comme dans toutes les autres affections, les *prodromes* ne sont-ils pas des *symptômes précurseurs*? Que la *cause génératrice* de ces prodromes persiste assez longtemps, *ne se convertiront-ils pas forcément en symptômes réels, confirmés*, sans qu'il soit besoin d'un *virus*, ni d'un adjuvant quelconque?...

Interrogez toutes les personnes qui ont été mordues par des animaux enragés ou soi-disant tels; demandez-leur si après s'être fait

cautériser même sur-le-champ, elles n'ont pas été, pendant plusieurs mois, en proie à la *peur*, à la *frayeur*; et si ces deux causes n'ont pas constamment déterminé chez elles des symptômes, analogues à ceux que je viens de citer, analogues à ceux de la rage confirmée, à l'intensité des accès et à leur fréquence près (bouche sèche, salive rare, visqueuse, *déglutition* difficile, sentiment de *suffocation* par dépression, enfoncement de la partie supérieure et antérieure du col, etc...).

Le père *Carton*, le *neveu* de Mme Ivendoff, M. *Bergeron*, et le docteur Billecoq de Pont-Sainte-Maxence, qui soigna dans le mois de mai 1836 une jeune fille du village de Fleurines (Oise), morte de la *rage* (1), ont tous éprouvé la même chose que moi. Ce dernier a été incommodé au point qu'il lui fallut, bon gré mal gré, s'absenter plusieurs fois, entreprendre des voyages de pur agrément, afin de faire diversion à ses tortures morales, et de rétablir sa santé qui se délabrait à vue d'œil. Aujourd'hui ce médecin ne songe plus à rien. Mais je suis certain qu'on lui ferait beaucoup de mal, si on lui parlait

(1) *Voyez* la 2e observation, page 86.

sans ménagement d'un nouveau cas de rage ; il éprouverait encore tout ce qu'il a déjà éprouvé....

I. « Il y a 40 ans, la mère d'un de mes amis fut mordue dans Paris par un chien que l'on poursuivait comme *enragé*, et que l'on tua presque aussitôt. Je ne me rappelle pas si cette dame se fit cautériser ; toujours est-il que, durant plusieurs mois, elle ressentit tout ce que j'ai ressenti, et parfois avec une violence telle qu'elle se croyait *enragée*.

« Cet accident date de fort loin. Eh bien, toutes les fois que cette dame entend parler d'un chien *enragé*, la *peur* et la *frayeur* s'emparent d'elle incontinent ! Pendant plusieurs jours, et même plusieurs mois, elle est encore en butte à des tourments, qui ne se peuvent comparer qu'aux prodromes de la rage... Que, dans ce fâcheux instant, cette dame soit *mordue* par le chien le plus sain, jugez de ce qui lui arrivera ?... »

II. « *Thémison* lui-même, médecin célèbre, n'enragea-t-il pas après avoir donné des soins à un de ses amis qui mourut victime de cette maladie. Après sa guérison, il voulut

écrire sur ce sujet; mais dès qu'il y fixait son attention, tous les symptômes reparaissaient. Aussi, fut-il obligé d'y renoncer... »

III. « Il y a quelques années, un enfant de trois ou quatre ans, appartenant à la veuve Lanoy, femme aujourd'hui du nommé Latour, pêcheur, à Pont-Sainte-Maxence (Oise), fut bousculé, et *mordu* assez profondément à la *jambe* par un *chien* (1) de vilaine apparence, que l'on tua hors de la ville.

« La mère de cet enfant refusa de le faire *cautériser*, bien qu'on l'y engageât fortement... Le chien était-il *enragé?* Oui, au dire de tous ceux qui l'ont vu. Pour moi, qui ne crois rien sur parole en pareille matière, je n'affirme jamais que *quand je suis matériellement* sûr. En ce cas, comme dans bien d'autres, ma réserve est bonne à imiter... Quoiqu'il en soit, la santé de cet enfant ne s'est pas dérangée une minute... »

(1) Le chien de madame Fillon, *mordu* presque en même temps par cet animal, ne tarda pas à tomber malade. On fut obligé de le tuer dans la crainte qu'il ne devînt enragé.

Je connais bon nombre de personnes chez qui semblable accident aurait déterminé tous les *prodromes* de la rage, quand bien même on les aurait *cautérisées* sur l'heure, et tous les *symptômes* de cette affection confirmée, si, comme la baronne de Saint-Léonard, on ne les avait cautérisées que le quatrième jour, surtout si le chien, sans être enragé, avait été *tué pour tel.*

Il me serait aisé de citer plusieurs faits authentiques à l'appui de cette assertion. Mais je me contenterai de rapporter le suivant :

« Peu de jours après la mort de madame Ivendoff, un jeune homme d'un tempérament nerveux bien marqué, et d'une imagination vive, très-impressionnable, vint me prier de lui faire lire quelque livre sur la *rage*. Je cédai à ses instances, et lui prêtai un ouvrage bien connu. En me le rapportant, ce jeune homme m'assura qu'il en avait dévoré les observations, et qu'il en était on ne peut plus fâché ; « Car je suis persuadé, « ajouta-t-il, que je tomberais très-sérieuse- « ment malade, si jamais j'étais *mordu*, même « par un chien *qui ne serait pas enragé...* »

« Dans la nuit du 25 au 26 août suivant, on vint me chercher pour donner des soins à ce jeune homme que j'avais quitté, la veille à dix heures du soir, gai et bien portant...

« A mon arrivée, le malade était assis sur son lit, depuis une heure environ, en proie à la plus vive agitation. De temps en temps, il se plaignait de *suffocation*. Quelques instants après, il s'écria avec force : « Ouvrez « la fenêtre; donnez-moi de l'air, car je me « sens *étouffer* tout vif... » En disant ces paroles, il saisit précipitamment une timbale qui était sur la table de nuit, et but coup-sur-coup plusieurs gorgées de l'eau sucrée qu'elle contenait. Puis, portant sa main *à la partie supérieure et antérieure* du col, « tenez tout mon mal est là; *il me « semble que quelque chose me bouche le « conduit de l'air...* » J'ouvris la veine aussitôt, et tirai à peu près trois palettes de sang. Pendant que j'appliquais le bandage, il survint un nouvel *accès de suffocation*, plus fort et plus long que les précédents. (Plus grande précipitation à boire que la dernière fois.) C'est alors que la face s'injecta, et

passa du rouge-pourpre au violâtre : aux cris poussés par le malade, je reconnus sans peine une *altération* notable de la *voix*, qui finit par devenir tout-à-fait *rauque*... Des compresses, trempées dans l'eau bouillante, furent appliquées en dedans des mollets, et le mal s'amenda.

« Dès que le patient fut plus calme et put parler, je l'interrogeai de nouveau, espérant découvrir la cause de cette singulière affection, et asseoir mon diagnostic d'une manière assez sûre, pour ne pas agir à l'étourdie. Le malade, triste et rêveur, répondait à mes questions d'un air fortement préoccupé... Pendant que je réfléchissais sur ce qu'il m'avait dit, un *miaulement* se fit entendre à la porte de la chambre... « Ouvrez « la porte, s'écria le malade, en faisant un « bond sur son lit; ouvrez, ouvrez, dépê- « chez-vous... » A la vue du chat, sa figure, si effrayée, si abattue, rayonna de joie...

« Mon cher docteur, ne vous creusez plus « la tête, je suis *rassuré*, *je suis guéri!*... « Maintenant, je puis vous avouer d'où « venait mon mal; je n'osais le faire aupara- « vant de peur de vous paraître pusilla-

« nime... Figurez-vous qu'hier soir, en ren-
« trant, j'ai été *mordu* et *égratigné* jusqu'au
« sang par ce maudit chat, qui d'ordinaire
« n'est pas moins doux qu'un mouton, et
« reçoit toujours mes petites caresses avec
« beaucoup de satisfaction. Je fustigeai le
« mal appris, et le jetai à la porte. A peine
« l'eus-je perdu de vue que la *peur* me saisit.
« J'examinai mes blessures avec anxiété. Il
« me vint aussitôt à l'idée que mon chat
« était ENRAGÉ. Dès-lors, je fus affreuse-
« ment tracassé; je ne pouvais plus rester en
« place, et je sentais ma tête qui se perdait.
« Avec une épingle, rougie à la chandelle,
« je *cautérisai* de suite mes plaies, afin de
« me rassurer. Cette précaution n'eut point
« l'effet que j'en attendais... Ma *peur* se
« changea bientôt en *frayeur*. Alors, j'ai
« éprouvé de la *suffocation :* à chaque accès,
« *celle-ci* augmentait. J'aurais fini, j'en suis
« sûr, par *ne plus pouvoir boire,* et par
« *étouffer*, si cette pauvre bête n'était pas
« revenue... Je ne *buvais* avec tant de pré-
« cipitation que pour m'assurer si je le pou-
« vais encore. Au dernier accès, j'ai cru
« vraiment que je n'en viendrais jamais à

« bout. S'il en eût été ainsi, vous auriez vu « quels effrayants progrès mon mal aurait « fait, en peu de temps !.... »

« Le lendemain soir, à la même heure que la veille, la chatte en question se trouvait encore dans un état anormal. Elle était travaillée par des fureurs érotiques, qui s'apaisèrent, au bout de quelques jours, grâce à un certain matou du voisinage. (1) »

(1) A peu près à la même époque, je fus appelé pour un de mes amis, jeune homme d'un tempérament nervoso-sanguin bien marqué. Après un grand nombre de baillements insolites, il se plaignit tout-à-coup d'*étouffements,* survenus sans cause appréciable. A mon arrivée, le malade, rempli de frayeur, s'écriait avec volubilité : « *j'étouffe, j'étouffe...* » Cette *suffocation* ne durait guère que quelques secondes, et se reproduisait tous les quarts d'heure ou toutes les demi-heures au plus. A chaque *accès,* la face et le col s'injectaient au point d'occasionner une congestion encéphalique avec bourdonnements d'oreilles. Le patient, assis sur son lit, avalait coup-sur-coup quelques gorgées d'eau, pour se rafraîchir, disait-il, mais bien plutôt pour se rassurer, j'en suis sûr. Toutefois, il accusait une grande sécheresse de la gorge et de la narine gauche; cependant rien d'anormal dans la coloration de ces parties; pas de fièvre.

Deux saignées copieuses, *deux grains d'émétique* dans un verre d'eau tiède, pris en trois fois, de quart

d'heure en quart d'heure, et *deux vésicatoires*, appliqués immédiatement après sur les régions latérale et supérieure du col, triomphèrent assez bien de cette singulière affection, qui revint encore les jours suivants, presque toujours à la même heure, mais avec si peu d'intensité que le malade n'en fut plus effrayé.

Le brusque début de cette maladie, la reproduction constante *par accès* de ce symptôme effrayant et pathognomonique, la *suffocation*, sa disparition complète dans l'intervalle des accès, n'indiquent-ils pas que le *larynx* était le *siége* du mal, et que ce *mal* était une névrose ou névralgie, *un spasme des muscles constricteurs de la glotte*. Mais, ce qui surtout justifie ce diagnostic, c'est que le malade m'a lui-même assuré qu'il *étouffait*, à chaque accès, *absolument comme si quelqu'un lui eût enfoncé le pouce avec violence dans le devant du col, tout en haut.*

PROPOSITIONS.

I.

La *rage* est une *névrose* (1) ou *névralgie* (2)

(1) Les *névroses* sont des maladies aussi réelles que les phlegmasies. Tous les praticiens de l'époque, que n'aveugle point l'esprit de système, sont parfaitement d'accord à ce sujet.

J'ignore si le médecin qui écrivait en 1823 que « les *névroses, maladies de nerfs, affections nerveuses,* ne sont ordinairement que des *mots vides de sens,* un voile dont se sert la légèreté pour couvrir son ignorance, ou pour éviter tout examen approfondi, » j'ignore, dis-je, si ce monsieur conserve encore cette opinion... Génie heureux ! il lui était réservé de deviner la nature, et de soulever le voile dont elle s'était couverte jusqu'à lui. Son œil, armé de je ne sais quelle loupe, a vu l'*altération des fluides.* Bien plus, il a vu que les *névroses, maladies de nerfs, affections nerveuses,* etc., etc., etc.

(2) *Enaux* et *Chaussier* ont parfaitement reconnu la nature de cette affection, puisqu'ils l'ont définie : « *une maladie convulsive et spasmodique, accompagnée d'un excès de sensibilité, qui se termine ordinairement par un délire furieux, quelquefois sans fièvre...* » (consultez leur *méthode de traiter les morsures des animaux enragés).*

qui a son *siége* dans les *muscles constricteurs* de la *glotte*. C'est pour cela que la dénomination de GLOTTALGIE lui convient parfaitement bien.

II.

Comme la plupart des névroses ou névralgies, la rage ou glottalgie est toujours le résultat d'une cause morale, la TERREUR (1). — La *peur* et la *frayeur*, qui ne sont en quelque sorte que les *prodromes* de celle-ci, déterminent également les prodromes de celle-là. — Aussi, les individus mélancoliques, d'un tempérament nerveux, sont-ils de beaucoup les plus sujets à cette affection. Toutes les observations que nous possédons à cet égard viennent corroborer cette assertion.

(1) Pourquoi la *Terreur* n'engendrerait-elle pas la *Rage*? La *Peur* et la *Frayeur*, qui ne sont que *diminutifs* de la première, produisent bien les *convulsions*, *l'épilepsie*, *l'asthme aigu* ou *pneumolaryngalgie*, toutes névroses ayant avec la rage des traits frappants de ressemblance.

III.

La reproduction de la *rage* par *accès*, le *pouls* qui se relève, la *respiration* et les autres *fonctions*, l'intégrité des *facultés morales*, qui se rétablissent plus ou moins complètement dans l'intervalle des accès, et d'autant mieux que ceux-ci s'éloignent davantage, *l'absence de toute lésion cadavérique*, sont les *irréfragables preuves* de la *nature névrosique* et non inflammatoire de cette affection.

IV.

L'*altération constante* ou *raucité* de la *voix*, la *suffocation* ou *étranglement* sont les deux seuls symptômes pathognomoniques de la rage. Ils suffisent de reste pour la *localiser*, et indiquent que le *larynx* en est le seul et véritable *siége*.

V.

Le spasme, la convulsion ou *crampe* des muscles constricteurs de la glotte (*glottalgie*

ou *glotto-spasme*), en déterminant le *resserrement* de l'orifice supérieur du conduit aérien, occasionne la *gêne* de la *respiration*, la plus vitale de toutes les fonctions humaines, trouble et suspend l'*hématose* (d'où la stase du sang à l'intérieur, et la *soif* qui dévore le patient), et amène la *mort* par *suffocation* ou *étranglement*, absolument comme dans les diverses espèces de *laryngites*, telles que le *croup*, *l'œdème de la glotte*, etc., comme dans les cas de *corps étrangers*, engagés dans les voies aériennes, de *pendaison*, comme dans la névrose décrite par Millar et Chalmers sous le nom d'*asthme* aigu, et nommée avec beaucoup de raison *pneumo-laryngalgie* par M. le docteur Suchet.

VI.

Les divers symptômes que l'on observe dans la *pendaison*, ou *asphyxie par strangulation*, tels que *l'injection* de la *face*, du *col*, le *priapisme*, avec ou sans *éjaculation*, et la *nymphomanie* chez la femme, se rencontrent également dans la *rage confirmée*. Ce qui

prouve péremptoirement que, dans les deux cas, la *mort* a lieu de la *même manière*, c'est-à-dire par *suffocation* ou *étranglement*.

VII.

Dans la *rage*, comme dans la *pendaison* et les *autres affections* où la mort arrive par *suffocation*, mêmes *phénomènes cadavériques*, c'est-à-dire *injection*, *engorgement sanguin* des parties supérieures et inférieures au *siége* du mal, telles que la tête et la poitrine, et des viscères renfermés dans ces cavités. Dans la première, comme dans la seconde, toutes les *lésions* signalées par la nécropsie ne sont point les causes de la mort, mais des *effets* du *genre* de mort.

VIII.

L'*Hydrophobie* (ou *crainte*, et non pas horreur, *crainte*, *frayeur*, *terreur* de l'eau, des liquides), n'est point un symptôme essentiel à la rage, puisqu'on la remarque dans d'autres affections, telles que les inflamma-

tions intenses du pharynx et de l'œsophage, l'hystérie, etc. — Dans l'affection qui nous occupe ici, ce symptôme tient uniquement au mouvement que la *déglutition* des liquides principalement imprime au *larynx*. De sorte que c'est *par instinct pur* que l'*enragé* n'ose étancher la soif qui le dévore. « *Miserrimum morbi genus*, a dit Celse avec beaucoup de raison, *in quo* simul *æger et siti et aquæ* metu *cruciatur*. » Oui, le pauvre patient appréhende que l'*action de boire*, en *réveillant* le *spasme laryngien* ou *glotto-spasme*, ne ramène la *suffocation*, qui le tuera infailliblement, si on ne la combat pas *à temps* par des moyens convenables, rationnels.

IX.

Plusieurs autres symptômes de la *rage*, tels que l'exaltation des sens, la susceptibilité nerveuse, la brusquerie, les emportements; les terreurs paniques, ne viennent que de cet effrayant symptôme, la *suffocation* ou *étranglement*, qui ne permet pas au malheureux *enragé* de douter de la terminaison fatale de sa maladie.

X.

La *salive* ou *bave écumeuse*, que l'on prétend contenir le *virus lyssique* ou *rabien*, manque souvent. Où donc est le *virus*, dans ce cas?

XI.

Les *envies de mordre* ne s'observent JAMAIS, comme je l'ai déjà dit, chez *l'enragé* traité avec douceur, entouré de soins affectueux..... On les remarque seulement chez le malheureux que l'on brutalise, et que l'on veut faire périr de mort violente, de malemort (1).

XII.

Le seul traitement rationnel et sûrement efficace de la *rage confirmée* (3e période des auteurs) consiste donc dans les *trois indications* suivantes :

(1) Voyez la note, au bas de la page 31, de l'observation de la baronne.

1° Pratiquer de suite la *laryngotomie* (1), ou bien *introduire une sonde* de gomme élastique dans les voies aériennes (2), à la façon de Desault, afin de s'opposer à la *suffocation*,

(1) Cette opération, bornée à l'incision de la membrane crico-thyroïdienne et de la partie inférieure du cartilage thyroïde, est, par elle-même, exempte de tout danger. Si les médecins étaient bien persuadés de cette vérité, non-seulement ils ressusciteraient des individus qui, trop souvent, meurent par *suffocation*, mais ils *guériraient constamment* la *Rage*. — Il est vraiment bien déplorable que l'on réserve la *laryngotomie* pour la *dernière extrémité*. Tous les jours on *compromet* cette opération par son emploi tardif *(Cruveilhier)*.

(2) Quand on sera matériellement convaincu que la *morsure* des *enragés* n'est pas plus dangereuse qu'une morsure ordinaire, on n'aura plus aucune frayeur de ces pauvres patients. Alors, on pourra se dispenser de toute opération sanglante, les soulager, et même les guérir sans qu'il soit besoin de ce moyen extrême. Il suffira, pour obtenir ce résultat fortuné, d'introduire dans le larynx, par la bouche ou le nez, une *canule*, comme si on voulait pratiquer l'insufflation pulmonaire, et de réitérer cette opération, jusqu'à ce que les accès se soient entièrement pacifiés.

Pour moi qui ne crois pas au virus lyssique, et qui ne redoute aucunement la morsure des *enragés*, je me propose bien fermement de traiter ainsi quiconque de ces malades réclamera mes soins à l'avenir.

qui ne peut manquer d'être *mortelle*, si l'on ne se hâte de suivre le salutaire conseil que je donne en ce moment.

2° Appliquer *trois vésicatoires* extemporanés (avec l'ammoniaque liquide très-concentrée), un à la *nuque* et les deux autres sur les *parties latérales* du cou, et déposer à leur surface, toutes les 3 ou 4 heures, un huitième ou un sixième de grain d'acétate, de sulfate ou d'hydrochlorate de *morphine*. — Ces sels jouissent, comme on sait, de propriétés sédatives et antispasmodiques très-marquées dans toute espèce d'affection *névrosique* bien caractérisée.

3° Après chaque accès, et tout le temps que la *déglutition* sera impossible ou seulement difficile, injecter dans l'estomac, à l'aide de la *sonde œsophagienne*, des liquides froids, glacés, acidulés, afin d'étancher la soif brûlante qui dévore l'infortuné malade (1).

(1) Je suis loin de rejeter du traitement *préservatif*, ou des deux premières périodes, la *cautérisation* instantanée, les *frictions mercurielles*, les *distractions*, les *voyages*, le *régime végétal*, *adoucissant*, les boissons incrassantes, comme les diverses espèces de *bierre* ; mais

XIII.

Dans la *rage*, la mort arrive toujours en raison directe de la *fréquence* et de la *durée* des *accès*. Plus ceux-ci auront été nombreux, moins on devra compter sur l'efficacité des moyens que je propose.

Il faut donc y recourir avec la plus grande célérité. Car les sources de la vie, comme toutes les choses d'ici-bas, sont loin d'être inépuisables. *Après* 5 *ou* 6 *accès, tant soit peu violents et rapprochés*, le *malade* peut être *perdu sans ressource.*

XIV.

Dans la *rage*, comme dans toutes les affections où la mort a lieu par *suffocation*, et qui réclament impérieusement *l'introduction*

il faut ajouter à tout cela, les *vésicatoires* aux parties latérales du cou, saupoudrés, une fois ou deux par jour, pendant au moins deux mois, avec un sixième ou un quart de grain des sels de morphine. Enfin, tout moyen propre à calmer le moral doit être soignement employé.

d'une sonde dans le canal aérien, ou l'opération de la *laryngotomie*, il faut bien se garder de *trop temporiser*... « Car il arrive une époque, dit M. le professeur *Cruveilhier*, où le *trouble des fonctions* est tel, que le rétablissement des voies aériennes qui aurait *immédiatement ressuscité la vie* quelques heures auparavant, ne fait plus que la prolonger de quelques heures, de quelques jours. Le malade, après un *soulagement* plus ou moins long, tombe dans la *stupeur*, dont il ne peut être retiré par aucun moyen. Il semble que toute *innervation*, que toute *réaction* aient été *épuisées* dans la *lutte* qui a précédé l'opération. On doit donc adopter comme une règle invariable, *qui ne souffre aucune exception*, le précepte d'avoir recours à l'une ou *à l'autre de ces opérations*, toutes les fois que les *accès de suffocation* deviennent considérables et rapprochés..... » (1) Mais c'est surtout dans la rage, même après

(1) Dict. de méd. et de chirurg. pratiques, tom. 11, pag. 50. art. *laryngite*. En lisant attentivement cet article, on verra quels nombreux traits de ressemblance existent entre la rage et les affections qui y sont traitées !....

le 1er *accès*, qu'il est on ne peut plus important, on ne peut plus *vital* de se conformer à ce précepte, *seul salutaire, seul sûrement efficace*.

Ces propositions formulées, je les communiquai à un savant médecin, qui m'honore de son amitié, et s'est beaucoup occupé de *recherches* sur la *rage*. Il les approuva de tout point... Quelques temps après, il partit pour un voyage scientifique dans le Nord de l'Europe. Le 26 mai dernier, j'ai reçu de lui une lettre dont j'extrais le passage suivant :

« Me trouvant dernièrement dans un village aux environs de Hambourg, j'appris qu'une jeune fille de 17 ans, *mordue*, deux mois auparavant, au bas du mollet droit, était devenue *enragée* depuis le matin; et que les parents, dont le désespoir égalait l'effroi, consentaient à ce que l'on fit *périr* leur enfant au plutôt, n'importe par quel moyen.

« Je me rendis aussitôt dans la maison de la malade. Je la trouvai assise à terre, adossée à son lit, étreignant de chaque main une barre de chaise, et poussant des cris tellement déchirants que la plupart des assistants versaient d'abondantes larmes. Les autres

s'étaient sauvés avec frayeur, emportant une des camarades de cette pauvre jeune fille, qui avait été saisie de violentes convulsions, à la vue de cet atroce spectacle.

« *L'enragée* était alors dans le fort de son 6e *accès*. (Le 1er avait eu lieu vers minuit. Tous les sept quarts d'heure ou toutes les deux heures, il en était survenu un régulièrement. Il était midi et demi quand j'arrivai.) La face était d'un rouge livide; les yeux saillants; le pouls et les battements du cœur à-peu-près nuls. La malade, la tête haute, raide, et le col rouge, gonflé, tendu, faisait d'infructueux efforts pour *respirer*. Une salive blanche, *mousseuse*, s'écoulait de la bouche. Les urines et les matières fécales sortaient assez abondamment...

« Au bout de dix minutes, le mal s'amenda; à la rougeur du visage succéda une pâleur remarquable, à l'agitation un abattement considérable; la *respiration* se *rétablit* petit-à-petit, et le *pouls se releva*, mais resta filiforme. L'*hydrophobie* ou crainte de l'eau, l'horreur des corps polis, brillants, l'exagération énorme de la sensibilité, les terreurs paniques, existaient au plus haut degré...

« Le père, s'approchant de sa fille, lui dit que j'étais un médecin étranger; que je venais d'envoyer à Hambourg un exprès, pour m'apporter ce dont j'avais besoin ; et que je la guérirais si elle consentait à *se laisser faire :* « Ah ! monsieur, s'écria-t-elle d'une *voix rauque,* faites-moi tout ce que vous voudrez ! J'aime mille fois mieux mourir que rester plus long-temps en cet état... Tenez, *tout mon mal est là.* Bien certainement, il y a *là dedans quelque chose* qui va *m'étouffer.....* (Elle me désignait la partie supérieure et antérieure du col, située immédiatement au-dessous de la mandibule. J'y avais remarqué un *enfoncement* anormal, pendant l'accès).

« Dès que j'eus mes instruments, je m'empressai de pratiquer la *laryngotomie*, en incisant la membrane crico-thyroïdienne et la partie inférieure du cartilage thyroïde ; une canule fut maintenue à demeure dans l'ouverture...

« Un verre d'eau très-froide, additionné d'une petite cuillerée de bon vinaigre, fut *injecté* dans le ventricule, à l'aide d'une *sonde œsophagienne...* Le plaisir qu'en éprouva la malade ne peut être comparé qu'à la satis-

faction des cholériques chez lesquels on remplaçait les tisanes chaudes par de l'eau froide, ou mieux par des morceaux de glace.

« Enfin, trois rondelles de linge fin en quatre doubles, de la grandeur chacune d'une pièce de cinq francs, furent trempées dans de l'ammoniaque liquide très-concentrée, et appliquées tout au haut des régions latérales du col et à la nuque. (Afin que l'action du liquide vésicant fût plus rapide, ces parties avaient été préalablement rubéfiées par des frictions avec de très-fort vinaigre.) Au bout de 20 minutes, les rondelles furent ôtées. Les vésicules étant parfaitement formées, j'enlevai facilement l'épiderme. Je déposai alors un quart de grain d'*acétate* de *morphine* à la surface de chaque vésicatoire, que je recouvris avec du taffetas d'Angleterre...

« Ces moyens amenèrent un *amendement véritablement miraculeux*..... Une espèce de *suffocation* sourde étant survenue, 5 heures après l'opération de la laryngotomie, je la fis cesser aussitôt, en insufflant avec précaution un peu d'air par l'ouverture artificielle, et en pansant de suite les vésicatoires, comme ci-dessus, avec trois quarts de grain du sel de

morphine. Le premier jour, ces pansements furent renouvelés toutes les quatre heures; mais la nuit ayant été bonne, et la *suffocation* n'ayant plus reparu, je ne les fis plus que matin et soir, les jours suivants.

« L'*hydrophobie* a persisté pendant trois jours; et la malade ne pouvait étancher sa soif qu'à l'aide des liquides injectés. Le quatrième, elle a pu *boire seule* et prendre un potage. Enfin le cinquième, la guérison était complète, la *respiration* s'exécutant très-bien par le *larynx* rentré dans son état normal.

« Depuis plus de trois mois, cette jeune fille se porte à merveille. »

Dans une maladie comme la rage, n'est-il pas du devoir de tout médecin, ami de l'humanité, de s'empresser de faire connaître à tous un *traitement curatif* qui lui semble rationnel, ne comptât-il encore qu'un succès? Dans tous les cas et chez tous les individus, la *médication* que je viens d'indiquer ne peut avoir de funestes résultats; et quand même elle ne sauverait pas constamment le malade, JAMAIS, NON JAMAIS, elle ne compromettra son existence. Les médecins ne doivent donc pas balancer à y recourir toutes

les fois qu'ils seront appelés à traiter des maladies de cette nature.... Certes, il n'en est pas de même de beaucoup d'autres traitements, et surtout de *celui* que l'on a employé dernièrement à Milan. Cet *experimentum in animâ vili*, comme l'appelent sans doute M. le chirurgien et M. l'administrateur en chef du Grand-Hôpital de cette ville, est à mes yeux un véritable *assassinat*. Est-il possible d'en lire la relation sans se sentir la cervelle bouillonner dans le crâne? Voici le fait; je le transcris mot pour mot, et le livre à la juste indignation de tout homme sincèrement philantrope.

« Le chirurgien du Grand-Hôpital de Milan, M. *Sornani*, a récemment, avec l'autorisation de l'*administrateur en chef* de l'hôpital, employé de nouveau la *morsure* de la *vipère* dans un cas de *rage*. Voici quelques détails sur le fait *curieux* dont M. Sornani vient *d'enrichir* la science. (1)

« C'était un enfant de 9 ans. Mordu à la partie inférieure de l'avant-bras par un gros chien reconnu *enragé*, les plaies furent *cau*

(1) Encore quelques *richesses* de ce genre là, et vous aurez bientôt *discrédité, déshonoré* la science.

térisées sur le champ avec la potasse caustique ; la cicatrice se fit. *Deux mois et demi après*, les *symptômes* de la *rage se déclarent ;* apporté à l'hôpital, cet enfant offrait l'état suivant : *intelligence saine*, loquacité, regard oblique et *soupçonneux ;* visage pâle et *effarouché*, pupilles dilatées, *mouvements convulsifs* des *muscles* de la *face* et du *cou*, pouls fréquent et irrégulier, *aversion extrême* pour *l'eau*, mais pas pour les corps luisants, *inquiétude*, *agitation continuelle*, fréquentes envies d'uriner.

A cinq heures du soir, on saisit une grosse *vipère* (1) avec une pince à polype, entre la tête et le commencement du tronc, sans empêcher pourtant les mâchoires d'agir librement.

« A peine la tête de la vipère a-t-elle été approchée du bras du côté mordu, que l'animal s'y jette avec une sorte de fureur, et y implante les mâchoires pendant un instant. En se détachant, on voit du sang sortir par

(1) Une misérable vipère! Il valait bien mieux tâcher de vous procurer un *serpent à sonnettes*. Au moins vous auriez eu l'indicible plaisir d'*expédier* le malade beaucoup plus promptement.

les points où les dents du reptile avaient mordu. On *approche ensuite* la vipère vers la partie interne et moyenne du même bras, et *elle mord encore une seconde fois.* (1)

« Le petit malade ne s'est point douté de l'*opération* qu'on venait de lui faire, ni donné signe de douleur au moment de la morsure de la vipère.

« Pendant un quart-d'heure après l'*opération,* aucun changement n'est arrivé. Au bout de ce temps, IL (c'est-à-dire l'*infecté*, l'*envenimé*, l'*assassiné*,) vomit pour la première fois de la matière séro-bilieuse; le visage devient *terreux* et presque *cadavérique;* envie de dormir; ayant été interrogé pour savoir s'il éprouvait de la douleur sur les endroits mordus, il accuse un sentiment de piqûre mais pas de douleurs vers les cicatrices scarifiées. Les autres symptômes d'ailleurs ci-devant indiqués, persistaient au même degré. A huit heures du soir le malade est *calme*; il peut supporter la lumière, mais l'aversion pour l'eau persiste; à minuit et demi *calme satisfaisant*, le malade boit

(1) Seulement deux morsures! Il fallait en faire faire trente. A quoi bon s'arrêter en si beau chemin?

avec une cuillère qu'il tient lui-même, mais avec un visage *effarouché;* mouvements convulsifs; il *crache continuellement,* en rejetant avec bruit sa salive au loin. Le lendemain il est assez calme; cependant des *accès convulsifs* de *fureur* reparaissent *par intervalles;* les vomissements séro-bilieux également. Le surlendemain de son entrée à l'hôpital il est saisi de prostration extrême; les vomissements se répètent; il *meurt,* 48 heures après le développement de l'*hydrophobie.*

« L'autopsie a été faite en présence de plusieurs personnes de l'art: elle n'a *rien offert d'intéressant.* (1) »

CONCLUSION.

Ainsi il résulte de mes *recherches* et de l'*expérience* que j'ai *faite sur moi-même*, que la *rage* n'est point due à l'*altération des flui-*

(1) Cette monstrueuse expérience a été insérée tout récemment dans un journal de médecine que, par pudeur, je ne nommerai pas, bien qu'il ait osé en faire l'apologie... *Expérimentateurs homicides!* vos principes de morale ne sont donc pas tous renfermés dans cette règle : *Ne point faire à autrui ce que vous ne voudriez pas qui vous fût fait.*

des, *altération* déterminée suivant quelques écrivains contemporains, par l'absorption du *virus lyssique*. A mes yeux, la *rage* est une *névrose* ou *névralgie* produite comme la plupart des affections de ce genre, non par une cause matérielle ou *virulente*, mais par une cause *morale*: la TERREUR.

En cela, j'adopte pleinement et sans restriction aucune l'avis du savant *Bosquillon*, et du professeur *Flamant* de Strasbourg, mon maître, qui tous deux ont *nié*, avec l'accent de la plus profonde conviction, l'*existence du virus* de la rage. Aujourd'hui je suis moralement et matériellement persuadé de la vérité de cette opinion qui m'avait paru long-temps insoutenable....

Mais une négation ne prouvant jamais qu'une négation, il est nécessairement indispensable de recourir à une EXPÉRIENCE concluante, péremptoire, capable de *rassurer* les *esprits*, en renversant l'échafaudage de subtilités, de sophismes et de théories plus ou moins fines, plus ou moins ridicules, à l'aide desquels on est parvenu à transformer une *chimère* en *virus*.

Ce *virus* une fois admis sur parole, on l'a

comparé, à grands frais d'éloquence et de raisonnement, aux autres virus, connus, prouvés. Pourtant on a été forcé d'avouer que l'on *ignorait absolument* son *essence*. Ce qui n'a pas empêché certains écrivains de nous assurer, avec un aplomb pyramidal, qu'il déterminait l'*altération des fluides*. Mais ne demandez pas à ces Messieurs de vous démontrer cette *altération des fluides ?* Car ils vous répondraient ingénuement qu'ils ne le peuvent.... Eh bien! si vous n'avez pu la constater, la voir des yeux, la toucher du doigt, cette *altération des fluides*, comment savez-vous qu'elle existe?....

Si, après l'*expérience* déjà mentionnée, et que je suis tout prêt à réitérer devant n'importe quelle société médicale française, ou étrangère, je ne deviens pas ENRAGÉ, sera-t-il logique d'en conclure qu'il n'existe pas de *virus lyssique*, *rabien* ou *rabiéïque?* Je le pense, et le public pensera de même sans doute. Mais les médecins entichés de l'opinion contraire, ceux qui ont inventé l'*altération des fluides*, ne se rendront pas. Ils me crieront avec leur grosse voix : « Cette expérience ne prouve rien. En mé-

decine, on ne peut rien conclure d'un seul fait... Puis, vous n'aviez pas la *prédisposition* requise ! » A cela je répondrai, avec l'illustre *Bosquillon*, que le *propre* des *virus* est de pouvoir *s'inoculer* tous, sans aucune exception, et de produire chez tous les individus, des *symptômes constants, identiques* et *invariables*, qui ne laissent aucun doute sur leur action... Je prierai, en outre, mes adversaires de me trouver *un seul sujet* au monde qui ne soit pas *prédisposé* à contracter *un chancre*, quand on lui aura inoculé le pus d'un chancre, ou bien à ressentir les délétères effets de la morsure de la vipère, ou du serpent à sonnettes, quand ces reptiles lui auront inoculé leur venin.

Est-il possible, à moins d'être doué d'une foi robuste qu'il n'est pas donné à tous d'avoir, de comprendre qu'un *virus*, déterminant l'*altération des fluides*, causera une maladie *qui se reproduit par accès?* Mais dans l'intervalle de ceux-ci, l'intégrité des facultés morales et les autres fonctions se rétablissent parfaitement ! Que devient donc alors l'*altération des fluides ?* Où se loge-t-elle? Dans quel minime recoin de l'économie se réfugie-

t-elle? Il serait bon d'avoir l'explication de ce curieux phénomène : ou plutôt, il est excellent qu'on ne la puisse donner... Le virus de la vérole, le venin de la vipère et du serpent à sonnettes n'occasionnent-ils pas des *symptômes continus ?*

« N'avons-nous pas des preuves nombreuses, dit Bosquillon, qu'on a toujours fait disparaître les signes précurseurs de l'hydrophobie ou *rage*, lorsqu'on est parvenu à convaincre ceux qui en étaient atteints que l'animal qui les avait blessés n'était pas *enragé;* tandis que des personnes faibles et pusillanimes, qui ont reçu une légère blessure, ont *péri* de la *rage*, en apprenant, au bout d'un grand nombre d'années, que *quelques-uns* de ceux qui avait été blessés en même temps qu'elles par le même chien, avaient été victimes de cette cruelle maladie.

« Deux frères furent ainsi *mordus*, en Languedoc, à la même heure, par *le même chien*. L'un s'embarqua sur le champ pour l'Amérique ; l'autre resta dans sa patrie, et *mourut enragé* au bout de peu de jours. Le premier, de retour, après 15 ans d'absence, dans son pays natal, y apprend le genre de mort de

son frère : à l'instant *il est pris de la rage*, et *y succombe* en peu de temps. » (1).

Autre exemple :

« Un jeune marchand de Montpellier fut *mordu*, ainsi que son frère, par un chien *enragé;* ce qui n'empêcha pas le premier de partir pour la Hollande, où il resta 10 ans; l'autre *enragea* quarante jours après la morsure, et *mourut*. On laissa ignorer cet évènement à l'absent, qui enfin, de retour dans sa patrie, apprit la fin malheureuse de son frère, et *la cause* de sa *mort :* frappé de cette nouvelle, il devint bientôt *enragé* et *mourut*. » (2).

Assurément, c'est un bien étrange *virus* que celui qui tue l'un en quelque jours, et l'autre après 10 ans de voyages et de santé parfaite. Est-ce que l'*altération des fluides* aurait circulé pendant deux lustres, sans donner signe de sa présence? Mais, dira-t-on,

(1) Bosquillon, mémoire sur les causes de l'hydrophobie ou rage, pages 19 et 20.

(2) Cette observation est du célèbre Chirac, et se trouve dans la dissertation de Sauvage, sur la rage, page 5.

ce sont là des cas de *rage spontanée*, c'est-à-dire qui n'est point le résultat du *virus lyssique*. Eh bien! qui l'a donc produite, cette *rage spontanée*, si ce n'est la TERREUR? Or, si la *terreur seule* suffit dans un cas, pour engendrer la rage, pourquoi ne suffirait-elle pas dans 10, dans 30, dans 10,000, dans 100,000, *dans tous?* Donc le *virus lyssique*, *rabien* ou *rabéïque*, est une des plus absurdes, des plus pernicieuses inventions de l'esprit humain. Donc, il n'est pas nécessaire pour la génération de la rage: donc il n'existe pas. A-t-on déjà vu *une seule* personne *se véroler spontanément*, c'est-à-dire sans avoir co-habité avec un individu qui recélait le *virus vénérien*, ou *s'infecter spontanément* du *venin* de la vipère, c'est-à-dire sans avoir été préalablement mordue par ce reptile?...

Mais c'est trop m'arrêter à l'opinion de ceux qui nous parlent si gratuitement du *virus lyssique, déterminant l'altération des fluides virus* qu'ils n'ont *jamais vus*, *altération* qu'ils n'ont *jamais vue* davantage, qu'ils n'ont *jamais pu* et qu'ils ne pourront *jamais constater*. (1).

(1) A propos, croiriez-vous que les doctes inventeurs

Non, avec la meilleure volonté du monde, je ne peux comprendre un *pareil virus*, un *virus* aussi *bizarre, quinteux, lunatique*. Mais ce que je comprends très-bien, c'est la TERRIBLE PUISSANCE de cette *cause morale*, la TERREUR!!! Qu'un homme ner-

de cette *altération* conseillent gravement, comme médication curative de la *rage confirmée*, à sa troisième période, les *saignées générales*, à la façon du docteur *Sangrado*, c'est-à-dire jusqu'à extinction de chaleur animale, et des *colliers* de *sangsues*, des *sangsues* en masse autour du cou? Beaux et excellents moyens vraiment de *purifier* les *fluides* de leur *altération* !!!...

Toutefois, il me semble qu'au sujet de ces colliers d'une nouvelle espèce, je ne ferai pas une remarque oiseuse, en demandant aux créateurs de l'altération des fluides : pourquoi ces sangsues plutôt *au col* qu'à l'anus, derrières les oreilles, au thorax, ou à l'épigastre?... Le *col* est donc la *région principalement affectée*, le *locus dolens*, le *siége* du *mal?*... Ainsi, vous le voyez, vous le reconnaissez vous-mêmes, sans le vouloir, sans vous en douter, par la seule force des choses... En effet, quand on s'est donné la peine de lire, avec quelque peu d'attention, les nombreuses observations que nous avons sur la rage, il est impossible de n'être pas *frappé* de la *constance*, de la *persistance* de ce formidable symptôme, la SUFFOCATION, produite, sans aucun doute, par l'*occlusion* de l'orifice supérieur du canal aérien.

veux, mélancolique, et doué d'une imagination facilement *exaltable* soit *mordu* par un chien très-sain, mais que l'on perdra de vue, ou que l'on aura tué *pour enragé*, comment prouver à cet infortuné que ses craintes et sa frayeur sont chimériques? Tout ce que l'on fera pour le dissuader n'ajoutera-t-il pas à ses tortures morales? Imbu, dès sa plus tendre enfance, des horribles préjugés qui règnent sur cette maladie, il deviendra triste, morose, fuiera la société et même ses amis les plus dévoués, pour se repaître des idées les plus noires.

« C'en est fait, je suis perdu, pensera-t-il en lui-même! Je vais être atteint d'un mal affreux, que les *médecins* eux-mêmes *proclament incurable* et qu'ils *tremblent* de soigner!!! Je verrai mes proches et mes amis détourner de moi leurs regards avec horreur! Trop heureux, si, non contents de me refuser leurs soins, ils ne sont pas les *premiers* à *attenter à mes jours*, à demander que l'on *m'empoisonne*, que *l'on me saigne des quatre membres*, que *l'on me poignarde*, que *l'on me fusille*, que *l'on m'étouffe entre deux matelas*, etc., etc.! »

Voilà quelques-unes des pensées qui agitent l'*enragé*, surtout à l'invasion de sa maladie : aussi, dans ce moment, se défie-t-il de tout le monde, examinant avec anxiété tous les assistants, et se plaçant *toujours de préférence* dans *l'un des angles* de l'appartement, *contre un meuble* ou *un lit*, *en face* de la *porte*, de manière à voir tous ceux qui entrent, et à éviter les embûches qu'on pourrait lui dresser par derrière. Qu'un inconnu se présente alors, l'*enragé*, le prenant pour son *bourreau*, sera saisi aussitôt d'un nouvel accès, plus long, plus fort et plus violent que ceux qui l'auront précédé.

Il ne serait pas impossible de mettre hors de doute la TOUTE-PUISSANCE de l'*imagination*, du *moral*, pour la *production* de la *rage*, par une *expérience*, la plus curieuse, la plus concluante de toutes. Je ne puis m'exprimer plus clairement par écrit... Et je termine par quelques observations, puisées au hasard dans différents traités anciens et modernes.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Rage survenant sans morsure d'aucun animal.

« Le 27 mai 1837, un jeune homme de 17 ans, fondeur en cuivre, est venu seul, à pied, à l'hôpital de la Charité, où il a été couché salle Saint-Jean, n° 25, service de M. Sandras. Ce jeune homme a présenté une particularité qui mérite que nous nous y arrêtions un instant: c'est qu'il n'a été fait mention, ni par lui, ni par personne, d'une *morsure* qu'il aurait reçue, et qu'on n'en a trouvé sur aucun point du corps *aucunes traces,* à moins qu'on n'accepte comme telles un changement de couleur dans un ou deux endroits d'un poignet.

« A son arrivée, le malade avait toute sa connaissance; il accusait seulement un grand malaise et une *gêne extrême* de la *respiration:* il *étouffait;* cependant la *poitrine*(1), examinée

(1) Preuve que cette cavité n'est point le *siége* de la maladie.

avec soin, *ne dénotait aucune espèce de lésion ;* il présentait une exaltation nerveuse extraordinaire. Le matin, quand on s'est approché de son lit, il s'est levé d'un bond et d'un air effaré; dans la journée, des signes manifestes d'*hydrophobie* se sont déclarés; l'infirmier s'étant approché pour lui donner à boire, il à sauté à terre du côté opposé du lit; la vue d'un mouchoir rouge lui faisait mal, et il se reculait avec *horreur* à la vue du *liquide ;* cependant *il avait grand soif*, et on assure qu'on a pu lui faire boire quelques gorgées de tisane. Ce jeune homme est tombé dans l'*accablement*, et est mort dans la matinée du dimanche 28 mai.

« L'autopsie n'a fait découvrir *aucune espèce* de *lésion*..... (1)

(1) Preuve que la *rage* est réellement une *névrose.* Cette observation est extraite du *bulletin général de Thérap. méd. et chirurg.*, du 30 mai 1837.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Rage se manifestant soixante-douze jours après les morsures faites par un chien inconnu, présumé enragé, *et se terminant par la mort en moins de vingt-quatre heures.*

« Le premier dimanche de carême, (21 février 1836), Virginie-Adèle Drouart, âgée de 21 ans, d'une constitution assez délicate, fille d'un charbonnier de la commune de Fleurines (Oise), sortait du bal, entre neuf et dix heures du soir, lorsqu'elle *fut mordue par un chien inconnu*, à plusieurs endroits du tiers antérieur du *pied gauche*, et principalement aux environs de l'une des malléoles. (Il faut noter ici qu'Adèle trouva cet animal couché le long de la porte par où elle devait passer pour rentrer chez ses parents, et que c'est en lui donnant un coup de pied, afin qu'il se retirât, qu'elle fut mordue : ainsi, c'est Adèle qui la première a provoqué cet animal...) Les plaies étaient profondes, et saignèrent beaucoup.....

« Le lendemain, le docteur Billecocq de

Pont-Ste-Maxence fut mandé, pour savoir s'il ne serait pas opportun de cautériser les blessures d'Adèle. Mais, celle-ci s'y refusa, assurant qu'elle n'avait rien à craindre, et que le chien n'était pas enragé, puisqu'il avait mangé devant elle... Ce même jour, cet animal *fut tué*, après avoir encore mordu plusieurs chiens de l'endroit, et un petit garçon de quatorze à quinze ans, nommé Cadet Martin. Cet enfant ne fut point cautérisé non plus, les dents de l'animal n'ayant sans doute pas pénétré dans les chairs.

« Un chien qui mange en présence de plusieurs curieux, sans les mordre, qui reste vingt ou vingt-quatre heures dans un pays que n'habite point son maître, *est-il bien réellement enragé?* Je n'en sais rien : il me semble seulement qu'il n'est pas déraisonnable d'en douter. C'est aux médecins-vétérinaires instruits, à ceux qui voient des malades tous les jours, aux *praticiens* en un mot, seuls compétents en pareille matière, et non aux savants théoriciens qui traitent, dans le cabinet, de maladies qu'ils n'ont jamais vues, à nous donner la solution de cette importante question.

« Quoiqu'il en soit, les blessures d'Adèle se guérirent, comme celles qui lui auraient été faites par le chien le plus sain. Elle se plaignit seulement de ressentir, de fois à autre, des douleurs assez vives dans les parties lésées, principalement après une promenade ou un exercice quelque peu longs.

« Toutes les personnes de Fleurines, *dont les chiens avaient été mordus, jugèrent à propos de les tuer*, au bout de quelques jours, *sans attendre qu'aucun de ces animaux donnât signe de rage... Dès lors Adèle fut excessivement tourmentée.* Cette pauvre jeune fille pouvait-elle avoir raison seule contre tous les habitants de sa commune, qui lui demandaient sans cesse, avec un air inquiet, des nouvelles de sa santé ? Ces marques d'intérêt ne devaient-elles pas ajouter à son effroi, au lieu de le calmer ? Aussi, sa santé se délabrait-elle de jour en jour ; son teint se fanait à vue d'œil. La malheureuse Adèle avait beau sourire, jouer l'indifférence, ou s'efforcer de paraître gaie, les plus clairvoyants remarquaient sur sa physionomie *un je ne sais quoi de pénible*, qui ne permettait pas de douter qu'elle ne fût en proie aux

plus poignantes appréhensions ... La nuit, elle dormait souvent d'un sommeil fort agité; quelquefois, elle se réveillait en nage, *après avoir eu des songes effrayants, et surtout après avoir rêvé de l'animal qui l'avait mordue : preuves indubitables de sa frayeur*, bien qu'elle ait toujours soutenu le contraire, sans doute afin de se rassurer elle-même, dans un moment où tout le monde lui manquait, où chacun exagérait, sans le vouloir, les angoisses de cette infortunée !...

« Adèle, à peine guérie, se remit à danser, comme auparavant.... Le dimanche 1er mai, jour de la St-Philippe, elle s'en donna à-cœur joie, sans avoir l'air de songer à rien.... Le lendemain, *elle se replaignit de son pied*.... Un de ses frères, je crois, lui fit alors observer qu'elle n'était pas raisonnable d'avoir tant dansé...

« Le mardi 3, dans l'après-midi, soixante-douze jours après ses blessures, Adèle accusa, pour la première fois, des *étouffements*, de la *suffocation*... Bientôt, il survint de *violents accès de rage*, accompagnés de hurlements qui s'entendaient au loin, et glaçaient d'épouvante tous les assistants....

« Dans les entr'accès, la malade remerciait des soins qu'on lui donnait, et demandait souvent à embrasser quelqu'un de ses parents. Une fois, cette affectueuse jeune fille manifesta le désir d'embrasser son pauvre père : au moment où cet excellent homme, fondant en larmes, allait se jeter dans les bras de son enfant, on le retint.... Adèle en éprouva une telle contrariété qu'elle fut saisie à l'instant même d'un nouvel accès....

« Dans la matinée du mercredi 4, vers sept ou huit heures, le curé de Fleurines vint visiter la malade : à peine était-il entré qu'il se sauva avec effroi. Adèle était alors dans le fort de son avant-dernier accès... Trois heures après, à onze heures et un quart, vingt ou vingt-deux heures après l'invasion de sa maladie, Virginie-Adèle Drouart *rendait le dernier soupir, après avoir joui jusqu'à la fin de l'intégrité de ses facultés intellectuelles.*

«J'ignore au juste le traitement que l'on employa. On m'a seulement assurée que la malade avait été *saignée* plusieurs fois très-copieusement. Cette médication produisit-elle quelque amendement dans l'*intensité* et

la *durée des accès?* Je n'en sais rien. Toujours est-il qu'elle me semble n'avoir pas retardé d'une minute le moment fatal.

« Cadet Martin fut très-effrayé de la mort d'Adèle. Sa mère le conduisit aussitôt à Sarron. Une bonne femme de ce village, grande guérisseuse des affections de ce genre, *lui fit prendre son remède* (1), pendant neuf jours

(1) Il paraît que le remède de cette bonne-femme se composait d'*écailles d'huîtres pilées* et *d'un tas d'autres ingrédients non moins héroïques*, dont je veux bien vous faire grâce... Au reste, je ne vois pas pourquoi ce singulier médicament n'aurait pas aussi sûrement réussi qu'une foule d'autres non moins absurdes... N'a-t-on pas prétendu très-sérieusement : 1° *que l'ombre de certains arbres pouvait déterminer la rage ou en préserver ;* 2° *qu'on n'avait rien à redouter d'un chien blessé par un animal enragé, si, dès le commencement du jour, il en mordait un autre parfaitement sain, parce que le dernier emportait tout le virus ;* 3° *que le plus sûr PRÉSERVATIF était de se faire lécher la plaie par le chien même dont on avait été mordu, ou d'y appliquer de la chair chaude et sanglante, tel que le CROUPION plumé ou écorché d'un jeune coq, un pigeon ou une grenouille, coupés vivants par le milieu, suivant leur longueur, pour attirer le virus au dehors,* etc.?

O satirique du Grand Siècle, que tu as eu raison de dire!!...

De Paris au Pérou, etc....

ou neuf lunes, je n'oserais le certifier. Cadet Martin revint chez lui *rassuré et guéri*.... Depuis quinze mois, la santé de cet enfant n'a pas cessé d'être bonne. Pendant tout ce temps, il n'a pas présenté le plus minime prodrome de rage (1).

Je ferai, au sujet de cette observation, quelques remarques qui me paraissent de la plus haute importance.

N'est-il pas de notoriété publique qu'un chien perdu, abandonné, a toujours l'*air pensif, chercheur;* qu'il marche, ou court doucement, droit devant lui, le long des habitations principalement, la tête et la queue basses, sans essayer de faire mal à qui que ce soit? Mais qu'une femme ou un enfant le tourmentent, ou le maltraitent, aussitôt il s'élancera sur eux avec fureur, surtout si c'est

(1) Ces renseignements m'ont été fournis, le 30 juin dernier, par plusieurs habitants de Fleurines même, par M. Lavoine, maire, par M. Stokleit, père, et par une jeune fille avec laquelle Adèle Drouard a couché plusieurs fois, après son accident du 21 février... S'il y a quelque chose d'inexact, j'aime à croire que les médecins qui ont soigné la malade s'empresseront de le rectifier. Ce sera facile besogne, l'un de ces MM. étant membre correspondant-muet de l'Académie royale de médecine.

un chien de berger, comme celui qui mordit Adèle ; tant l'abandon aigrit le caractère de cet animal, ordinairement si doux, si bon et si amical... Un habitant de Fleurines m'a dit que ce chien appartenait probablement à un marchand de bestiaux de la Belgique ; que son maître avait peut-être pris la diligence à Fleurines, et que le chien était resté dans cet endroit, dans l'espoir de l'y retrouver.

Quoiqu'il en soit de ces conjectures, il n'en est pas moins vrai que les habitants, et les parents d'Adèle surtout, *auraient bien mieux fait de recueillir cet animal*, pour voir ce qui lui adviendrait, que de le tuer avec tant de précipitation. Cette sage précaution pouvait empêcher une catastrophe qui a déjà fait couler bien des larmes !

A l'avenir, quand quelqu'un sera mordu par un chien inconnu, il faut, à mon sens, se bien garder de s'en défaire : qu'on l'isole, qu'on l'enferme dans un endroit écarté, de manière qu'il ne puisse nuire à personne ; qu'on lui donne du pain, de l'eau, du lait ; en un mot, qu'on établisse pour lui une espèce de salle d'asile ; qu'un vétérinaire, rétribué par la commune ou autrement, le visite,

chaque jour ; s'il recouvre la santé, il n'y a rien à craindre pour le blessé...

Si, au contraire, vous vous hâtez de vous débarrasser de ce chien, dans la crainte qu'il ne soit enragé (ce que l'on croit toujours si facilement, à cause de la *peur*, cette mauvaise conseillère, qui grossit tous les objets), *comment prouverez-vous au blessé que cet animal n'était pas enragé, que ses craintes sont chimériques ?* Vous aurez beau le lui dire, le lui répéter mille et mille fois, dans le moment même où il se trouvera heureux de vous entendre, il ne manquera jamais de se faire, ou de vous adresser cette terrassante interrogation : *Eh bien ! pourquoi l'a-t-on tué ce chien, s'il n'était pas enragé ?* En vain, ajouterez-vous, comme c'est vrai, que sur 100 chiens tués pour enragés dans nos campagnes ou nos villes, *il y en a au moins* 99 *qui ne le sont pas*. Le malheureux blessé vous répondra éternellement : « Tout cela est fort possible ; *mais le chien qui m'a mordu était enragé, et la preuve c'est qu'on l'a tué...* »

Il va sans dire bien-entendu que, si l'on avait la *certitude matérielle* de la maladie de l'animal, il faudrait le faire périr *incontinent*,

afin d'éviter de nouveaux malheurs. Mais je voudrais bien savoir comment de braves campagnards qui, pour la plupart, ne connaissent pas la lettre moulée, comment de savants citadins mêmes s'y prennent pour connaître, à la première inspection, *la rage qu'ils n'ont sans doute jamais vue*, au point de dire : *Il faut tuer cet animal-là au plus prompt, parce qu'il est enragé?* Les vétérinaires s'y trompent bien ; pourquoi le malin public ne s'y tromperait-il pas ?... (1).

Ces réflexions m'ont été suggérées par les entretiens que j'ai eus avec bon nombre de personnes, à qui la rage inspire la plus vive frayeur. L'une d'elles me disait l'autre jour, avec l'accent de la plus énergique conviction, qu'elle se brûlerait immédiatement la cervelle, si jamais elle était mordue par un chien *parfaitement sain*, que l'on aurait tué pour *enragé*... Eh bien! que feriez-vous, lui demandai-je, si le chien n'était pas tué? — « Oh ! je m'opposerais de toutes mes forces à ce qu'on lui fît le moindre mal; je le garderais

(1) Revoir la note, au bas de la 1re page de l'observation de la baronne.

avec moi très-précieusement; je ne le perdrais pas de vue un seul instant. Je m'empresserais de voir *s'il veut manger ou boire;* je tâcherais de le *faire aboyer;* en un mot, je lui prodiguerais, jour et nuit, les soins les plus assidus jusqu'à guérison entière; je le choyerais comme ma seule ancre de salut; et je ne serais complètement rassuré qu'après avoir vu tout cela de mes propres yeux. Je vous jure sur l'honneur, qu'en pareil cas, je ne m'en rapporterais qu'à moi-même... »

TROISIÈME OBSERVATION.

Rage terminée par la mort, à la suite de la morsure d'un chien PARFAITEMENT SAIN.

« En janvier 1833, un aubergiste tomba subitement malade; M. Strahl, à son arrivée, le trouva couché sur son lit et ne se plaignant de rien, sinon que les aliments lui répugnaient et qu'il avait quelque *difficulté à avaler.* Le pouls, la température de la peau et la langue n'offraient rien d'anormal. Sa mère lui ayant offert une tasse de thé, il la *repoussa avec horreur,* assurant qu'il lui serait

impossible de boire, etc. On apprit qu'il avait été *mordu*, cinq semaines auparavant, par un *chien* qu'il dressait pour la chasse, et que la plaie s'était parfaitement cicatrisée. Le chien, amené sur la demande du médecin, fut trouvé dans un état de *santé parfaite ; il n'avait jamais été malade ;* il était parfaitement tranquille, *aboyait* avec force, et *but* sans peine une grande quantité d'eau.

« Dans la soirée, après les plus grands efforts, le malade parvient à boire trois cuillerées d'une infusion de valériane avec l'opium. Le soir du lendemain, *il eut un véritable accès de rage*. Voyant sa sœur boire un verre d'eau, il entra dans une fureur horrible, cassa un miroir, et supplia les assistants de s'éloigner, parce qu'il les mordrait infailliblement ! Après une demi-heure de cet état, *sommeil tranquille ;* à 10 heures, *nouvel accès*, pendant lequel le patient se mit à crier, à aboyer comme un chien, et brisa tout ce qui, dans la chambre, avait un éclat brillant. Ses sœurs se sauvèrent ; mais ayant atteint sa *mère*, âgée de 65 ans, il la jeta par terre, et *la mordit à la joue ;* après cet acte de fureur, il parut *revenir à lui ;* et, lorsqu'on entra

dans sa chambre, une demi-heure après, on le trouva mort, la tête cachée dans ses draps... Sa *mère n'éprouva aucun accident* par suite de sa *morsure*...» (1)

QUATRIÈME OBSERVATION.

« Au mois de février 1575, Dominique Pancalde, âgée de 16 ans, fut saisie *de frayeur* en voyant plusieurs hommes se battre. Pendant trois jours, elle éprouva quelques accidents nerveux, et, le quatrième, un frisson l'obligea de se mettre au lit. Les douleurs deviennent aiguës; il survient des nausées, des inquiétudes; elle éprouve des terreurs paniques, pousse des gémissements, devient furieuse, chasse ses domestiques. Lorsqu'on lui présente *à boire*, elle retire la tête, éprouve de l'*horreur pour le liquide*, et tombe en faiblesse. Elle ne peut voir la lumière; l'*écume lui vient à la bouche;* dans quelques

(1) Cette observation, extraite du *journal de Hufeland* (décemb. 1833), est due à M. le docteur Hermann Strahl. Elle a été publiée dans la *Revue médicale*, cahier de mai 1834.

moments, *elle a toute sa raison;* d'autres fois, elle fait craquer ses dents et se mord la langue. Elle meurt au commencement du cinquième jour. »

CINQUIÈME OBSERVATION.

« Au mois de septembre 1753, à Mantoue, Gabriel Novaria, étant à dîner, ressent une *gène* au *gosier* et *veut boire* pour la *faire disparaître, mais quelques efforts qu'il fasse, il ne peut réussir à avaler le liquide.* Le soir, il essaie de nouveau à *boire, il est pris de convulsions et ne peut en venir à bout.* Le mal continue, le second jour; le troisième, il consulte Marcellus Donatus, qui lui fait trois fois de suite présenter de l'eau; à chaque fois, *frémissement*, *défaillance*, SUFFOCATION *avec* ÉTRANGLEMENT *au gosier.* Si la boisson est éloignée de sa vue, *il revient à lui, il a tout son bon sens*; il se sent de la force, *n'a point de fièvre*, ne se plaint d'aucune douleur (si ce n'est de *suffocation* avec *étranglement*), et *périt* le troisième jour, *sans que les autres fonctions aient été dérangées.*

« Malgré toutes les informations possibles, on ne peut découvrir la *cause* de cette maladie. » (1).

SIXIÈME OBSERVATION.

« Aubert, âgé de douze ans, d'un tempérament *bilieux*, d'une complexion délicate et grêle, est saisi d'hydrophobie, *sans avoir été mordu d'aucun animal et sans aucune cause évidente*, dans le mois d'août 1754. *Il a une telle horreur de l'eau, qu'il ne peut vaincre sa répugnance pour boire.* Il est extrêmement *inquiet* et *agité* dans son lit. Son visage est pâle; ses yeux sont égarés; cependant *il raisonne bien.* Il *meurt* du deuxième au troisième jour (2). »

(1) Ces deux observations sont de Marcellus Donatus, qui en rapporte trois autres semblables, avec même terminaison prompte et funeste, *hist. med. mirab.*, lib. 6, cap. 1, p. 296 et suiv. Voy. aussi la *monographie* de M. de Saint-Martin, pag. 100 et suiv.

(2) Andry, *recherches sur la rage*, p. 47, in-12. 1780, Paris.

HUITIÈME OBSERVATION.

« Un religieux, âgé de trente-trois ans, d'un *naturel triste* et d'une constitution maigre, était légèrement indisposé, depuis deux ou trois jours, lorsque, le 1er janvier 1755, des douleurs aux reins et aux extrémités inférieures l'empêchèrent de se lever. M. Pinchenier, appelé dans la matinée, trouva le pouls du malade un peu élevé et fréquent, la peau moite et sans chaleur extraordinaire, la langue grisâtre, la *respiration gênée; l'air du malade est embarrassé et décontenancé;* il se plaint d'une ardeur d'uriner.

« Tout le jour, on le pria inutilement de boire ou de prendre du bouillon; il refusa constamment, sous prétexte d'aversion pour le bouillon et de manque de soif. Le soir, il demande un potage; *mais ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'il en avale quelques cuillerées*, et il en fut fortement travaillé jusqu'à ce qu'il les eût rejetées : cela ne fut rien cependant en comparaison des agitations, des efforts pour vomir, de l'oppression

et de la suffocation qui suivirent l'administration d'un lavement; ces tourments continuent et vont toujours en augmentant pendant la nuit. *Le malade ne peut rien avaler; la seule proposition de la tisane et du bouillon le met en convulsion; il se plaint du mouvement, de l'agitation de l'air, occasionnés par ceux qui l'approchent, il s'en dit suffoqué; il n'avait pas moins d'horreur pour la lumière, et il fallut, le lendemain matin, le priver du jour en le logeant dans une chambre peu éclairée.* Il pria alors qu'on lui accordât un peu de vin : je lui présentai moi-même, dit l'auteur, ce vin tant désiré; mais mon étonnement fut au comble en voyant tout à la fois, ce que je ne saurais bien exprimer, *sa joie et son empressement à boire, et l'horreur qui l'en empêchait. Sa main portait la tasse vers la bouche, mais ne pouvait arriver qu'à moitié chemin, et rétrogradait alors par un mouvement involontaire plus prompt et plus rapide que celui qui l'avait avancée; la bouche, qui allait au-devant de la tasse, la repoussait, dès qu'elle allait y toucher, par un frémissement des lèvres et par un violent hurlement.*

« Le malheureux eut beau renouveler plusieurs fois ses efforts, et entrer dans une sorte de colère pour faire arriver la tasse jusqu'à sa bouche ; il eut beau fermer les yeux et s'y prendre de toutes les manières, il ne put en venir à bout. On essaya de porter la tasse à la bouche du malade ; mais elle fut repoussée de sa part avec un contre-coup, des frémissements, des mouvements convulsifs extraordinaires au cou et à la face, des *sifflements au gosier* et des hurlements : il ne fut pas possible de faire entrer une seule goutte de liquide, quoiqu'il parût s'y prêter de tout son pouvoir, et qu'il marquât la meilleure volonté et le désir le plus ardent de l'avaler. On revient plusieurs fois à la charge avec aussi peu de succès. L'*intérieur de la bouche*, le *gosier*, le *cou*, ne présentent *aucun gonflement ;* on assure au malade que *rien ne s'oppose à la déglutition :* il s'arme d'un nouveau courage, approche, avec une sorte de fureur, la tasse de ses lèvres; elle y touche cette fois, mais elle est repoussée avec force, et jetée en l'air. *Des convulsions de tout le corps, des grimaces effroyables, accompagnées d'une oppression extrême, d'ef-*

forts incroyables de vomissement, avec menace de suffocation, firent croire que quelques gouttes de liquide étaient entrées dans la bouche. Au lieu de vomir, il ne rejeta que deux ou trois crachats blancs et épais ; et cet orage fut calmé en moins d'un quart d'heure. Le pouls était ce jour plus fréquent que la veille, mais sans élévation ; il était intermittent à chaque sixième ou septième pulsation, faible, inégal, irrégulier ; l'*oppression* et la *suffocation* furent toujours *en augmentant ;* les hurlements commencèrent vers midi ; les transports qui l'agitaient devinrent plus fréquents et plus violents; toujours ils étaient accompagnés d'efforts incroyables pour *vomir,* qui ne produisaient d'autre évacuation que celle de crachats blancs et épais. Les tendons du poignet, dans un sautillement continuel, couvraient presque le pouls, dont la fréquence et la *faiblesse* augmentèrent de plus en plus. Pendant la nuit, les hurlements du malade effrayèrent tous les voisins ; son visage se défit ; la bouche fut couverte de bave vers minuit ; enfin il expira vers cinq heures du matin, quarante-huit heures après le début de sa maladie. Il *conserva la*

raison jusqu'à la fin; dans les moments de relâche, il faisait ses excuses aux assistants des transports qui l'entraînaient malgré lui; il pria le frère qui le tenait de ne le point quitter et de le serrer fortement dans ces instants. Il lui dit une fois qu'il craignait de le mordre; il lui dit aussi qu'il était peut-être *enragé*, mais qu'il ne savait pas comment il pouvait l'être. Et, en effet, personne de sa famille, ni d'autres, ne lui ont entendu dire qu'il eût été piqué ou mordu par aucun animal (1).»

SEPTIÈME OBSERVATION.

« Un jeune homme de trente ans, d'un tempérament *mélancolique*, asthmatique depuis plusieurs années, s'étant livré pendant quelques jours à des exercices de corps très-violents dans un grand magasin de papier, où il respira beaucoup de poussière, se découvrit presque tout en sueur. Il fit, le 31 mai 1757, durant la plus grande chaleur du jour, une marche forcée à deux lieues de

(1) Journal des Savants, décembre 1757.

Paris ; pendant ce voyage, il éternua presque continuellement. De retour, *difficulté de respirer et d'avaler, tristesse, inquiétude;* le malade se met au lit, y reste tout le jour sans vouloir rien prendre. Le soir, augmentation très-grande de la difficulté de respirer, *crainte de suffocation*. Un chirurgien appelé fait une saignée du bras, et ordonne de la thériaque délayée dans l'eau ; le malade, après l'avoir refusée, consent enfin à la prendre; *il l'avale avec la plus grande difficulté, et à l'instant suffocation, raidissement des bras et des mains, cris;* il prie qu'on le secoure en lui tirant des doigts avec force. Cet accident passé, il revient à son premier état, et passe ainsi la nuit. Le matin, nouvelle saignée qui ne soulage pas plus que la première. A onze heures, M. Lavirotte voit le malade ; la respiration ne se fait point par le nez et cependant le malade craint d'avoir la bouche ouverte... *Il y porte la main dès qu'on ouvre la porte de la chambre, et crie que l'irruption de l'air va l'étouffer ; l'haleine même de ceux qui lui parlent l'incommode beaucoup, il se retourne pour l'éviter*. Ses yeux sont hagards ; son pouls est dur, concentré, pas plus agité

que dans l'état naturel; *la gorge ne présente aucun vestige d'inflammation;* point de céphalalgie; douleur à l'estomac, éructations; la nuit précédente, il avait eu quelques nausées... *A la vue de l'eau qu'on lui présente dans une cuillère à café, les yeux tournent, les membres sont agités de mouvements convulsifs, les muscles du cou se raidissent, le cartilage thyroïde s'élève et s'abaisse avec une vivacité singulière.* Après quelque temps de calme, il essaie, sans horreur, d'avaler un peu de mie de pain, mais tous ses efforts sont inutiles; un demi-bain proposé n'effraie pas le malade; mais lorsqu'on *apporte de l'eau, il éprouve un frémissement convulsif universel et une sueur froide considérable.* Il eut de la peine à entrer dans l'eau; il y resta une heure et quart et demanda alors, avec beaucoup d'agitation, à en sortir : on craignit une syncope et on le retira; il se trouva un peu soulagé, et dit que dans l'eau *sa gorge* était *moins serrée, sa respiration plus facile;* qu'il lui semblait alors que son mal commençait à descendre, mais qu'il lui était impossible d'y rester davantage. Le *spasme* augmenta bientôt. Une saignée du pied semble

le rendre un peu plus tranquille. Le malade demande un bouillon, *mais il en détourne la vue; il y trempe seulement un doigt et le porte sur sa langue; à l'instant il jette des cris affreux; il est pris de convulsions si violentes que six personnes ont de la peine à le tenir; sa tête surtout est agitée d'une manière épouvantable; son visage est gonflé, sa bouche ouverte; il cherche à mordre et jette une bile noirâtre*; le cou *tuméfié* égale presque la tête en grosseur. *Pouls très-petit*, très-vif, *serré et convulsif;* sueur froide et gluante. Après trois heures de cet état terrible, les forces et l'agitation diminuent, les cris cessent, et la mort a lieu dans le même jour, second de la maladie.

« Cet homme assura, et ceux qui vivaient avec lui, depuis plusieurs années, confirmèrent qu'il n'avait jamais été mordu ni piqué par aucun animal (1). »

(1) Observation de Lavirotte dans le *Journal des Savants*, août 1757, p. 81.

NEUVIÈME OBSERVATION.

« Le fils du fournier de Talend, âgé de vingt-deux ans, ressentit le soir, 8 septembre 1765, une ardeur d'urine qui lui donna des mouvements convulsifs ; il voulut boire de l'eau, mais *à mesure qu'il l'approchait de ses lèvres il sentait croître une répugnance dont il ne pouvait se rendre raison*... Cet état persista la nuit et le lendemain ; ce jour, au soir, chaleur brûlante dans l'estomac et à la *gorge* ; visage *rouge* et enflammé ; yeux égarés comme ceux d'un homme étonné et rempli d'inquiétude ; *la vue de l'eau à une certaine distance ne l'effraie pas moins* ; dès qu'on *l'approche de sa bouche, tout son corps entre en convulsion ;* pour le faire boire on couvre l'eau, et le peu qu'il en avale avec un chalumeau *lui donne des mouvements convulsifs.* Le troisième jour, *premier degré de l'hydrophobie, écume à la bouche, fureur*... Quatre personnes tiennent le malade dans son lit; il est dans un état déplorable; bientôt *insensibilité presque complète du pouls ; refroidisse-*

ment des extrémités ; mort vers trois heures du matin.

« Cet homme n'avait été *mordu par aucun animal*; un travail forcé , surtout la veille du jour où cette maladie se déclara, dans une carrière desséchée et exposée au soleil le plus ardent , paraît en être la seule cause. (C'est cette cause-là ou une autre). (1)

DIXIÈME OBSERVATION.

« Un jeune homme, après avoir abandonné sa maîtresse dont il avait été éperdument amoureux, devint jaloux d'un nouvel amant auquel elle s'était attachée, et il fit ce qu'il put pour supplanter son rival; mais ses protestations furent inutiles : la femme, obstinée dans ses refus, lui ôta toute espérance. Alors, dans un de ces moments passionnés où l'on ne connaît que la *fureur*, ce jeune homme *se mordit* au doigt du milieu jusqu'à s'emporter la peau. Le lendemain il sentit des élancements au doigt mordu, avec une

(1) Observation de Le Roux, voy. page 6 de son *mémoire*.

douleur qui s'étendait à tout le bras. La tête se prit ; il eut bientôt des *mouvements convulsifs, qui se succédèrent d'un moment à l'autre ;* il fut saisi de *l'horreur de l'eau* et *refusa tous les aliments ; l'air même le suffoquait* ; il menaçait de mordre tout le monde. Le quatrième jour, il mourut dans les accès de la rage la plus confirmée » (1).

ONZIÈME OBSERVATION.

« Le 12 juin 1752, Poisel, âgé de quarante-quatre ans, d'un tempérament *bilieux*, entra dans une *violente colère* contre un porte-faix qui, en lui apportant du bois, cassa une glace chez lui. Un quart d'heure après il se met au lit, sommeille quelques instants et se réveille avec une *grande envie de boire qu'il ne peut satisfaire* ; il a l'air violent et égaré. Bientôt paraissent le délire et les convulsions. Tous ces symptômes vont en augmentant jusqu'à trois heures du matin qu'il meurt.

Il fit inutilement les plus grands efforts

(1) Observation de Gallet-Duplessis dans les mém. de la soc. de méd., t. 6, p. 59.

pour boire et soutint toujours *n'avoir jamais été mordu par aucun animal,..* (1).

DOUZIÈME OBSERVATION.

« Un jeune militaire, dégoûté de la profession des armes, et consterné par des chagrins domestiques, cherche la solitude et s'éloigne de ses camarades, ce qu'ils attribuent à un défaut de bravoure ; et, par manière de jeu, ils entrent à minuit dans sa chambre, précédés d'un tambour qui battait la charge, s'écriant que les Autrichiens avaient passé le Rhin et que tout était dans le plus grand danger. Ce jeune homme éprouve à l'instant des convulsions effrayantes : son regard est furieux, il jette des cris horribles, et quelques propos rassurants qu'on lui tienne, il ne revient à lui qu'au bout d'un quart d'heure. *Dès lors, sentiment d'ardeur et de constriction à la gorge, et nouvelles convulsions aussitôt qu'on lui présente de l'eau et du vinaigre, avec expectoration d'une salive écumeuse et abondante.* Le

(1) Pouteau, *essai sur la rage*, p. 7.

lendemain, à son admission à l'hôpital militaire, *nouvelles convulsions à l'aspect d'une boisson qui lui fut offerte*; regard étincelant; respiration précipitée et irrégulière; pouls intermittent et à peine sensible; hurlements affreux. Cet accès dure une demi-heure, et le malade revient à lui-même, *se plaignant d'avoir les liquides en horreur, d'éprouver une grande chaleur à la gorge et une extrême pesanteur de tête*: prescription de bains et d'une potion antispasmodique, que le malade ne peut prendre, à cause des convulsions que renouvelle la seule vue des liquides. *Impression de la lumière insupportable;* on le place dans un cabinet peu éclairé: retour de plusieurs accès jusqu'à onze heures, époque de sa mort.

Dans l'intervalle des accès, *la respiration était à peine gênée;* le pouls était fort et développé, le regard abattu: le malade assura n'avoir jamais été mordu par aucun animal, il ne chercha lui-même à mordre que dans le dernier accès; mais quoiqu'il ne fût pas tenté de le faire dans les précédents, il priait néanmoins les personnes qui l'entouraient de s'éloigner dès qu'il en pressentait l'invasion.

L'autopsie cadavérique n'apprit *rien de particulier, la gorge contenait seulement une mucosité assez abondante* (1).

TREIZIÈME OBSERVATION.

« Le sieur Balthasar Mathieu, natif d'Almas, près Saint-Flour en Auvergne, âgé d'environ trente-cinq ans, vivait depuis son bas âge à Paris ; il était domicilié, lors de son décès, à l'hôtel de la Pucelle d'Orléans, rue des Mathurins ; portefaix de sa profession, et d'un tempérament sanguin, il était plus sensible du côté du moral que son état ne semblait l'indiquer. Il avait toujours mené une vie fort réglée, et ne se rappelait pas avoir eu de maladie, à l'exception d'une légère douleur de rhumatisme qu'il avait ressentie depuis deux ans.

« Depuis trois semaines, ayant appris qu'un de ses frères voulait le battre, pour des raisons qu'il est inutile de détailler ici, il en fut saisi de crainte. Le samedi 28 octobre 1780,

(1) Pinel, *Nosographie philosophique*, t. 3, page 145, 4e édit.

la femme de ce frère alla le trouver à la place de Cambrai, et lui dit plusieurs choses qui lui firent de la peine; il la quitta fort en colère, et se retira chez lui sentant des lassitudes aux jambes, et un peu de faiblesse dans le reste du corps. A cette époque, un enchifrènement dont il était affecté depuis trois jours le quitta. Sa femme l'engagea à se coucher : alors il ressentit un léger frisson; on le couvrit plus qu'à l'ordinaire; il reposa peu cette nuit; son sommeil fut interrompu par des rêves désagréables.

« Le dimanche 29, il commença à se sentir *un peu d'aversion pour les liquides, tels que l'eau, le bouillon, etc.* Cette répugnance, augmentée pendant la journée, ne l'empêcha pas de manger deux soupes et un morceau de pain; la nuit fut assez tranquille, il dormit sans agitation. Le lundi 30, on me pria de l'aller voir; il venait de la messe. M. Gosse, mon ami, l'avait déjà interrogé sur l'état de sa santé; il lui avait répondu qu'il *sentait une pression à la poitrine et qu'il avait crainte de l'eau :* ces symptômes paraissent *hydrophobiques* à mon ami. Il le questionna de manière à ne lui donner au-

cune inquiétude, en le priant de lui dire s'il n'avait pas été piqué par quelques mouches ou mordu par quelque animal ; il assura que rien de pareil ne lui était arrivé. En entrant chez lui, il me pria d'approcher doucement de sa bouche, parce qu'on faisait, disait-il, en allant vite, *avancer une trop grande quantité d'air qui le suffoquait.* Le pouls était dur et non accéléré, puisqu'il ne battait que soixante-quatre à soixante-six fois par minute, ce qui est à peu près ordinaire aux personnes adonnées aux travaux pénibles ; son visage était naturel et sa peau un peu sèche. Il répondit de la manière suivante aux questions que je lui fis. Après m'avoir donné le détail de ce qui était cause de sa maladie, il me dit que depuis deux ans il avait une douleur de rhumatisme qui se portait tantôt à l'épaule droite, tantôt à la gauche, mais qu'elle n'était jamais ni bien forte ni continuelle. L'inspection de la partie ne me fit rien voir de remarquable ; j'examinai la bouche, et je ne pus apercevoir des *boutons* qu'il prétendait sentir *au côté gauche de la langue ;* elle ne présentait *rien de particulier ;* il ne ressentait aucune douleur dans

les autres parties du corps. Je lui présentai de l'eau dans une tasse, *il avança son bras en tremblant, saisit la tasse et la porta à sa bouche : on le voyait s'agiter et entrer en convulsion à mesure qu'il l'avançait. Aussitôt qu'elle eut touché ses lèvres, ses yeux devinrent fixes ; sa respiration parut prompte et laborieuse ;* son pouls était toujours régulier, dur et fort, mais sans accélération : il avala l'eau, et l'agitation ne cessa que lorsqu'il eut abandonné la tasse. Dès qu'il apercevait les liquides, il était prêt à *suffoquer ;* sa poitrine se resserrait ; il ressentait un picotement à la plante des pieds, qui montait le long des jambes et des cuisses, d'où il se prolongeait le long des avant-bras, des bras et des épaules, ensuite à la tête, aux gencives, et dans tout le tronc : il le comparait à la morsure des grosses fourmis qui montent sur les chênes ; ce picotement commençait et finissait avec la convulsion. En appliquant ma main sur son ventre, je soulevai les couvertures du lit ; il lui survint un accès qui fut très-court ; je lui en demandai la raison, il me répondait qu'il provenait *de l'agitation de l'air produite par les*

couvertures, et qu'il lui arrivait toutes les fois qu'on faisait des mouvements dans la chambre ou qu'on s'approchait tout près de son lit ; qu'il sentait alors un étouffement qui lui faisait exécuter des mouvements involontaires. Je passai de nouveau fort doucement ma main sur sa poitrine : dans ce moment il entra une personne, et l'accès le reprit ; mais il fut plus fort que le précédent. Il criait et faisait signe à cette personne de se mettre de côté, et d'aller doucement ; je sentais sa poitrine se resserrer en tous sens; mon doigt mis entre deux côtes me parut être pressé par leurs bords ; *la verge était en érection :* après l'accès, il me dit, dans son patois d'Auvergne, afin qu'on ne le comprît pas, que cela était fréquent depuis le commencement de sa maladie ; que pendant les nuits du 28 au 29 et du 29 au 30 il avait vu sa femme plusieurs fois, mais que ce désir était à présent passé, et que, quoiqu'il fût en érection dans le moment des accès, il n'éjaculait pas. Sa femme me disant que les urines étaient suppprimées, je lui fis faire une décoction de chiendent nitrée, et lui proposai la saignée, pour laquelle il pa-

rut avoir de la répugnance. Je me retirai après lui avoir ordonné un lavement avec l'eau et l'huile; le soir, je retournai chez lui, il ne voulut pas encore se laisser saigner: le lavement lui avait fait rendre des matières assez consistantes et de mauvaise odeur; son état était le même que lorsque je l'avais quitté; je lui fis prendre deux cuillerées d'une potion composée de trente gouttes de laudanum liquide de Sidenham, de deux onces d'eau de fleurs d'orange, d'une demi-once sirop de pivoine, et de quatre onces d'eau de lis : la nuit fut assez tranquille.

« Mardi 31, à cinq heures du matin, on vint m'appeler; il était fort agité et parlait beaucoup; il consentit à la saignée: je lui tirai quatre palettes de sang qui, refroidi, ne présenta rien de particulier. Bientôt après il rendit environ un poisson d'urine semblable à-peu-près à du méconium délayé; elles ne précipitèrent point et furent toujours troubles; je lui fis continuer sa tisane et il urina trois ou quatre fois dans la journée: deux heures après la saignée, il vomit environ trois cuillerées d'une bile de consistance et de couleur ordinaires; il prit quelques lavements

dans la journée; les accès devinrent moins fréquents et il mangea une soupe que sa femme lui présenta vers le soir; une heure après l'avoir prise, il fit inutilement des efforts pour vomir. Les accès devinrent plus fréquents; il alla trois fois à la garde-robe et assez copieusement; les matières étaient consistantes, mêlées de glaires, et d'une odeur infecte; je lui fis prendre un lavement, qui le débarrassa encore de quelques matières semblables aux premières. *Le son des cloches l'agitait vivement;* il rendait des vents par la bouche et par l'anus; il sua un peu pendant la nuit.

« Mercredi, 1er novembre, je le vis à six heures du matin : son horreur pour les liquides avait augmenté, mais la douleur à l'épaule était passée, il se sentait un bien-être général. Les *accès ne survenaient que quand on lui présentait des liquides, et lorsque l'air était agité, soit par la vibration des cloches ou d'un instrument à cordes :* un violon dont je me servis augmenta beaucoup ses convulsions; il me priait de finir et de m'en aller. *Tous les sens devinrent plus exquis*, et les *facultés intellectuelles semblaient être aug-*

mentées; il voyait à une grande distance des corps très-petits; *la lumière trop vive l'incommodait;* sa pupille me parut un peu rétrécie; il savait distinguer parmi plusieurs personnes, quoique assez éloignées, celles qui avaient bu ou touché quelque liqueur dont l'odeur l'incommodait, comme de l'eau-de-vie, du vinaigre, etc. Il les priait pour lors de s'écarter. Toute l'habitude de son corps était devenue plus sensible; il me fit porter la main sur son bras gauche pour me faire sentir des boutons; mais je ne pus les apercevoir, ni par le toucher, ni par la vue; il disait qu'il les sentait crever de temps en temps. On vint le confesser, et il reçut beaucoup de visites, ce qui le fatigua extrêmement et augmenta la violence de ses accès. A six heures du soir, je lui fis prendre un bain de pied et trois cuillerées de sa potion, ce qui le tranquillisa: il sua abondamment; on lui changea deux fois sa chemise, les draps même et l'oreiller étaient mouillés; cette sueur étoit fétide. Il dormit pendant trois heures d'un sommeil tranquille; à son réveil, il se sentit soulagé; quatre heures après, il lui survint des angoisses, des nausées et des convulsions violentes.

« Jeudi, 2 novembre, on vint m'appeler de grand matin; je trouvai le pouls dans le même état que la veille, le visage rouge; les yeux n'étaient point enflammés; il avait un léger mal de tête, comme le jour précédent: je proposai un bain, il me dit qu'il voulait aller à l'Hôtel-Dieu pour le prendre; je le saignai du pied. Il fit ensuite un tour dans la chambre et se coucha; il sua abondamment après avoir pris, au moyen d'un tuyau de fer-blanc de cinq lignes de diamètre et de dix-huit pouces de long environ, un demi-setier d'une infusion de tilleul, mêlée avec une demi-once d'eau de fleur d'oranger; quelques heures après, les accès recommencèrent; les cloches qui ne cessaient de sonner, le fatiguaient beaucoup; il était *furieux* lorsque quelqu'un entrait. Il n'y avait que sa femme et moi qui pussions l'aborder en l'approchant très-doucement. Je priai qu'on ne laissât entrer que les personnes nécessaires, le malade m'approuva beaucoup: il raisonnait avec tout le discernement possible; il ne perdait pas même pendant les accès sa présence d'esprit, et répondait avec justesse à toutes les observations que je lui faisais;

quand il entrait quelqu'un, quoique fermement persuadé qu'il ne lui voulait aucun mal, il se sentait oppressé, il semblait qu'on allait le saisir pour le battre; il demandait qu'on lui appliquât la main sur le front, mais si elle s'abaissait vers les yeux, il criait, la repoussant avec la sienne et entrait en convulsions. Ce jour-là, il désira qu'on lui mît la main sur la région épigastrique, à la hauteur du cartilage xiphoïde. A une heure et demie, M. Paulet, averti par M. Gosse, mon ami, fut curieux de voir le malade; il eut d'abord de la peine à l'aborder, quoique celui-ci le reconnût et se rappelât son adresse; cependant, à force de tentatives et en allant très-doucement, il parvint à lui toucher le pouls et à lui faire répondre à toutes les questions qu'il lui fit. Dans ce moment, le malade, rencontrant les yeux de M. Gosse qui le fixait, se mit à crier et eut un accès des plus violents. Il me dit de ne pas l'abandonner, qu'il me voyait avec plaisir à son côté, mais qu'il ne fallait pas le fixer. M. Paulet le visita le soir avec M. le commissaire Laumonier; ils eurent d'abord de la peine à l'aborder, mais peu à peu il parvinrent à le toucher. Je fus le voir

à neuf heures du soir : je trouvai le pouls augmenté en dureté et en vitesse ; sa peau était sèche, et les convulsions très-fortes. Je lui fis boire de l'infusion de tilleul, pour laquelle il avait marqué moins de répugnance, et je fis préparer le bain que j'avais proposé; il y entra à onze heurs trois quarts de la nuit : il y plongea d'abord ses jambes et l'accès le prit; il s'agita et on fut forcé de le soutenir pendant l'espace d'un quart d'heure; il parvint à y entrer jusqu'au sommet de la poitrine. Lorsqu'il entra dans le bain, je vis que pendant l'expiration il se faisait un enfoncement considérable dans l'espace triangulaire qui est entre la clavicule et le bas du cou; dans l'inspiration au contraire une élévation se manifestait au même endroit; à la même époque, c'est-à-dire en entrant dans le bain, ses yeux étaient fixes; il serrait fortement les mains de ceux qui le tenaient; l'accès étant passé, il portait très-souvent sa lèvre entre ses dents, ce qui avait eu lieu plusieurs fois dans son lit; il me pria de ne pas le quitter, d'ôter la lumière, qui l'incommodait, et d'éloigner les vapeurs qui sortaient du bain. Il y urina trois fois sans aucune

douleur et sans apercevoir la légère cuisson qu'il avait ressentie depuis sa maladie. Il resta dans son bain jusqu'à une heure un quart, et en sortant il fut pris d'un nouvel accès, occasionné par l'eau qu'il fit mouvoir : il poussa des cris convulsifs ; quatre personnes furent obligées de le tenir. Il revint peu-à-peu et gagna son lit en s'appuyant sur les épaules d'un de ses frères, et se cachant la tête. Son pouls avait diminué de dureté et de vitesse : il se trouvait assez bien ; je lui fis prendre trois cuillerées de sa potion, il dormit une demi-heure, et redemanda de sa potion. Le reste de la nuit fut assez tranquille.

« Vendredi 3, à cinq heures et demie du matin, on vint m'appeler. Je le trouvai étendu sur le plancher, couvert d'un drap ; il priait qu'on lui cachât la tête. Dès qu'il m'aperçut, il se mit à crier, se leva et chercha à s'échapper par la fenêtre ; cinq de ses frères le saisirent ; mais il en renversa un d'un coup de pied, en écarta deux avec ses bras et entraîna les deux autres. On lui jeta un linge sur la tête, qui l'arrêta aussitôt : on le porta sur le lit. Il prit ce linge entre ses dents et le mordit : il criait qu'on l'attachât. Je lui fis lier les

bras et les jambes, et les efforts cessèrent. Il parlait d'un ton ferme, sans s'arrêter par intervalles comme il l'avait fait le jour précédent; il se mettait en colère de temps en temps, et demandait un tonneau pour le mettre sur sa tête. Je lui fis donner un grand carton cylindrique, mais il répéta que c'était un tonneau défoncé des deux côtés qu'il lui fallait, afin, disait-il, que le vent ne vînt pas par-devant, mais d'en haut. Je lui répondis qu'il lui écraserait la poitrine; il me dit qu'il fallait l'échancrer au devant. *Ce fut alors que la salivation commença à se manifester; il cracha même sur le visage de sa femme:* il revint cependant à lui, et me pria de me tenir derrière le rideau pour me dérober à sa vue, disant que s'il me voyait, je le ferais mourir: cette crainte de ma présence avait eu lieu depuis que je l'avais fait lier; il m'en demanda cependant pardon et me tendit, par-dessus la couverture, le bras que je venais de délier, pour me laisser toucher son pouls. Les pulsations étaient intermittentes et faibles; son visage était rouge, mais ses yeux ne l'étaient pas; il parlait continuellement d'un ton plaintif; ne voulait voir que

sa femme et un de ses frères; il désira qu'on lui détachât l'autre main, en me promettant qu'il serait tranquille. Il demanda à boire sans tube; on lui en donna dans une tasse d'étain. Il but environ un demi-poisson et ne voulut plus la lâcher, disant que c'était la coupe de la nouvelle alliance, qu'il ne boirait plus qu'avec elle. Depuis ce moment il fut assez tranquille : son pouls s'affaiblissait de plus en plus.

« Un des assistans, assis devant lui, lui toucha par hasard les pieds ; il lui dit de continuer, que cela lui faisait un grand plaisir. J'avais envoyé chercher de l'alcali volatil fluor pour essayer les effets de ce remède si vanté depuis quelque temps. Après qu'on lui eut frotté l'épigastre et la poitrine avec l'huile d'olive, on lui donna douze gouttes d'alcali volatil étendues dans de l'eau: aussitôt l'accès devint plus violent et plus continuel; il criait à haute voix de le tenir ou de l'attacher; il faisait des efforts considérables; la respiration devint fort laborieuse, et il ne fut plus possible de lui faire des frictions mercurielles qu'un médecin très-instruit conseillait. Sa voix s'affaiblit; il articulait diffi-

cilement et me demandait. Une heure après, on vint m'appeler: il me tendait les bras, et me disait de lui toucher le pouls, qui se faisait à peine sentir. Je lui demandai où il avait mal : il porta *sa main à sa gorge* pour montrer qu'elle était *dans un état de resserrement;* la salivation augmentait, il crachait continuellement et était dans le tourment le plus affreux. Les spectateurs me demandaient continuellement quelque chose pour le tranquilliser : je lui donnai *quarante gouttes de laudanum liquide dans un demi-poisson d'eau :* il l'avala avec assez de facilité, l'accès fut moins fort et eut quelque interruption. Cet état ne dura qu'une demi-heure, pendant laquelle il reprit son bon sens, parla à sa femme et à ses parents qui le tenaient. La tête et les extrémités avaient perdu leur chaleur; *le pouls ne s'y faisait plus sentir; une sueur froide sortait de toute l'habitude de son corps;* les linges qui l'environnaient en étaient tout mouillés. Il expira à trois heures et demie après midi, ayant un rire sardonique dont il a conservé l'empreinte après sa mort.

État du cadavre. Le samedi 4, à huit heures, le corps n'exhalait aucune odeur désa-

gréable ; je n'aperçus ni plaie, ni contusion, ni cicatrice ; on observait seulement le long de la colonne vertébrale une tache noire, qui était due au frottement et aux mouvements continuels qui avaient eu lieu pendant la maladie. L'écartement des paupières était semblable à celui d'un homme qui veille ; on remarquait à la sclérotique plusieurs taches assez étendues et noires ; mais je les ai souvent observées sur les yeux de cadavres de personnes mortes à la suite des fièvres malignes et putrides. La bouche était à demi ouverte ; je n'observai rien dans son intérieur que de très-naturel.

«Le crâne étant enlevé, on n'aperçut aucune altération à la dure-mère, à l'arachnoïde et à la pie-mère ; *les veines du cerveau paraissaient seulement un peu engorgées ;* la substance cérébrale ne présentait rien de particulier; elle était même un peu consistante : *les ventricules latéraux contenaient seulement une petite quantité de matière lymphatique, comme cela arrive à la suite d'une mort violente ;* le plexus choroïde était engorgé; les autres parties du cerveau n'offraient rien que de naturel.

« Le poumon était d'un brun noirâtre; on remarquait çà et là des taches noires plus ou moins étendues, à-peu-près rondes; il était adhérent aux parois de la poitrine, au médiastin, et même au diaphragme du côté gauche. Le péricarde contenait environ deux cuillerées de liquide. Le diaphragme n'était pas enflammé, seulement quelques-unes des veines phrénétiques supérieures paraissaient un peu dilatées. Les veines étaient remplies d'un sang qui n'avait rien de particulier; les artères étaient vides. La trachée-artère, l'œsophage, le larynx et le pharynx ne présentaient rien que de très-naturel. Les glandes sublinguales, sous-maxillaires et parotides, étaient dans un bon état.

« Le premier coup de scalpel qui pénétra dans le bas-ventre fit sortir avec sifflement une assez grande quantité d'air d'une très-mauvaise odeur, qui suspendit, malgré moi et pendant quelques secondes, ma respiration: la partie convexe du foie était dans son état naturel; la partie concave était noirâtre et semblait avoir des nuances violettes. La vésicule du fiel était à demi pleine. L'estomac était fort rétréci, ses veines étaient engor-

gées : on ne trouva dans son intérieur aucune parcelle d'aliments, mais seulement une partie du laudanum liquide qu'il avait pris une heure avant sa mort, mêlé avec quelques matières glaireuses. Le pylore parut un peu rétréci, sans aucune altération apparente. Le duodénum avait dans sa première courbure deux taches livides d'environ huit lignes de diamètre, et une dans la seconde courbure; le reste de cet intestin était enflammé et contenait une matière assez épaisse et noirâtre. Le jéjunum était enflammé dans son commencement, et l'iléon vers sa fin; mais cette inflammation se terminait à la valvule iléo-cœcale : tous les intestins grêles étaient remplis d'air, mais le rectum était entièrement vide.

« La vessie contenait environ un poisson d'urine assez épaisse ; je n'y aperçus rien de particulier. Les muscles du ventre se rompaient avec la plus grande facilité. » (1)

(1) Observation fort intéressante due à M. Martin de la Caze, et insérée, tome 6. pag. 60 et suiv. des *Mémoires de la Société royale de Médecine*.

14e OBSERVATION.

« Le nommé Audibert, serrurier et aubergiste, demeurant sur le chemin des Etroits, près de Lyon, éprouva, le lundi 6 août 1804, une *hydrophobie spontanée,* pour laquelle je lui donnai des soins, et dont voici l'histoire fidèle.

« Cet homme, âgé de 27 ans, s'était livré, depuis sa plus tendre enfance, à toutes sortes d'excès; il avait essuyé plusieurs maladies vénériennes dont il avait toujours été imparfaitement guéri; ajoutez à cela que les morts violentes ne sont pas rares dans sa famille. Peu de jours avant la maladie dont il est mort, quelques ouvriers de sa profession lui avaient proposé, pour vider une ancienne querelle de corps, de s'enfermer avec eux dans une chambre et de se battre à coups de poing les uns contre les autres, comme les boxeurs anglais, jusqu'à ce qu'ils tombassent à terre de fatigue et d'épuisement. Audibert accepta la partie, et pendant trois heures que dura ce combat à outrance, il gourma et fut gourmé : je me suis assuré

qu'il n'avait point été mordu par ses adversaires; mais il présentait, quelques jours après, sur différentes parties de son corps, et notamment sur la région épigastrique, des traces de contusions violentes. Le lendemain de cette scène, il retourna à la forge et travailla avec ardeur. Dans un moment où il était baigné de sueur, il se jette dans la Saône pour égoutter un bateau, et y demeure plus d'une heure ayant de l'eau jusqu'aux genoux. Audibert éprouva du malaise, quelques frissons passagers, et surtout une douleur très-vive au coude gauche. Le samedi 4 août, même état; le dimanche 5 août, la douleur, par intervalles, est excessive; le malade cependant reste levé tout le jour, et sert à table les différentes personnes qui viennent dans son auberge, et boit même, sans trop de discrétion, du vin avec ses amis, interrompant la conversation par des gémissements, des soupirs que lui arrachait la force de la douleur : il se couche à l'heure ordinaire; mais le lendemain 6 août, à quatre heures du matin, il est saisi tout-à-coup d'une vive frayeur; il réveille sa femme en lui disant que s'il n'est pas secouru prompte-

ment c'est fait de lui; *qu'il éprouve un serrement dans le cou qui l'étouffe et l'empêche d'avaler. Dès-lors, impossibilité de boire et horreur pour l'eau lorsqu'on lui en présente; dans certains moments, il a peur et cherche à s'enfuir.* Il est dans son lit, assis sur son séant, et fort agité; ses angoisses sont inexprimables, il craint la mort et annonce qu'il mourra dans la journée. J'avais beau lui prodiguer les assurances de guérison et, pour l'en persuader davantage, user de tout l'ascendant que pouvait me donner sur lui le triste ministère que je remplissais alors, rien ne put dissiper cet affreux pressentiment, et je le trouvai si bien établi que ce signe seul suffit pour me faire prévoir la mort du malade. L'inquiétude était si grande que, dans l'espace de deux heures, Audibert fit changer huit fois la place de son lit; il éprouve toutes les demi-heures, et quelquefois seulement toutes les heures, un accès de fureur, dans lequel il ne cherche point à mordre, mais il maltraite sa femme qu'il aimait beaucoup, et qu'il avait épousée depuis peu de temps. Il n'épargne pas non plus les assistants, et les coups tombent sur tous ceux qui se présentent à lui; mais il

semble que, par *une perversion affreuse de sa sensibilité, les personnes qu'il a le plus aimées sont précisément celles qui lui inspirent le plus d'horreur. Chaque accès se termine par une convulsion générale, d'autant plus longue et plus forte que le malade approche davantage du terme de sa vie. Expuition continuelle d'une salive blanche et épaisse que le malade crache de tous côtés et qu'il affecte même de cracher le plus près possible des personnes qui l'entourent; loquacité continuelle; yeux effrayés dans l'intervalle des accès, et étincelants à leur approche. Le bruit l'affecte douloureusement, et lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme une porte, il applique involontairement la main contre l'oreille qui correspond à l'endroit d'où vient le bruit. Le courant d'air qu'on pousse sur lui, en s'approchant de son lit trop brusquement, le fait frissonner.* Il se plaint de sentir autour de lui une odeur insupportable, et d'avoir dans la bouche un goût affreux. *Le pouls et la langue n'offrent aucune altération sensible;* la voix est grosse, mais non pas enrouée; la respiration est précipitée et inégale. Je ne dois pas oublier de dire que le malade eut une sueur générale et si abon-

dante, que, dans l'espace de dix heures, il mouilla trente-neuf chemises, sans compter beaucoup d'autres linges, tels que draps et serviettes.

«Tels sont les symptômes que ce malheureux éprouva jusqu'à quatre heures de l'après-midi : il mourut à cinq heures. Dans la dernière heure de sa vie, son état changea un peu, et voici ce que j'observai : *il pouvait boire alors et même demandait à boire; il prenait lui même la tasse qui contenait le liquide et la portait à sa bouche en frissonnant; il avalait à la régalade, en fermant les yeux, quelques gorgées de boisson, puis repoussait la tasse avec horreur*. Une minute après avoir bu il rendait par les urines, et presque sans décomposition, le liquide qu'il avait pris. Les pupilles étaient très-dilatées; son haleine répandait autour de son lit une odeur acide semblable à celle des enfants qui ont des vers. Le malade n'avait point eu de délire jusqu'alors; mais quoiqu'il répondît encore juste à toutes les questions qu'on lui faisait, il parlait seul; et, dans ses monologues, il adressait des provocations et des menaces aux champions avec lesquels il s'était battu, comme

s'ils eussent été présents. A 5 heures du soir, il éprouva un dernier accès de fureur et de crise ; *il s'élança hors du lit avec impétuosité et mourut debout dans un état de convulsion.*

« J'appris qu'après sa mort il avait rendu par la bouche beaucoup de sang corrompu, et que le cadavre avait conservé longtemps de la chaleur. Je fis aussi des recherches auprès des parents d'Audibert et des compagnons de sa jeunesse et de ses plaisirs, pour savoir s'il avait été *mordu* par quelque animal irrité : ceux qui avaient le plus vécu avec lui et dont le témoignage était le plus précieux, m'assurèrent que ce jeune homme *n'avait jamais rien éprouvé de semblable* (1). »

15e OBSERVATION.

« Robert Chambourigaud taillait tranquillement sa vigne le trente-troisième jour de ses morsures. Il est alors *effrayé par des discours alarmants*, et sur-le-champ retourne chez lui, se plaint de douleurs *à la gorge*,

(1) Girard, *essai sur le tétanos rabien*, pag. 61, in-8o, Lyon, 1809.

ne peut boire, et s'étrangle le cinquième jour, pour terminer les tourments affreux auxquels il est en proie. » (1)

16e OBSERVATION.

« Le 15 mai 1792, Jacquelin, âgé d'environ douze ans, fut *mordu* à la main et au doigt par un chien enragé. Quarante jours après les morsures, il se portait bien : alors un autre enfant, dans une dispute, l'appela *reste de chien enragé*... A l'instant, Jacquelin resta interdit, stupéfait, ne répliqua rien, se rendit chez lui, et déclara à ses parents que le poignet mordu lui faisait ressentir de grandes douleurs. Bientôt il se plaignit de malaise général, *surtout à la gorge*, répétant souvent qu'il éprouvait les plus vives douleurs et une grande soif; ses yeux étaient hagards; il but d'abord; mais, le lendemain, dès qu'on lui présentait à boire, il détournait la vue avec horreur et précipitation; il priait qu'on chassât tous les *chiens* qui venaient sur lui (*était-ce le virus ou la terreur*

(1) Sauvages, *Dissert. sur la rage.*

qui occasionnait semblables visions?) : ne se trouvant pas obéi assez promptement, il saute de son lit, court après les chiens imaginaires, et va heurter contre un réel qu'il n'aperçut pas, quoiqu'il fût sous ses yeux; ce chien s'étant retiré de côté, le malade continue de courir après ceux qu'il croit voir, et se précipite sous une table, où ses gestes annonçent *qu'il croit les serrer et se battre contre eux*. On le remet sur son lit, on l'y attache; il *devient furieux*, sans cependant essayer à mordre. *Il eut quelquefois des convulsions*; sa *gorge* paraissait *gênée*.

« Quoique d'un caractère doux, il s'emporta contre ses parents (*parce qu'ils l'avaient brutalisé et garotté* sur son lit), et s'élança même une fois sur sa mère ; sa bouche était pleine de salive écumeuse, son regard terrible.

« Il mourut dans de grandes agitations, le 26 juin, trois jours après le développement de la rage. » (1)

(1) Observation de Guillemeau, *ancien Journal de médecine*, t. 39, p. 215.

17e OBSERVATION.

« Dans le mois de février 1762, un chien enragé mordit, aux environs de Besançon, quatre hommes et une femme. Confiée aux soins de M. Oudot, cette femme, après quarante jours d'un traitement mercuriel, jouissait en apparence de la meilleure santé; elle continua encore *quatre mois* à se bien porter; au bout de ce temps, une de ses amies lui témoigna le contentement qu'elle éprouvait de la trouver tout-à-fait guérie; *elle lui rappela tous les risques qu'elle avait courus, et lui apprit* (chose qu'on lui avait toujours soigneusement cachée) *que ses quatre compagnons d'infortune étaient morts de la rage, huit ou dix jours après l'accident.*

» Cette femme fut *vivement affectée* des propos qu'elle entendait; *les craintes* qu'elle avait éprouvées pendant le traitement, et qui avaient été calmées, ainsi que les songes effrayants aux chiens, aux loups et aux chutes dans l'eau, *se renouvelèrent.* Elle tomba alors dans une espèce *d'accablement*

qui l'obligea de se mettre au lit; elle baillait à chaque instant et éprouvait un grand ennui. Le lendemain, elle se plaignit de *ressentir des douleurs dans le bras qui avait été mordu*. On lui demande si elle boit, elle répond d'un ton assez ferme : *non, mais je n'ai pas soif et il est inutile de me tourmenter à ce sujet*. Elle refuse de l'essayer ; pourtant, s'y étant décidée, on approche de sa bouche une liqueur qui détermine un sentiment d'horreur.

« Le troisième jour, elle s'épouvante de tout ce qui ressemble à la peau d'un animal, et prie qu'on ne vienne point auprès d'elle avec un manchon. Les symptômes augmentent rapidement ; elle fait exactement fermer les rideaux de son lit, parce que le jour l'incommode singulièrement et la fait cruellement souffrir. Le quatrième jour, il lui prit *envie de mordre* ceux qui l'entouraient. Elle ne pouvait plus soutenir l'éclat d'une très-faible lumière qui répandait de la clarté dans sa chambre, et mourut enfin le cinquième jour de sa maladie (1). »

(1) Andry, *ouv. cit.*, p. 125 : obs. de M. Oudot.

18e OBSERVATION.

« Le 11 octobre 1777, cinq femmes furent mordues par un chien enragé. Traitées par les frictions mercurielles, elles se portaient bien quarante jours après la morsure et avaient quitté l'hôpital de Dijon. Retournée chez elle, la femme Poulet, *après avoir éprouvé un chagrin très-vif et s'être mise en colère*, le 30 novembre, tomba le lendemain dans *l'hydrophobie;* la nuit fut très-agitée, la malade se donnait des coups; ses yeux étaient égarés, *et elle disait ressentir une douleur au-dessus du sternum.* Les accidents empirèrent pendant le jour, et elle mourut la nuit suivante.

« Les autres femmes furent vivement effrayées de cet accident, mais ont continué de se bien porter. (1) »

Si la vive frayeur de ces femmes avait été jusqu'à la TERREUR, bien certainement elles auraient eu le sort de la femme Poulet.

(1) Andry, *ouv. cité*, p. 210; obs. de Le Roux.

19e OBSERVATION.

« Un enfant de dix à douze ans avait été mordu par un chien enragé ; il prit des remèdes, et, six mois après, il jouissait de toute sa santé. A cette époque, il reçut d'un de ses camarades un coup de pied sur la *cicatrice* de sa *morsure*... Sur-le-champ, il tomba à la renverse avec les symptômes les plus effrayants d'une rage caractérisée. On le transporta chez-lui, où il lui prit un second *accès*, pendant lequel il mourut. » (1)

Encore le *virus* qui se réveille, après six mois de léthargie ! Ne faut-il pas avoir une foi à toute épreuve, pour croire de pareilles balivernes ?

20e OBSERVATION.

« Pierre Taussin, âgé de 52 ans, fut mordu le 13 mars 1779 ; transporté le lendemain à

(1) Obs. de M. Beauvais, t. 6, p, 38, des *Mém. de la Soc. roy. de Méd.*

l'hôpital général de la Rochelle, il y fut traité sans accident jusqu'au 11 avril, jour où l'on voulut sonder et dilater sa plaie; le malade ressentit les douleurs les plus vives; l'hydrophobie se manifesta, et le 13 il expira (1). »

21e OBSERVATION.

« Claude Abeille, mordu à l'avant-bras par une louve enragée, se croyait à l'abri du sort de ses compagnons d'infortune, tous morts de la rage depuis près de neuf mois; par hasard il reçoit, d'un morceau de bois qu'il jetait dans la rivière, un coup sur la cicatrice de sa morsure, elle se rouvre à l'instant, devient douloureuse; *la douleur et le spasme saisissent le bras, et, se fixant bientôt à la gorge*, amènent l'hydrophobie et la mort (2). »

22e OBSERVATION.

« Un vieillard, âgé de soixante ans, vigoureux, d'un tempéramment bilioso-sanguin,

(1) Andry, *ouv. cit.*, p. 201 : obs. de M. Dupuy
(2) Ancien *Journal de méd.*, t. IV, p. 269.

avait été mordu par un chien enragé au métacarpe gauche; trois mois après, la plaie était cicatrisée, il se portait bien et rien n'annonçait la rage. Des *menaces* et des *coups qu'il reçoit le rendent extraordinairement craintif; un rien le fait trembler; tout inconnu est pour lui un traître; il l'évite, le fait et cherche les ténèbres*; après vingt jours de cet état, survient *l'horreur de l'eau* et de la lumière; on l'apporte à l'hôpital, où il meurt au bout de deux jours, après avoir continuellement *montré l'aversion de l'eau, la difficulté d'avaler, un sentiment incroyable de frayeur*, et après avoir éprouvé *une sécrétion de salive liquide mais non écumeuse* (1).»

23e OBSERVATION.

« M. Ch...., avocat, âgé de trente-deux ans, d'un tempérament *bilieux*, d'un caractère *vif et ardent, d'une humeur brusque et colère*, fut *mordu* par son chien, qu'il ne

(1) Morgagni, *de sed. et caus. morb.*, lib. 1, epist. VIII, art. XXVII, p. 113 du t. I, ed. Louvain, 1766.

croyait pas enragé, le 7 septembre 1781 ; il *ne fit aucune attention aux plaies, qui se guérirent promptement, et ne voulut faire aucun remède.* Il jouit d'une bonne santé jusqu'au samedi 9 mars 1782. Il passa ce jour en partie de plaisir à des noces et se fit remarquer par sa gaîté. Il pressa avec les dents les bras d'une demoiselle avec laquelle il dansait ; le soir, six heures avant que sa maladie se déclarât, il avait habité deux fois avec une autre femme. Sur les dix heures du soir, il se plaignit d'un peu d'irritation à la *gorge,* qui ne l'inquiétait nullement. A minuit, *il éprouve un peu de difficulté à respirer et à avaler;* les symptômes vont en augmentant pendant la nuit, et à cinq heures du matin un chirurgien appelé fait une saignée de quelques onces. A huit heures, *point de fièvre, nulle inflammation dans l'intérieur de la bouche, ni au gosier.* A l'approche d'une lumière et à la vue d'un verre plein d'eau, le malade frémit, s'agite, et crie qu'on ôte ces objets de devant ses yeux ; il boit encore quoique avec difficulté. Jusqu'à dix heures, on ne remarque que de légères irritations nerveuses ; mais *alors les convulsions furent*

portées au plus haut période. Néanmoins, *dans l'intervalle des accès*, il boit un peu; les liquides ne lui font point horreur, mais *il est menacé de suffocation dès qu'il veut en avaler;* vers midi, moment de fureur (pédiluve, promptement suivi de mieux). A trois heures, il but et prit un bain sans horreur; il eut des *mouvements convulsifs dans l'eau.* Le soir, les forces diminuant, il parut moins agité et plus maître de lui. Vers minuit, sortie par la bouche et par le nez *d'une quantité assez considérable de sang noir*, bientôt assoupissement léthargique suivi de la mort. *Rien de fâcheux n'est arrivé aux femmes dont il a été question, et à beaucoup d'autres personnes avec qui il avait précédemment commis plusieurs imprudences* (1). »

24e OBSERVATION.

« Sigisbert Viriot, mordu par un chien enragé, subit un long traitement: cinquante jours après ses morsures, il va à une fête; en revenant il est tout pénétré par une

(1) *Mém. de la Soc. roy.*, t. VI, p. 234.

grande pluie. A son arrivée chez lui, il demande à boire, mais *la boisson lui fait horreur; il éprouve un resserrement à la gorge et meurt dans les convulsions*, trois jours après l'apparition de l'hydrophobie (1). »

25e OBSERVATION.

« Élzéard Roche, natif d'Aix, âgé d'environ quinze ans, fut mordu au pied, le 3 ou 4 novembre 1781, par un chien soupçonné enragé; il bassina les plaies avec du vin chaud; elles se cicatrisèrent promptement; il ne fit point d'autres traitements, et jouit d'une parfaite santé jusqu'au quarante-cinquième ou cinquante-sixième jour. *Alors il ressentit dans sa jambe une douleur qui augmenta de jour en jour, devint plus vive, gagna sa cuisse et le fit boiter.* Le 26 décembre, soupant avec ses parents, il éprouva de l'horreur pour la boisson, et il ne put avaler qu'avec beaucoup de diffi-

(1) Obs. de Valentin, *Journal méd. de Paris*, décembre 1807.

culté. L'hydrophobie fit des progrès : *on se rappela alors la morsure, et la sécurité fit place aux plus vives alarmes.* Le 29 décembre, cinquante-six jours après sa morsure, il était très-agité à la vue de la boisson, dont il n'avalait que quelques gouttes avec les plus grands efforts. La douleur à la cuisse et à la jambe était des plus vives; mais nul gonflement, *nulle marque que les cicatrices doivent se rouvrir. La tête est saine, le pouls petit,* irrégulier; chaleur forte; *constriction au gosier;* air abattu. (Frictions mercurielles, antispasmodiques, vapeurs de vinaigre, etc.)

« Le soir, douleur de la cuisse et de la jambe presque dissipée ; *vive constriction au gosier,* que le malade dit embarrassé par des glaires; la nuit, beaucoup d'agitation. Le 30 au matin, *spasmes et suffocation considérable à la seule invitation de boire; convulsions violentes; envies de mordre.* Le malade désire *détacher ce qui lui serre le gosier* (1), et il ne crache qu'avec beaucoup de peine une salive très-épaisse (nouvelle friction) :

(1) Nouvelle preuve de la *dépression* que j'ai déjà signalée.

une heure après, calme; *le malade s'excuse de ses écarts, qu'il dit avoir été involontaires;* il avale les liquides avec moins de peine. Vers onze heures, l'embarras du gosier a disparu, l'horreur de l'eau est bien diminuée. A midi, *nouvelles convulsions;* mort, vers une heure (1). »

26e OBSERVATION.

« Un homme âgé d'environ quarante ans, robuste et d'un tempérament *bilieux*, avait été mordu, trois mois et demi avant, par un petit chien, au bout du pouce de la main droite. On n'apercevait alors à l'endroit mordu qu'une petite ecchymose, d'un rouge livide, sous l'ongle. Le 1er avril, le malade refuse de manger de la soupe qu'on lui présentait, et de boire. *Il n'y fit pas grande attention, et le lendemain il alla en ville pour un procès;* mais, de retour chez lui, il ne put approcher des liquides de sa bouche sans

(1) *Mém. de la Soc. roy. de Méd.* t. VI; p. 32 : obvations de M. Rouec.

une horreur complète. *Ses parents se rappelèrent la morsure faite quelques mois auparavant, que le malade n'avait crue d'aucune importance;* ils ne doutèrent plus de son état, et l'amenèrent le 3 avril à l'hôpital. A son arrivée, il ne put assez exprimer *combien il avait souffert en chemin des impressions de l'air.* Il pria instamment qu'on fermât exactement la chambre, pour que l'air extérieur ne pût y entrer : *la moindre ventilation lui causait des agitations et des angoisses terribles; le pouls était à peine sensible. Il avait sa raison; mais l'esprit et le corps étaient dans une agitation singulière :* on lui présenta un vase rempli d'eau, il le saisit, le porta en tremblant à sa bouche et en prit avec effroi quelques gouttes; mais bientôt *il le repoussa avec des gestes qui exprimaient le désespoir dont il était saisi* (saignée copieuse du bras, bol composé, frictions mercurielles sur le bras droit). A cinq heures et demie du soir, meilleur état, plus de tranquillité, pouls régulier; le malade peut boire sans beaucoup de souffrance; la poitrine est moins serrée; l'air renouvelé n'est plus aussi insupportable : tout fut assez bien jusqu'à sept heures du

soir, époque à laquelle l'homme qui le gardait sortit un instant. Alors et tout-à-coup *les angoisses, les frayeurs les plus terribles s'emparèrent de son esprit, il criait qu'il lui était imposible de rester seul.* Les symptômes furent toujours en augmentant jusqu'à dix heures du soir, qu'il mourut *sans jamais avoir perdu la raison.* (1). »

27e OBSERVATION.

« Fraize Ménager fut mordu pendant l'hiver par son chien *qu'il ne croyait pas enragé;* quoique ce chien eût disparu, il était dans la plus parfaite tranquilité, *persuadé qu'un chien enragé ne mord jamais son maître.* (Des personnes charitables, comme on en trouve trop malheureusement, se seront sans doute empressées *de désabuser* ce pauvre homme, *de détruire ses illusions salutaires :* alors, à sa *sécurité* auront succédé les plus vives alarmes, la *peur*, la *frayeur*, puis la *terreur.*) Quoiqu'il en soit, pendant huit mois, nul soupçon de la rage. Vers la mi-août, un coup sur le thorax détermine un crachement de sang, de

(1) Obser. de M. Rislez, dans l'ouv. cit. d'Andry, p. 192.

la fièvre, une douleur sourde dans la poitrine. M. Brun donne des béchiques et fait une saignée : les symptômes disparurent ; mais, le 30 août, un principe de *suffocation* et la difficulté de la *déglutition* déterminent le chirurgien à faire une nouvelle saignée et à ordonner les mercuriaux, croyant reconnaître la rage, quoique *le malade affirme n'avoir point été mordu, et que ses parents le disent aussi*..... Le lendemain, les symptômes les plus terribles se manifestent, des accès de fureur, des *convulsions affreuses*, *l'hydrophobie*, etc. Alors, *ses parents se rappelèrent la morsure faite huit mois auparavant* (probablement aussi, eurent-ils grand soin de la rappeler au pauvre patient). La nuit suivante parut assez tranquille ; on laissa le malade seul quelques instants ; il s'échappa et avoua à ceux qui le ramenèrent qu'il allait se pendre. Les *syncopes survinrent* et se succédèrent mutuellement. Le malade mourut, le 2 septembre (1). »

De ces cinq dernières observations, certain auteur, trop connu pour qu'il soit nécessaire

(1) Observ. de M. Achard, t. 6, p. 45 des *Mém. de la Soc. de méd.*

de le nommer, conclut que la *terreur n'est point la cause « ordinaire de la rage.....* » Mais, savez-vous comment il le prouve? En affirmant que des personnes qu'il n'a jamais connues, avec lesquelles il n'a jamais eu le plus minime rapport, qu'il n'a même jamais vues, « *n'ont point été frappées de terreur*, puisque, dit-il, *elles ignoraient les dangers d'une blessure à laquelle elles ne songeaient SANS DOUTE plus depuis longtemps....* »

Sans être curieux, je ne serais vraiment pas fâché d'apprendre comment ce M. a pu se convaincre que ces personnes *ignoraient les dangers d'une blessure tellement connue de tous*, qu'elle porte l'épouvante et la terreur dans les âmes les plus solidement trempées? comment, en outre, il a pu savoir que ces personnes *ne songeaient sans doute plus à leurs blessures*, au bout de quelques mois seulement?....

Allons, M., avouez-nous bien vite, dans l'intérêt de l'humanité tout entière, que vous avez *affirmé* sans être matériellement sûr (1).

(1) Dans le cas où ce médecin balancerait à faire la

Nous autres gens de l'art, positivistes s'il en fut oncques, matérialistes même, nous devons toujours, dans le doute, nous abstenir d'affirmer. A l'avenir gardez-vous surtout de croire qu'un homme *n'a pas peur*, parce qu'il le dit, ou qu'il affiche du courage. Mais, le

confession de ses erreurs, le petit extrait suivant en tiendrait lieu. C'est ce monsieur réfuté par lui-même.

« Qu'on ne s'attende donc point, dit-il, p. 7. de *la préface de son ouvrage*, à trouver *dans ce mémoire, ni dans tous ceux* qui ont été envoyés au cercle médical, *des faits capables de résoudre complètement les questions proposées*, ni *un traitement spécifique de la rage*. J'avais moi-même, dans le résumé de ma dissertation, annoncé tout ce qui lui manquait, en finissant par dire : *Je suis loin de regarder ce sujet comme éclairci ; ce n'est que par un nombre considérable d'expériences COURAGEUSES qu'on peut arriver à ce résultat satisfaisant. Je ne me suis point trouvé dans des circonstances favorables pour les faire, et d'ailleurs je n'aurais pas eu le temps nécessaire pour les achever, et pour présenter des conclusions certaines à la société savante qui encourage ces recherches : puisse un autre avoir été plus heureux ! je n'en aurai point d'envie.* » C'était là le vœu d'un homme de bien... Si j'ai principalement attaqué le travail de cet écrivain, c'est que son œuvre est une production hors ligne, qui jouit d'une estime justement méritée, à certaines affirmations près.

conscrit, qui voit le feu pour la première fois, soutient souvent, malgré les preuves les plus matérielles, *qu'il n'a pas la moindre peur!!..* Oh! c'est que *la peur*, voyez-vous, est une de ces choses qui blesse au vif l'humain amour-propre, une de ces choses dont tout le monde rougit, dont personne ne veut convenir. Est-ce que, par hasard, vous auriez encore la bonhomie de ne pas douter de la bravoure du fanfaron?

Ce médecin demande aussi, « *comment des enfants à la mamelle; comment des animaux, mordus par des chiens enragés, contracteraient-ils* PRESQUE TOUJOURS *la rage, lorsque les uns et les autres ne peuvent ni prévenir, ni redouter, ni imaginer les suites d'une telle morsure?...* » M'occupant exclusivement de la *rage humaine*, il n'entre pas dans mon plan de répondre à la seconde partie de cette interrogation. Toutefois, j'observerai, avant de passer outre, que nos animaux domestiques, tels que le chien et le chat, étant les plus intelligents de l'espèce zootique parfaitement connue de nous, sont aussi *les plus susceptibles de terreur*, et partant les plus sujets à la rage. Encore, sur 100

de ces pauvres bêtes que l'on tue comme *enragées*, y en a-t-il 99 qui ne le sont pas. Après la tuerie, demandez aux massacreurs comment ils savaient que *l'animal était enragé :* « On nous l'a dit, vous répondront-ils; puis on criait *au chien fou*, et nous nous sommes mis à courir avec les autres. Mais, à vrai dire, ce chien avait bien mauvaise mine...» Comme si tout ce qui est effrayé, épouvanté, n'était pas hideux à voir, fût-ce la plus belle femme de la création.

Je demanderai, à mon tour, si ce n'est pas plutôt la différence d'intelligence ou d'instinct que la différence d'alimentation, qui rend cette maladie beaucoup plus fréquente chez les animaux, qui vivent avec nous, que chez les herbivores. Car, si la rage était réellement le résultat d'un virus, ceux-ci deviendraient aussi bien *enragés* que ceux-là, puisque les uns et les autres, convenablement mordus par une vipère, ressentent tous, sans en excepter un sur mille, les effets du venin de la vipère.... Au reste, tout cela n'est que *pures conjectures*, et je n'y attache moi-même qu'un importance relative. Je confesse mon incompétence à cet égard.

Quant aux enfants à la mamelle, devenus *enragés* (ce que je nie, ce que je ne croirai jamais à moins de bonnes, fortes et solides preuves), l'écrivain, que je combats ici, aurait bien dû nous citer à cet égard une demi-douzaine *d'observations bien authentiques, bien détaillées, d'auteurs connus et dignes de foi, qui auraient vu la maladie, de leurs propres yeux vu, ce qui s'appelle vu*, comme disait notre grand Comique du grand siècle.

Il n'eut pas été superflu de nous dire l'âge de ces enfants. Avaient-ils 24 heures, un an, ou plus? Dans ces deux derniers cas, la frayeur seule ne peut-elle pas tarir en peu de temps les sources de la vie chez ces faibles créatures, ou les rendre *épileptiques*, ou leur donner des *convulsions*, un *asthme aigu* (1), qui les feront périr promptement, et qu'un médecin même instruit pourra bien prendre pour la

(1) Il existe, en effet, une ressemblance des plus frappantes entre les *accès* de l'asthme aigu ou pneumo-laryngalgie et ceux de la rage. Ce qui prouve encore que ces deux affections sont de véritables névroses, et que le *siége* de l'une et de l'autre se trouve à peu-près dans les mêmes organes.

rage, surtout quand on l'aura informé des circonstances commémoratives? Dans un sujet aussi grave que celui qui nous occupe ici, il est temps enfin de faire justice des vieilles erreurs, et de ne plus se laisser berner par des histoires de nourrice ou de grand'mère.

Le même auteur ajoute que « *si la terreur était la seule cause du développement de la rage, cette maladie devrait paraître immédiament après la morsure ; car jamais la terreur n'est plus grande qu'à cette époque...* » Ce qui n'est pas vrai, puisqu'au moment de l'accident, la personne mordue pouvait ignorer l'état de l'animal. Et puis, il faut toujours un temps plus ou moins long, suivant les individus dont les organisations sont nuancées de mille et mille façons, pour que la TERREUR arrive à son apogée, seul instant où la rage commence à se manifester. De là ces espèces d'incubations si diverses, si bizarres, dont la durée varie de quelques jours à plusieurs mois, et même des années. En serait-il de même, si le virus lyssique n'était pas une chimère? L'incubation des maladies réellement virulentes, de la vérole par exemple, est-elle jamais aussi prolongée? Sa durée la plus

longue dépasse-t-elle jamais huit ou quinze jours, chez tous les sujets sans exception, hommes ou femmes, vieillards ou enfants?

28e OBSERVATION.

« En 1783, le dimanche de la Trinité, deux jeunes filles de 13 à 14 ans, accompagnées d'un petit garçon de leur âge, se rendaient de Chaâlis à la fête d'Ermenonville. Non loin de Chaâlis, la plus jeune fut *mordue* à la partie postérieure et inférieure du mollet droit par un petit chien, qui se précipita sur elle à l'improviste. La peau ne fut point entamée, mais le bas assez largement déchiré. L'autre jeune fille demanda une aiguille et du fil dans une maison voisine, afin de raccommoder le bas de son amie. L'ouvrage terminé, *elle coupa le fil avec ses dents*, pour avoir plus vite fait, et arriver plutôt à une fête où, depuis longtemps, on se promettait de s'en donner à-cœur-joie..

« A son retour, l'obligeante jeune fille raconta à sa mère ce qui s'était passé : « *malheureuse*, s'écria celle-ci effrayée, *qu'as-tu fait, le chien était peut-être enragé!!!* »

« A dater de ce moment, la jeune fille, qui ne songeait à rien, est *frappée de* TERREUR. Triste et rêveuse, pendant plusieurs jours, elle perdit bientôt l'appétit et le sommeil. Enfin, six semaines après, elle *mourut*, en moins de 24 heures, avec tous les symptômes de la *rage...* »

Ce fait m'a été raconté par le père Carton, qui connaissait plus d'une histoire de ce genre. (C'est lui qui, en 1783, était le compagnon de voyage de ces deux jeunes filles). Jugez de ce qui serait arrivé à cet homme, s'il n'eût pas pris les précautions, dont j'ai parlé, dans l'observation de la baronne Ivendoff. *Sans nul doute il serait devenu enragé* Car, malgré ces précautions, si rassurantes, si salutaires, *il éprouva*, 6 mois durant, *tous les prodromes de la rage.*

29me OBSERVATION.

« Il y a une cinquantaine d'années, un chien *présumé enragé mordit*, aux environs de Senlis, plusieurs personnes de cette ville, et un *postillon* de la Chapelle-en-Serval (Oise).

Elles moururent toutes à des époques différentes, à l'exception du postillon, qui ne se fit pas *cautériser*, et continua pendant un an de n'avoir pas plus qu'auparavant la moindre horreur des liquides... Au bout de ce temps, le postillon se trouvant un jour dans certain cabaret avec de joyeux compagnons, on devisa longuement, pots sur table : puis, la conversation finit par tomber sur la *rage*, on reparla nécessairement de l'accident qui avait eu lieu l'année précédente, et tous de se récrier que le postillon l'*avait échappée belle!* Afin de mieux prouver cette assertion, on raconta, à tour de rôle, des *histoires de rage*, toutes plus effrayantes les unes que les autres. Le dernier conteur renchérissait toujours sur son prédécesseur. Bacchus aidant, on narra avec un pittoresque tel, que le postillon, qui avait chancelé plus d'une fois avant cette conversation, recouvra, comme par miracle, sa raison entière, et prêta à tout ce qui se dit une attention dont on ne le croyait guère capable.

« Ce pauvre homme rentra chez lui *épouvanté*. Pendant huit jours, il fut triste, morose, abattu, cherchant la solitude, et refu-

sant de voir ceux dont il faisait sa société habituelle. Enfin, un mois après, *il fut atteint de la rage* la plus violente, et *mourut dans* la même journée (1). »

Virus singulièrement apathique, virus incomparable, comme on n'en voit pas, comme on n'en a jamais vu, qui s'insurge, après un an de sieste, de far-niente, et *altère les fluides* de ce pauvre postillon, au point de le tuer en quelques heures !..

Rapprochez cette observation de la troisième, de la dix-septième, et vous verrez si c'est la *terreur* ou le *virus* qui ont amené ces tristes résultats...

30me OBSERVATION.

« Vaughan, célèbre médecin anglais, a vu plus de 20 *personnes, mordues par le même chien enragé, échapper toutes* aux suites de leurs morsures, excepté celle qui avait essuyé les premières atteintes de cet animal (*et fut,*

(1) Je tiens ce fait de personnes dignes de foi, qui l'ont appris, dans le temps, de feu M. Genest, ancien médecin de notre localité.

pour cette raison, la plus frappée de TERREUR). La plupart cependant *ne firent aucun remède :* les autres *n'en firent que d'insignifiants.*» (1)

31me OBSERVATION.

« De 22 habitants de Meynes, mordus par le même animal, 17 *furent exempts de la maladie* (2). » (Les *cinq qui la contractèrent furent, sans nul doute, les plus terrifiés.*)

32me OBSERVATION.

« De 14 *personnes mordues par une louve enragée,* aux environs de Metz, deux meurent de la gravité de leurs blessures ; deux autres, après la guérison des plaies, sans offrir des signes évidents de rage ; *Claude Bodson seul* périt le 52e jour après l'accident, avec tous les symptômes de cette affection (*très-certainement, parcequ'il fut le plus terrifié*)... *Tous les autres n'éprouvèrent aucun accident,* quoi-

(1) Andry, *Recherches sur la Rage*, p. 189.
(2) Sauvages, *Dissert.* p. 6.

qu'ils fussent grièvement blessés ; et surtout *Claude Leroy*, qui, *ayant combattu avec la louve, pendant plus d'une heure, avait été mordu au coude, au mollet, à la main, à la joue, dont une partie fut enlevée, et à la mâchoire,* dont les chairs furent déchirées. » (1).

Partisans du *virus*, expliquez-nous donc comment il a pu se faire qu'il *n'en soit pas resté un atome* dans l'une des nombreuses plaies de Claude Leroy ?.. En supposant que cet homme ait été *cautérisé*, il n'a pu l'être qu'au bout d'une heure et demie ou deux heures. N'était-ce pas trois fois plus de temps qu'il n'en fallait *pour que le virus fût absorbé et passât dans le sang,* si réellement virus il y avait ?....

Maintenant, je le demande à tout homme capable de secouer la crasse des préjugés, y a-t-il, dans ces observations, *un seul cas de Rage* qui ne soit pas le résultat de la *Ter-*

(1) Andry, *Hist. du traitement fait à Senlis*, p. 14 obs. de Ravelly.

reur? En effet, tous les individus atteints de cette maladie, et qui y ont succombé, n'étaient-ils pas des adultes *nerveux, bilieux, mélancoliques*, ou *des enfants de neuf à quinze ans?* Or, les uns et les autres ne sont-ils pas les plus *timides*, les plus *craintifs*, les plus *peureux*, les plus *crédules* de l'humaine espèce, les plus *impressionnables*, les plus *amoureux* d'histoires merveilleuses ou terribles, les plus *avides* d'émotions fortes, les plus *susceptibles de s'imprégner de toutes sortes de préjugés?* Parmi tous ces morts, *il n'y a pas un seul lymphatique*, pas un *seul obèse!!*.. D'où proviennent donc des résultats si étrangers, si phénoménaux, si ce n'est *de la différence d'organisation*, de l'*influence moindre* du MORAL *sur le* PHYSIQUE? Les *virus* prouvés connaissent-ils des êtres privilégiés, ou bien veulent-ils, quinteux qu'ils sont, des *sujets à leur guise, à leur convenance*, PRÉDISPOSÉS, PRÉDESTINÉS; comme on le répète banalement, depuis je ne sais combien de siècles?....

Que les médecins courageux et amis de leurs semblables, que les étudiants en médecine surtout, qui n'ont jamais reculé devant aucune

espèce de dévouement, imitent mon exemple. Que mon *expérience* soit répétée, renouvelée par le Globe entier, mon *TRAITEMENT* employé de préférence à tout autre, puisqu'il compte déjà un succès réel, afin que nous puissions proclamer au plus vite, 1° *Que le virus de la Rage est une chimère;* 2° *Que nous connaissons parfaitement aujourd'hui et la nature et le siége de cette affection;* 3° *Que nous* LA GUÉRISSONS SUREMENT, CONSTAMMENT..... Alors, *nous anéantirons la Terreur.* La Terreur anéantie, *la Rage se reproduira bien moins souvent;* peut-être même finira-t-elle par disparaître pour jamais : *sublatâ causâ, tollitur effectus.*

AVERTISSEMENT.

Dans l'intérêt de la *santé générale*, je ne puis rien faire de mieux que de joindre à mon opuscule le MÉMOIRE du savant BOSQUILLON. Cet ouvrage, qui date de trente-cinq ans à peine, est malheureusement tombé dans l'oubli. J'engage sincèrement les personnes désireuses de s'instruire et de se rassurer, sachant douter à propos, et ne prenant pas pour *mot d'évangile* toutes les *sottises* qui se disent ou s'impriment, à le *lire* et le *relire* attentivement, à le *méditer* longuement.... Puissent-elles se bien pénétrer des *grandes* et *salutaires* VÉRITÉS renfermées dans ce petit nombre de pages !!!

MÉMOIRE

DE

BOSQUILLON

SUR

LES CAUSES DE L'HYDROPHOBIE, VULGAIREMENT CONNUE SOUS LE NOM DE RAGE, ET SUR LES MOYENS D'ANÉANTIR CETTE MALADIE.

Mémoire

SUR LES CAUSES

DE

L'HYDROPHOBIE.

Le degré de force, de santé et de courage dont nous jouissons, à mesure que nous avançons en âge, dépend de notre première éducation; les préjugés qu'on nous a inspirés dans l'enfance sont la source des plus grands maux: ainsi les personnes élevées par des gens mous, superstitieux et fortement attachés à la vie, échappent difficilemeut aux maladies dont on leur a fait un tableau effrayant; les moindres circonstances suffisent pour exalter leur imagination à un degré extraordinaire et les faire périr. La peste et les maladies

convulsives surtout nous offrent tous les jours des exemples de ce genre : tout homme craintif et pusillanime court les plus grands risques de périr victime de ces fléaux, lorsqu'il en est le témoin, ou même lorsqu'il en entend parler : il n'y a pas enfin *d'effet funeste* que la *terreur seule* ne puisse produire. Sa puissance égale celle que Virgile attribue aux harpies :

Tristius haud illis monstrum, nec sævior ulla
Pestis et ira deum stygiis sese extulit undis.
ÆNEÏD, l. IV.

« Jamais les dieux irrités n'ont envoyé des ondes du « Styx de monstre plus horrible, ni de peste plus « cruelle. »

Une longue expérience m'a convaincu qu'on ne pouvait attribuer qu'à la même cause, c'est-à-dire à la *terreur*, l'hydrophobie ou l'horreur de l'eau, qui succède à la morsure d'un animal réputé enragé. Il suffit, pour s'en convaincre, de faire attention à la nature des symptômes de la maladie, à la manière dont ils se manifestent, et aux moyens les plus propres pour les prévenir. *Quan-*

tité de personnes, à la vue seule d'*un chien furieux et inconnu, tombent en faiblesse, perdent la raison, éprouvent des mouvements convulsifs et autres effets* qu'on ne peut attribuer qu'*aux idées* qu'on leur a *suggérées dans l'enfance, sur les suites de l'hydrophobie. Ces idées s'offrent à l'instant à leur imagination, et elles se croient perdues sans ressource, surtout si l'animal les approche, les touche et les mouille de l'écume qui sort de sa gueule.*

On anéantira sûrement cette maladie, en prouvant l'absurdité de tout ce qu'on a débité à son sujet; c'est ainsi que des hommes, célèbres dans l'art de guérir, ont anéanti les sorciers, les loups-garous, les revenants, et quantité d'autres genres de folie autrefois fort communs. Ils sont parvenus, par la force seule de la persuasion, à déraciner des préjugés funestes, que tous les moyens tentés par différents gouvernements, l'appareil surtout des supplices les plus cruels, n'avaient fait qu'accréditer, en sanctionnant ainsi en quelque sorte les idées populaires.

Toutes les tentatives qu'on a faites jusqu'ici pour arrêter les progrès de l'hydro-

phobie, l'ont, par la même raison, rendue plus commune. Les *écrits* surtout qu'on a répandus avec profusion à son sujet *ont fait le plus grand mal.* Ils ont *augmenté la terreur* et causé la mort de quantité d'individus, *en admettant comme démontré qu'il existait réellement un virus capable de communiquer la maladie.* Peut-on douter qu'on produira un effet contraire, en suivant une marche opposée, puisque l'on convient généralement qu'il n'y a pas de *plus sûr préservatif, pour ceux même qui ont été mordus par un animal enragé, que de ranimer leur courage et de les distraire*, en dirigeant *leur imagination sur d'autres objets?*

Si nous remontons à la plus haute antiquité, nous verrons que les chiens ont, de tout temps, été sujets à une espèce de frénésie qui peut se communiquer à tous les animaux, excepté à l'homme (1). L'opinion contraire s'est répandue on ne sait comment, dans le peuple, peu avant Asclépiade (2) qui exerça la médecine à Rome avec célébrité, du

(1) Aristote, *hist. anim.* l. VIII, cap. 22.
(2) Plutarq., l. VIII, *sympos. probl.* c. 9.

temps du grand Pompée. Nicandre, poète célèbre, qui fleurit un siècle avant ce héros, ne parle pas de l'hydrophobie dans son poème sur la morsure des animaux vénéneux, d'où il est naturel de conclure qu'elle était inconnue de son temps; car aucune maladie ne prêtait plus à la poésie par ses symptômes étonnants. Le nom même en est indiqué comme nouveau par Dioscoride. Cœlius Aurelianus, Pline, Ovide (1), une foule d'auteurs enfin attestent que les anciens n'avaient proposé aucun remède pour la combattre. Est-il possible de concevoir qu'une maladie aussi terrible, qu'on a tenté, depuis Asclépiade, de guérir par tant de moyens divers, eût été abandonnée totalement à la nature, si elle eût été connue plutôt? C'est en vain qu'on annonce à tout homme souffrant que les maux qu'il éprouve sont incurables : jamais il ne perd totalement l'espoir; et tant qu'il lui reste un souffle de vie, un sentiment inné le contraint, en quelque sorte, de ten-

(1) *Solvere nodosam nescit medicina podagram,*
Nec formidatis ulla medetur aquis.
OVID. de Pont. Let. VIII, v. 23.

ter tous les moyens de se soulager. Ceux même qui l'environnent en proposent de toute espèce, quoique n'ayant aucune teinture de l'art de guérir; plus leurs connaissances sont bornées, plus ils ont d'espoir.

On ne peut douter, d'après ces preuves, qu'il n'a été question de l'hydrophobie, prise dans le sens que nous venons de désigner, que peu de temps avant l'ère chrétienne. Il nous reste donc à examiner le degré de confiance que méritent ceux qui en ont parlé les premiers. Dioscoride (1) m'a paru être le plus

(1) Il nous reste de ce Dioscoride deux traités, l'un sur les poissons, l'autre sur la morsure des animaux vénéneux, qui se trouvent à la suite des cinq livres sur l'histoire et les vertus des médicaments, donnés par Dioscoride d'Anazarbe, ville de Cilicie, nommée ensuite Diocésarée, aujourd'hui Ascari. On ne peut douter que ces deux auteurs sont différents. Le premier cite : 1° Soranus d'Éphèse qui vivait sous l'empire de Trajan et d'Adrien, au commencement du deuxième siècle; 2° Thémison, qui, si l'on s'en rapporte à ce que dit Juvénal, a pratiqué la médecine sous Domitien; 3° Eudemus, qui fut confident de l'horrible complot de l'artificieux Séjan, qui fit empoisonner Drusus. Ce Dioscoride confond, C. VI, des plantes que l'autre Dioscoride a séparées.

L'auteur du Traité des médicaments a fleuri sous Né-

ancien de ceux qui sont parvenus jusqu'à nous; il a même été servilement copié p r ceux qui ont écrit depuis sur cet objet : ce qui me détermine à donner d'abord ici la traduction de son traité (1). J'y joindrai ensuite les observations les plus propres à mettre ceux qui m'écoutent en état de juger par eux-mêmes la question.

ron; il annonce dans sa préface que le cinquième livre est le dernier de tout son ouvrage. Il ne paraît pas qu'il en ait donné d'autre ensuite, car Galien, dans sa préface du livre VI, de *medic. simplic.*, ne reconnaît que cinq livres de Dioscoride d'Anazarbe.

(1) Ce mémoire, avant d'être présenté à la Société Médicale d'Émulation, a été lu le 30 brumaire an 10 au Collége de France, où, en qualité de professeur de langue grecque, je me fais un devoir de rendre compte de mes recherches sur les auteurs grecs : ce qui m'a obligé de donner la traduction de ce que Dioscoride a écrit sur la maladie dont il s'agit.

TRADUCTION DE DIOSCORIDE.

CHAPITRE PREMIER.

DES SIGNES DU CHIEN ENRAGÉ ET DES SYMPTÔMES QU'ÉPROUVENT CEUX QUI EN ONT ÉTÉ MORDUS.

« Nous commencerons d'abord (1) par parler de ceux qui ont été mordus par un chien enragé, parce que cet animal est non-seulement très-multiplié, et vit familièrement avec l'homme, mais parce qu'il est en outre très-sujet à la rage et qu'il est très-difficile de s'en garantir. La mort est inévitable à la suite de sa morsure, si l'on n'a recours à temps à plusieurs remèdes efficaces.

(1) C'est ainsi que l'auteur commence son Traité sur la morsure des animaux vénéneux.

Le chien devient en général enragé pendant les grandes chaleurs, quelquefois même dans les froids extrêmes. Dès qu'il est attaqué de la rage, il refuse généralement les aliments et la boisson; il sort de sa gueule et de ses narines une grande quantité de pituite écumeuse; ses yeux sont hagards, et il paraît plus triste que de coutume; il se jette avec impétuosité, et sans aboyer, sur tous les animaux et sur tous les hommes sans distinction; il mord ceux avec qui il a coutume de vivre, de même que les inconnus. Il n'en résulte d'abord d'autre effet fâcheux que la douleur qu'on ressent dans la plaie; mais cette plaie engendre ensuite une maladie désignée sous le nom d'*Hydrophobie*. Ses signes précurseurs sont des convulsions et une rougeur de tout le corps, particulièrement du visage, accompagnée de sueurs partielles, bornées aux parties supérieures, et d'un accablement extrême d'esprit. Quelques-uns fuient la lumière, d'autres éprouvent des douleurs aiguës et continuelles. On en voit aboyer comme des chiens, mordre ceux qu'ils rencontrent, et leur communiquer ainsi la maladie.

Nous n'avons vu réchapper aucun de ceux chez lesquels elle s'est manifestée. On cite cependant un exemple ou deux de guérison. On en trouve un dans Eudemus. Quelques auteurs même racontent que Thémison ayant été mordu par un chien enragé, gagna la maladie, et guérit. D'autres prétendent que ce médecin ayant donné des soins assidus à un de ses amis attaqué d'hydrophobie, fut tellement affecté de sa situation, qu'il éprouva la même maladie, et qu'il n'échappa à la mort qu'après avoir beaucoup souffert.

Ce genre de maladie est des plus terribles; néanmoins nous avons guéri un grand nombre de personnes qui avaient été mordues par des chiens enragés, lorsque les symptômes d'hydrophobie ne s'étaient pas encore manifestés, et nous savons que plusieurs médecins ont eu le même avantage. »

CHAPITRE II.

REMÈDES CONTRE LA MORSURE DU CHIEN ENRAGÉ.

« Aucun remède n'est plus efficace, étant administré immédiatement après la morsure, que deux parties de cendres d'écrevisses, mêlées avec une partie de cendre de gentiane. On peut recourir avec confiance à ce médicament : rien n'empêche néanmoins d'en tenter d'autres pour se mettre à l'abri d'un danger qui passe pour être inévitable. Il vaut mieux recourir, peut-être sans nécessité, à des moyens douloureux et cruels, que de s'exposer à périr par négligence.

Les grandes plaies sont moins redoutables à la suite de la morsure d'un animal attaqué de la rage, que celles qui sont petites et semblables à des égratignures ; car il est pos-

sible que le sang, en sortant avec impétuosité et abondamment par les grandes plaies, entraîne avec lui *une partie* du virus : ce qu'on ne peut espérer dans les plaies légères. Il faut même, quand la plaie est large, enlever sur-le-champ les chairs qui en sont détachées, en rafraîchir les bords avec le bistouri, et y faire, en même temps de chaque côté, dans tout le pourtour, des incisions profondes; plus on fera couler de sang, plus on mettra d'obstacle à l'introduction du virus.

Une ventouse, appliquée avec une grande flamme, peut aussi être fort utile pour émousser l'activité du venin. Mais de tous les moyens recommandés contre la morsure des animaux vénéneux, il n'y en a pas de plus puissant que le feu ; il surpasse non-seulement tous les autres remèdes en efficacité, il dompte en outre le venin, il l'empêche de pénétrer plus loin, et l'état des parties qui ont éprouvé son action favorise singulièrement le traitement qui doit suivre, parce que l'ulcère qui succède est long à se cicatriser. Il faut, pour cette raison, bien prendre garde, quand l'eschare est tombée,

que la plaie ne se resserre trop tôt; ne rien négliger pour l'entretenir un temps convenable, quarante jours au moins, dans un état d'inflammation et de suppuration... (1).

. . . . . .

. . . . . .

RÉGIME QUE DOIVENT OBSERVER CEUX QUI ONT ÉTÉ MORDUS PAR UN CHIEN ENRAGÉ.

. . . . . .

Le vin pur, le vin doux, le lait, administrés avec prudence, résistent fortement au venin. Il est également avantageux de manger de l'ail, des poireaux et des oignons. On ne doit pas mépriser la thériaque, le mithridate, ni tous les autres médicaments composés, dans lesquels entrent des substances aromatiques. . . . . .

. . . . . .

L'horreur de l'eau ne se manifeste pas dans

(1) Je n'ai traduit que ce qui m'a paru le plus important, ou le moins absurde, dans la méthode curative ; j'ai indiqué par des points les endroits que j'ai cru devoir supprimer.

un temps fixe et déterminé, après la morsure. Elle survient rarement avant le quarantième jour. Quelques malades cependant, qui n'avaient fait aucun remède, n'en ont été attaqués qu'au bout de six mois et même un an, comme j'en ai vu des exemples; d'autres même, à ce qu'on raconte, ne sont devenus hydrophobes qu'au bout de sept ans.

Les remèdes que nous avons indiqués, les scarifications et le feu surtout, ne conviennent que les premiers jours qui suivent la morsure. On tente en vain, quand on a trop tardé, de rappeler le virus au-dehors. On ne peut alors tirer aucun avantage de tourmenter le malade par des moyens douloureux; il faut en conséquence adopter une autre méthode curative : recourir aux purgatifs les plus actifs, vivre d'aliments âcres, exciter les sucurs avant et après les repas, appliquer alternativement, sur tout le corps, des sinapismes, des emplâtres composés de poix et de cire, et différents dépilatoires. »

RÉFLEXIONS SUR LE TEXTE DE DIOSCORIDE.

Quoique tout ce que nous venons de rapporter, d'après Dioscoride, ait été généralement adopté depuis plus de dix-huit siècles, l'examen attentif des symptômes et des causes de l'hydrophobie prouvera, à ce qu'il me semble, que ce consentement unanime ne peut être que l'effet de la *terreur générale* qu'ont inspirée toutes les fables qu'on a débitées au sujet de cette maladie; car le propre de la terreur est, comme l'on sait, de tenir l'esprit dans un assujettissement honteux, de priver l'âme de son activité, et de remplir l'imagination de chimères qui en ferment toutes les avenues à la vérité. Rien n'est plus difficile que *de détruire les préjugés entretenus par cette cause*; ceux qui en sont fortement infectés s'imaginant qu'il serait dangereux de braver de pareils préjugés, refusent constam-

ment de prêter l'oreille aux premiers qui tentent de lever le bandeau de l'erreur, et rejettent même avec dédain toutes les observations contraires à leur manière de voir. Quelque faible que soit en conséquence l'espoir que j'ai de réussir parfaitement, *l'objet* dont il s'agit étant *de la plus haute importance, l'intérêt général* me détermine à exposer les *raisons* qui me forcent à m'écarter de l'opinion généralement reçue : *elles sont le résultat de quarante ans de réflexions et d'expérience.*

Tous les virus produisent des symptômes constants et invariables, qui ne laissent aucun doute sur leur action : *tous peuvent s'inoculer ;* ce qu'on ne peut pas dire du *prétendu virus hydrophobique.* Tous les effets qu'on lui attribue, la *perte de l'appétit, l'écume*, la *fureur, l'horreur de l'eau même et les convulsions*, *sont* évidemment *engendrés par d'autres causes.*

Personne n'ignore, par exemple, qu'il est ordinaire à tous les chiens malades de refuser les aliments, d'avoir l'air triste, les yeux hagards, et d'être insensibles aux caresses de leur maître. L'écume leur sort de la gueule et

des narines dans les inflammations de la gorge et des poumons, mais surtout dans une espèce d'*esquinancie contagieuse parmi ces animaux*, comme s'en sont assurés Joseph de Aromatariis, Meibomius, et tous ceux qui, s'étant occupés toute leur vie de former des meutes de chiens, ont été à portée d'en observer les maladies. Le célèbre *Dufouillou*, *dont l'autorité est ici de plus grand poids, admet sept espèces de rages*, dont *deux sont*, selon lui, *incurables, et se gagnent entre les chiens* comme la peste entre les hommes; mais il ne croit pas que *les derniers soient susceptibles de cette contagion*. Doit-on balancer à préférer le témoignage d'une foule d'observateurs attentifs, seuls en état de juger du fait, à des *bruits populaires ?*

La fureur du chien n'est pas plus un indice de virus; cet animal, naturellement ardent et féroce, *devient facilement furieux quand on s'obstine à l'irriter et à le poursuivre*; *lors surtout qu'il se sent blessé, il se précipite sur ceux qui le menacent :* les *obstacles* qu'on lui oppose, loin de le retenir, *augmentent alors sa férocité.*

L'on objectera que la fureur qui caractérise l'hydrophobie est continuelle, qu'elle n'est déterminée par aucune cause apparente, que d'ailleurs le concours des symptômes qui l'accompagnent ne laisse aucun doute sur l'état de l'animal, que le son de sa voix est effrayant, qu'il cherche continuellement à mordre, qu'il erre çà et là avec les yeux égarés et étincelants, que les autres animaux, la mère même qui l'a nourri, n'osent en approcher.

Ces objections ne peuvent en imposer qu'à ceux qui n'ont pas eu de fréquentes occasions de voir des chiens malades. *Quelle que soit la cause de leurs souffrances, les autres s'en écartent; ils deviennent fréquemment difficiles à contenir*, et *ils quittent* quelquefois pour toujours *leur maître*, dans la saison de l'année où *ils sont animés par ce feu ardent* que la *nature allume pour la propagation de l'espèce.*

La fureur spontanée, l'horreur de l'eau et les autres signes propres à la rage, se trouvent généralement réunis, lorsque les viscères du bas-ventre ou le cerveau sont affectés d'inflammation, ou rongés par des vers. Un chien,

chez qui tous ces symptômes étaient portés au plus haut degré, avait répandu la terreur dans les environs d'Hambourg; les caractères propres à l'hydrophobie s'étaient manifestés chez la plupart de ceux qu'il avait blessés. Tout le monde le fuyait; un jeune médecin cependant, animé par l'intérêt public et par le désir de s'instruire de la cause de l'hydrophobie, poursuivit l'animal et parvint à le tuer. Il pria à l'instant Paullini, qui se trouvait alors dans ce canton, de le seconder pour faire l'ouverture du cadavre. Ceci se passa en 1674, dans un temps où l'on était généralement convaincu que non seulement le contact, mais même la vapeur d'un hydrophobe, quoique privé de vie, pouvait communiquer la maladie. Cette idée était appuyée du témoignage d'une foule d'auteurs. Ces deux médecins crurent, en conséquence, devoir prendre la précaution de se munir de tous les préservatifs connus pour se mettre à l'abri de la contagion. Néanmoins à peine la tête de l'animal fut-elle ouverte, que Paullini chancela et tomba en défaillance, et le jeune homme vomit : le cadavre n'exhalait cependant aucune odeur fé-

tide. Le cerveau parut réduit en fonte par la putridité et rempli de vers, dont plusieurs étaient renfermés dans des espèces d'hydatides. Il restait aussi un ver dans les intestins (1).

L'ouverture de quantité d'animaux morts d'hydrophobie a souvent offert les mêmes résultats, d'où il est évident que les symptômes qu'on a observés chez eux n'étaient pas l'effet d'un virus particulier, mais d'une affection organique qui ne peut se communiquer d'un individu à l'autre. *On ne doit donc attribuer qu'à la peur seule* l'état où se trouvèrent les gens de l'art qui firent l'ouverture du chien dont je viens de parler, ainsi que les effets qu'ont éprouvés quelques-uns de ceux qui ont eu le malheur d'être mordus par des animaux hydrophobes.

Quantité de causes peuvent d'ailleurs déterminer chez l'homme l'horreur de l'eau : telles sont les inflammations de la gorge, de l'œsophage, de l'estomac et des intestins; l'affec-

(1) V. *Christiani Franc. Paullini cynogrophia curiosa*, Norimberg, 1485, in-4.

tion hystérique ; la suppression d'une évacuation habituelle ; le refroidissement subit lorsque le corps est couvert de sueurs ; les blessures des nerfs ou des tendons, car on ne peut attribuer qu'à cette dernière cause les symptômes d'hydrophobie dont ont été affectées certaines personnes qui s'étaient déchirées avec un clou, ou qui avaient été mordues par des coqs, des canards et autres animaux innocents. Une forte contusion à la malléole externe a été suivie, par la même raison, de symptômes d'hydrophobie au bout de six jours, et le malade périt le lendemain (1). On trouve dans les auteurs quantité d'exemples de ce genre. On les observe très-fréquemment dans les pays chauds et humides, ainsi que *le tétanos, qui n'est réellement qu'une variété de l'hydrophobie.*

Mais ce qu'il est essentiel d'observer ici, c'est que la cause la plus puissante de l'horreur de l'eau, chez l'homme, c'est la *terreur* : les signes les plus constants qui précèdent ce symptôme terrible, les seuls dont tous ceux qui ont

(1) Voyez Érasme Darwin, *Zoonomia*, part. II, class. III p. 11-15.

écrit sur cet objet conviennent, sont communs à toutes les autres affections vives qui troublent l'esprit et étouffent la raison. Parmi ceux qui ont été blessés par un animal hydrophobe, *quelques-uns périssent sans avoir aucune horreur de l'eau; d'autres, loin d'être furieux,* restent calmes ou même insensibles jusqu'au moment fatal qui termine leurs jours, mais *tous sont plus ou moins sombres, rêveurs, inquiets;* on les voit marmotter entre les dents, chercher la solitude, fuir le grand jour; *leur physionomie porte l'empreinte de la tristesse;* ils ont les yeux égarés, hagards, et d'une sensibilité extrême; le moindre bruit les trouble, leur voix est tremblante, *leur sommeil est agité par des rêves qui deviennent de jour en jour plus affreux;* au bout d'un certain temps, *les traits et la figure de l'animal qui les a mordus se présentent à leur esprit; ils s'imaginent être aux prises avec lui; ils se réveillent en sursaut, en jetant des cris effrayants;* alors le mal est à son comble; quelquefois ils mordent et déchirent tout ce qu'ils peuvent atteindre; la *respiration est toujours extrêmement gênée,* et ils périssent, le plus communément, *dans les convulsions.*

Peut-on attribuer *à d'autre cause qu'à la terreur seule les mouvements convulsifs* dont sont agitées quantité de personnes, à la vue seule d'un chien ou d'un loup furieux ; *le seul soupçon de la rage n'a-t-il pas souvent suffi pour donner la mort?* N'a-t-on pas maintes fois reconnu, lorsqu'on a fait les recherches les plus convenables pour s'assurer de l'état où se trouvaient réellement les animaux dont la morsure avait été suivie de symptômes d'hydrophobie, que *les soupçons qu'on avait eus étaient dénués de fondement?* plusieurs de ces animaux n'ont-*ils pas survécu longtemps bien portants, lorsqu'on ne les a pas sacrifiés sur-le-champ à une vaine terreur* (1)? N'avons-nous pas des preuves nombreuses qu'on a toujours fait disparaître les signes précurseurs de l'hydrophobie, lorsqu'on est parvenu à convaincre ceux qui en étaient atteints, que l'animal qui les avait blessés n'était

(1) J'ai donné un exemple du premier genre dans quelques journaux, le 20 pluviôse an 8. On en trouvera du second genre dans *les Réflexions sur l'influence des affections morales dans la rage,* etc., publiées dans le même temps par Benjamin Levraud, qui se trouvent chez GABON, libraire, place de l'École-de-Médecine.

pas hydrophobe; tandis que des personnes faibles et pusillanimes, qui avaient reçu une légère blessure, ont péri de la rage, en apprenant, au bout d'un grand nombre d'années, que quelques-uns de ceux qui avaient été blessés en même temps qu'elles par le même chien, avaient été victimes de cette cruelle maladie. Deux frères furent ainsi mordus, en Languedoc, à la même heure, par le même chien; l'un s'embarqua sur-le-champ pour l'Amérique; l'autre resta dans sa patrie, et mourut hydrophobe au bout de peu de jours. Le premier, de retour, après dix ans d'absence, dans son pays natal, y apprend le genre de mort de son frère; à l'instant il est pris de la rage et y succombe en peu de temps.

Comment méconnaître la puissance de l'imagination, dans le trouble que produit, sur certaines personnes, l'aspect du cadavre d'un hydrophobe (1), ou même le souvenir des

(1) Metzler, dans une dissertation sur la rage, publiée y a une vingtaine d'années, raconte que plusieurs chirurgiens appelés pour faire l'opération césarienne à une femme grosse de huit mois, qui venait de mourir hydrophobe, ayant été saisis de frayeur, prirent la fuite; mais que la femme d'un paysan qui demeurait dans le voi-

tourments qu'ont éprouvés ceux qu'on a vu périr de cette maladie? Un médecin célèbre même, Thémisson, en éprouvait les signes précurseurs à chaque fois qu'il songeait à un de ses amis qui en avait été victime, malgré tous les soins qu'il lui prodigua.

Il est aisé de rendre raison de tous les phénomènes que présente l'hydrophobie, en faisant attention aux effets que produisent, sur l'économie animale, toutes les impressions vives ou souvent réitérées. Ces effets agissent continuellement sur nous sans que nous puissions en apercevoir la chaîne, et ils ne cessent qu'avec la vie. Les aversions formées insensiblement dans l'âge le plus tendre se manifestent souvent dans certaines circonstances particulières, au moment qu'on y songe le moins. Ces aversions tirent leur source de l'extrême facilité qu'ont les enfants de prendre les manières de voir et de sentir de ceux qui les environnent habituellement. Les exemples de ce genre sont extrêmement communs. Ainsi ceux qui ont été élevés dans des apparte-

sinage, plus hardie qu'eux, fit l'opération avec un couteau de table, et sauva l'enfant.

ments propres, où l'on fait une guerre continuelle à l'araignée, et qui ont vu certaines personnes saisies de frayeur et agitées de mouvements convulsifs à son seul aspect, ne peuvent jamais voir cet insecte innocent, sans éprouver les mêmes sensations dont d'autres ont été affectés en leur présence, parce que, d'après les lois immuables auxquelles l'économie animale est assujétie, *tous les mouvements convulsifs, le rire même et le bâillement, se communiquent avec facilité d'un individu à l'autre, et se renouvellent à chaque fois que la cause qui les a déterminés se représente.* On ne peut même douter que certains mouvements convulsifs sont héréditaires, et ont été transmis des parents aux enfants.

Toutes les tentatives qu'on fait pour vaincre ces espèces d'antipathies sont infructueuses; et si l'on s'obstine à les brusquer, il peut en résulter les effets les plus funestes. Quantité de personnes éprouvent, malgré elles, des *mouvements convulsifs* à la vue non-seulement d'un *reptile*, d'une *araignée*, mais même d'un *crapaud*, d'une *chenille* ou de *quelque autre animal*, que tout homme qui n'a pas été élevé de manière à contracter une

pareille aversion, contemple et manie même avec une parfaite sécurité. *Ces mouvements convulsifs ont été quelquefois suivis de véritables symptômes d'hydrophobie.* Doit-on, en conséquence, être étonné que *la vue* ou *l'égratignure la plus légère du chien le mieux portant, produisent des effets semblables sur quantité d'individus, dans les pays où l'on berce les enfants de fables effrayantes sur la rage, et où ces premières impressions sont fortifiées par quantité de circonstances particulières,* dont il n'est pas possible de faire ici l'énumération. Outre qu'ils voient souvent des *personnes d'un âge mûr se détourner et fuir, saisies d'effroi à l'aspect d'un chien inconnu, on leur recommande sans cesse de ne jamais approcher d'aucun animal de ce genre, sous peine de gagner la rage.*

L'intervalle immense qu'on observe quelquefois *entre l'instant de la morsure et l'accès d'hydrophobie, est encore un des effets ordinaires aux fortes impressions d'horreur.* La cause la plus légère renouvelle souvent ces impressions, lorsqu'on les croit entièrement effacées; leurs effets secondaires sont même quelquefois plus funestes que les premiers, lorsque

l'énergie du principe vital se trouve fortement affaiblie par des chagrins vifs, par des excès ou une maladie grave. Tout homme exercé dans l'art de guérir a certainement observé, en recherchant la cause éloignée des manies les plus rebelles, *qu'elles tiraient fréquemment leur origine, chez les adultes, des vives frayeurs dont ils avaient été frappés dans leur enfance.* Les signes précurseurs de ce genre de manie sont absolument les même que ceux de l'hydrophobie; quand ils sont sur le point de parvenir à leur plus haut période, le sommeil est également agité; les sens n'étant plus alors distraits par aucun objet externe, l'esprit est plus vivement frappé des idées qui l'ont occupé la veille. *Ainsi quantité de personnes fort sensibles,* qui ont paru apprendre avec indifférence la mort d'un ami, *en sont très-vivement affectées pendant le sommeil, et se réveillent les yeux baignés de larmes.*

L'hydrophobie offre des variétés sans nombre, de même que les différents genres de manie, suivant la force des émotions qui ont déterminé cette affection, et suivant le tempérament particulier à chaque individu. Toute

commotion vive, qui prive le principe vital de son énergie, et qui tient l'âme dans une espèce de stupeur, trouble à l'instant l'ordre et la régularité de la circulation; le pouls devient en conséquence petit, serré, irrégulier et précipité; les petits vaisseaux se contractent fortement, les liquides, ne pouvant plus se porter vers la surface du corps, refluent vers les viscères internes, y déterminent des engorgements énormes ou des épanchements, d'où résultent une difficulté extrême de respirer, des mouvements convulsifs, des envies de mordre et autres symptômes effrayants, qui sont autant de moyens que la nature emploie constamment pour vaincre les obstacles qui s'opposent à la liberté de la circulation, et reculer le moment fatal, lorsqu'elle est sur le point même de succomber. Ainsi les guerriers les plus intrépides, vaincus par l'excès des douleurs, sont agités de mouvements convulsifs et mordent la poussière en expirant.

Enfin, plus on compare les symptômes de l'hydrophobie avec ceux qui sont propres aux affections de l'esprit, plus on est frappé de leur parfaite ressemblance. Je ne suivrai pas plus loin cette comparaison; je me con-

tenterai d'ajouter que telle tentative qu'on ait faite pour inoculer le prétendu virus des hydrophobes, on n'a jamais pu y réusssir. Je pourrais citer ici le témoignage du *citoyen Giraud, chirurgien du grand Hospice de Paris, qui a inoculé plusieurs chiens avec de la salive prise sur des hydrophobes agités de mouvements convulsifs; aucun de ces chiens n'a gagné la maladie; j'ai moi-même porté souvent le doigt à nu dans leur bouche, pour m'assurer de l'état de la langue et de la gorge; jamais il ne m'en est rien arrivé de fâcheux.* On n'en redoute plus la *vapeur, et on ouvre aujourd'hui hardiment leurs cadavres. On a mangé impunément le lait, le beurre, la chair* de plusieurs animaux qui avaient été *réellement affectés de symptômes d'hydrophobie*; *des hommes hydrophobes ont sacrifié à Vénus dans le fort de l'accès, quelque temps même avant d'expirer;* et la santé de *celles qui ont été obligées de céder à leur fureur n'en a pas été altérée.* Enfin, on rencontre encore, dans certains pays, *des hommes qui appliquent hardiment leur bouche sur la plaie*, immédiatement après la morsure de *l'animal enragé*, et qui, à l'exemple des Psylles, tant vantés

dans l'antiquité, prétendent avoir la vertu d'enlever, par la succion, tout le venin. Il est bien reconnu au jourd'hui que tout ce qu'on a dit du privilége particulier dont jouissait la famille des Psylles est fabuleux, et que ces hommes ne l'emportaient sur les autres hommes que par leur intrépidité ; *ce qui doit nous convaincre que la fermeté suffit pour mettre à l'abri de l'hydrophobie.* On pourrait ajouter que cette maladie terrible n'attaque qu'un petit nombre de *ceux qui sont mordus, et particulièrement les gens crédules, timides, mélancoliques, élevés dans la mollesse et infectés des préjugés populaires.* Mais l'examen des moyens curatifs qui ont été employés avec le plus de succès achèvera certainement de dissiper tous les doutes qu'on pourrait encore avoir à ce sujet.

Il suffit de faire l'énumération des remèdes les plus vantés contre l'hydrophobie, pour convaincre tout homme exempt de préjugés, qu'on ne peut attribuer leurs succès qu'à la confiance aveugle qu'on a eu l'art d'inspirer aux malades (1) : *les plus absurdes ont réussi.*

(1) Dans le temps où l'on parlait beaucoup de la rage

On a prétendu 1° que *l'ombre de certains arbres* pouvait *déterminer la rage ou en préserver;* 2° qu'on n'avait rien à redouter d'un *chien blessé par un animal enragé,* si, dès le commencement du jour, *il en mordait un autre parfaitement sain*, parce que *le dernier emportait tout le venin;* 3° que *le plus sûr préservatif* était de *se faire lécher la plaie par le chien même dont on avait été mordu*, ou d'y appliquer *de la chair chaude et sanglante*, tel que le *croupion plumé ou écorché d'un coq*, un *pigeon* ou une *grenouille*, *coupés vivants* par le milieu, suivant leur longeur, pour attirer le venin au dehors, etc., etc...

Les moyens dont le crédit s'est le plus longtemps soutenu n'ont dû leur efficacité qu'à la *superstition:* tels sont les *amulettes* de

à Paris, je vis un homme de campagne qui était venu pour débiter un remède qu'on conservait depuis des siècles dans sa famille, et qui, à ce qu'il prétendait, n'avait jamais manqué de guérir de la rage, lorsque l'horreur de l'eau ne s'était pas encore manifestée. Je lui fis plusieurs objections, et il me dit pour toute réponse qu'il ne donnait son remède qu'à ceux qui paraissaient convaincus de son infaillibité, mais qu'il ne répondait pa de la guérison des autres.

différents genres qu'on suspendait au col du malade, le *pain sans levain sur lequel les magiciens avaient écrit certaines paroles;* les *instruments de musique les plus sonores*, employés de la manière la plus propre à ébranler l'imagination, et à jeter les malades dans une espèce d'enthousiasme capable de les distraire de l'objet dont leur esprit était frappé; enfin, les *clefs destinées à ouvrir les portes de certains temples.* Des observations sans nombre prouvent que de *légères brûlures pratiquées avec une clé de ce genre*, ont *toujours suffi pour guérir, et même pour préserver à jamais de la maladie*, non-seulement les hommes, mais même les animaux, dans tous les pays où les peuples étaient parfaitement convaincus que la divinité daignerait venir à leur secours dans ces circonstances fâcheuses; tandis que dans tous les autres endroits où la croyance n'était pas la même, *les brûlures les plus profondes n'ont jamais été d'aucune efficacité.*

Les éloges outrés qu'on a fait encore récemment du fer et du feu contre la rage, sont certainement un reste de l'ancienne superstition ; aucun fait bien constaté ne prouve

a supériorité de ces moyens sur ceux que nous venons d'indiquer. Jamais la cautérisation, ni même l'amputation du membre blessé, n'a arrêté les effets de la morsure de la vipère ou du serpent à sonnette, ni de tout autre animal qui laisse une poison actif dans la plaie qu'il a faite. On doit porter le même jugement à l'égard de tout virus appliqué sur la surface du corps. Les médecins les plus célèbres de l'antiquité, Galien entre autres, ont remarqué que dans ces cas la cautérisation, loin de détruire le virus, en favorisait l'absorption et en augmentait l'activité. Je répondrai, avec l'illustre Botal, à ceux qui tentent tout pour donner du crédit à l'opinion contraire, que « après avoir appliqué les remèdes qui corrodent le plus fortement les chairs, l'ulcère reste sec pendant huit jours; mais cet état même, loin d'être utile, est fort dangereux, car il faut, autant que possible, débarrasser, à l'instant même, la partie de la matière de la contagion. Qu'on se garde bien de croire que plus on brûle profondément, plus on en tire d'avantage; *jamais on ne peut détruire tout ce qui est infecté: ce qui reste de virus, retenu, emprisonné par le*

caustique, affecte plus vivement les parties voisines de l'ulcère (1). »

On doit encore moins compter sur les scarifications profondes; elles sont, de l'aveu même de Dioscoride, bien inférieures au feu. Ceux qui y ont recours exposent donc sans nécessité les malades à des douleurs cruelles.

On ne peut douter, d'après tout ce que nous venons de dire, que le *seul moyen de préserver de l'hydrophobie est de rassurer ceux qui la redoutent, d'écarter de leur esprit tout ce qui peut favoriser leur erreur et réveiller leurs alarmes*. Il faut enfin, comme l'a recommandé Cœlius Aurelianus, ou plutôt Soranus, il y a près de dix-huit siècles, leur administrer absolument le même traitement qu'à ceux qui sont affectés de manie. Cet auteur rejette le fer et le feu; il croit que les ventouses mêmes peuvent aggraver le mal; mais il veut, *dès qu'on a reconnu les signes précurseurs de*

(1) On trouvera de plus grands détails sur la manière d'employer les caustiques, p. 574, vol II des Commentaires que j'ai ajoutés à la traduction du *Traité de la Gonorrhée et des Maladies vénériennes* de BELL, 2 vol. in-8., qui se trouvent chez GABON, place de l'École-de-Médecine.

l'hydrophobie, qu'on empêche ceux qui en sont affectés de se livrer au sommeil jusqu'à ce qu'on soit parvenu à chasser de leur esprit l'idée qui les occupe, parce que, dans ce cas, *le sommeil suffit pour déterminer l'accès.* Il regarde surtout comme très-essentiel de ne laisser auprès d'eux que des *personnes extrêmement prudentes, de ne pas les entretenir de fables,* de se borner à répondre *à leurs questions de manière à paraître leur céder*, et de tâcher néanmoins, *sans heurter de front leur opinion, de les convaincre de la fausseté des objets dont leur imagination est frappée, de rendre enfin peu à peu ces mêmes objets absurdes à leurs yeux, et absolument incroyables.*

Le docteur Douglas, médecin anglais, après avoir longtemps tenté sur un très-grand nombre d'hydrophobes, un spécifique de son invention, a été obligé de revenir à la *méthode de Cœlius-Aurelianus,* et de convenir *qu'elle était la plus sûre de toutes.* Cet aveu de *l'homme le plus exercé dans le traitement de ce genre de maladie* démontre évidemment qu'il faut *uniquement tranquilliser l'imagi-*

nation, pour *guérir* ou *préserver de l'hydrophobie.*

Mais la preuve la plus convaincante que cette maladie *est uniquement l'effet des premières impressions que nous avons reçues, et qu'on peut l'anéantir en déterminant chez les enfants des impressions contraires*, c'est que *la rage est inconnue*, et qu'on ne croit pas même qu'elle puisse exister, dans tous les pays *où l'on a une sorte de vénération pour le chien*, et où l'on est convaincu que cet animal est ami de l'homme et incapable de nuire. Ainsi on rencontre dans toute la Turquie, dans Constantinople surtout, quantité de *chiens affamés et errants, qui n'ont point de maître; on les approche avec sécurité, et l'on n'y entend jamais parler de la rage.* On objectera en vain que cette différence tient à la nature du climat; les mêmes pays où la rage est absolument inconnue aujourd'hui, la Turquie Asiatique surtout et l'île de Candie, passaient autrefois pour en être le berceau, et elle y était même en quelque sorte épidémique, au rapport de Cœlius Aurelianus. Il est donc évident qu'on ne peut attribuer l'avantage dont jouissent aujourd'hui

ces peuples, qu'à la *sécurité qu'on leur a inspirée dès l'enfance.*

En conséquence, quelque absurde que puisse paraître l'opinion que je propose, je ne doute nullement qu'en prenant *toutes les précautions convenables pour inspirer à nos enfants la même sécurité à l'égard de la rage,* on ne parvienne, un jour, *à anéantir entièrement cette maladie,* au point que son existence paraîtra aussi incroyable à nos arrière-neveux que celle des sorciers et des revenants; ils seront même étonnés que l'opinion contraire ait dominé si longtemps, et ils se rappelleront avec plaisir le siècle célèbre d'ailleurs par tant d'événements étonnants, où l'humanité aura été délivrée d'un aussi funeste préjugé.

FIN.

TABLE.

TABLE

DES MATIÈRES.

—

DÉDICACE. 5

AVANT-PROPOS. 7

OBSERVATION de la baronne Ivendoff, à Saint-Léonard (Oise).

SOMMAIRE. 17

Quatre personnes sont mordues par le même chien présumé enragé.—Trois d'entre elles, cautérisées sur le champ ou à peu près, n'éprouvent aucun accident sérieux. — La dernière, qui ne se fait cautériser que le quatrième jour, devient enragée au bout de quarante-cinq jours, et meurt après treize heures d'atroces souffrances.

PREMIÈRE PARTIE. Circonstances commémoratives. 17

DEUXIÈME PARTIE. Rage traumatique, se manifestant le quarante-cinquième jour, et se terminant par la mort, au bout de treize heures. 26

EXPÉRIENCE. 42

Prodromes de la rage, à la suite de cette expérience. 44

Une personne égratignée et mordue par un chat très-sain, éprouve plusieurs accès de véritable rage. 49

PROPOSITIONS. 55

Jeune fille atteinte de la rage confirmée, et radicalement guérie, après avoir eu six accès. 66

En 1837, au grand hôpital de Milan, on a la barbarie de faire mordre par une vipère un pauvre enfant de neuf ans, pour voir si ces morsures guériraient la rage dont il était affecté. 71

CONCLUSION. 74

OBSERVATIONS.

1re OBSERVATION : 84

Rage survenant sans morsure d'aucun animal; mort très-prompte.

2e OBSERVATION : 86

Rage se manifestant soixante-douze jours après les morsures faite par un chien *inconnu*, tué pour *enragé*, et se terminant par la mort, en moins de vingt-quatre heures.

Réflexions au sujet de cette observation. 92

3e OBSERVATION : 96

Rage terminée par la mort, à la suite de la morsure d'un chien *parfaitement sain*.

4e, 5e, 6e, 7e, 8e, 9e, 10e, 11e, 12e, 13e et 14e OBSERVATIONS : 98-132

Parmi ces observations, il y en a plusieurs où la rage s'est manifestée, sans qu'il y ait eu ni morsure, ni plaie faites par un animal enragé.

15e, 16e et 17e OBSERVATIONS : 137-140

Elles renferment trois cas de rage fort curieux. Chez les trois sujets, la maladie a

été réellement déterminée par des discours imprudents, qui les ont effrayés, dans le moment où ils ne songeaient plus à leur accident.

18e, 19e, 20e, 21e, 22e, 23e, 24e, 25e, 26e et 27e OBSERVATIONS : 142-152

Encore un mot sur le *prétendu virus* rabien. 153

28e OBSERVATION : 160

Une jeune fille, mordue par un chien dont on ignorait l'état sanitaire, est effrayée par sa mère, et ne tarde pas à mourir de la *rage*.

29e OBSERVATION : 161

Après un an de santé parfaite, un postillon de la Chapelle-en-Serval, qui ne songeait plus à sa morsure, est effrayé par des histoires de rage, et meurt bientôt victime de cette maladie.

30e OBSERVATION : 163

Sur vingt personnes, mordues par le même chien enragé, dix-neuf échappent aux suites de leurs morsures, sans faire aucun remède.

31e OBSERVATION : 164

Sur vingt-deux individus, mordus par le même animal, dix-sept sont exempts de la *rage*.

32e et dernière OBSERVATION : *ibid.*

Sur quatorze sujets, mordus par une louve *enragée, un seul* meurt, au bout de cinquante-deux jours, avec tous les symptômes de la rage.

Ces trois dernières observations sont des plus curieuses et des plus rassurantes. Elles suffisent de reste, pour prouver la non-existence du virus rabien ou lyssique.

Mémoire de Bosquillon sur l'hydrophobie. 169

Table des matières. 209

FIN DE LA TABLE.

ERRATA.

—

Page 14, lignes 18 et 19, ponr le moins aussi célèbres, aussi véridiques, *lisez :* non moins célèbres, non moins véridiques, etc.

— 22, *id.* 8, resaigner, *lisez :* ressaigner.

— 22, *id.* 23, ses blessures, *lisez :* les blessures.

— 24, *id.* 20, anodine, *lisez :* anodyne.

page 116, ligne 16, était cause, *lisez :* était la cause.

— 117, *id.* 25, il me répondait, *lisez :* il me répondit.

— 118, *id.* 3, *s'approchait tout près*, lisez : *s'approchait trop près.*

— 119, *id.* 10, Sidenham, *lisez :* Sydenham.

— 119, *id.* 11, de fleurs d'orange, d'une demi-once sirop, *lisez* : de fleurs d'oranger, d'une demi-once de sirop.

— 120, *id.* 23, ses convulsions, *lisez* : les convulsions.

— 144, *id.* 19, tempéramment, *lisez :* tempérament.

— 148, *id.* 17, sa cuisse, *lisez* : la cuisse.

— 150, *id.* dre, observations de M. Ronec, *lisez :* observation de M. Ronec.

— 152, *id.* 5, *imposible*, lisez : *impossible.*

— 166, *id.* 15, si étrangers, *lisez :* si étranges.

— 177, *id.* 2, copié p r, *lisez :* copié par.

— 181, *id.* 7, tenter d'antres, *lisez :* tenter d'autres.

— 190, *id.* dre, 1485, *lisez :* 1685.

— 195, *id.* 3, Thémisson, *lisez* : Thémison.

— 202. *id.* avant-dre, ne répondait pa, *lisez :* ne répondait pas.

— 204, *id.* 1re, a supériorité, *lisez :* la supériorité.

SUPPLÉMENT.

L'*Observation* de Mme Ivendoff qui commence ce mémoire, l'*expérience*, les *propositions*, et la *guérison* obtenue par le docteur Wolf, ont été lues devant l'Académie royale de médecine, à la séance supplémentaire du 2 décembre 1837; en tout, 40 pages seulement sur les 167 dont se compose mon opuscule.

Après avoir lu la première proposition (pag. 55 et 56), M. le président de l'Académie me dit « qu'*il croyait* (ce qui prouve qu'il n'en est pas matériellement sûr) que le *siége* de la rage était dans la *moëlle épinière*... » Puis, voulant exposer ses raisons, il fut réduit au silence par plusieurs Académiciens. Ces Messieurs lui rappelèrent que les réglements ne per-

mettaient d'engager aucune discussion sur les lectures qui se faisaient..... Il est vraiment bien malheureux que les réglements n'aient pas permis à chacun des membres de ce corps savant de formuler son opinion à cet égard. Car, nous aurions pu savoir, séance tenante, *ce que c'est que la rage humaine confirmée*, et quel *traitement curatif* lui convient le mieux en général.

Quoiqu'il en soit, cinq heures furent à peine sonnées, que l'Académie m'obligea de finir ma lecture. Et cependant, il était indispensable de lui faire connaître ma *conclusion*, et de lui soumettre l'analyse succinte des faits qui venaient à son appui. Mais j'eus beau réclamer une demi-heure de grâce, ce fut en pure perte. — On nomma une commission pour faire un rapport sur mon mémoire TOUT ENTIER, et non sur les quelques pages que j'avais lues, bien entendu. Nous verrons tout-à-l'heure comment la Commission s'est conformée au vœu de l'Académie.

Après la séance, un honorable académi-

cien, dont le nom m'est inconnu, me dit avoir donné des soins, de concert avec Dupuytren, à un vice-amiral, mort de cette maladie, en quelques heures. Ce monsieur m'assura même, en présence de mon ami Alex. Decamps, qu'il boirait, sans crainte aucune, de la *salive d'enragé*, étendue d'eau; mais qu'*il n'oserait* s'inoculer, comme je l'ai fait, ni se laisser inoculer, comme je l'ai proposé à l'Académie, le prétendu virus hydrophobique, recueilli sur n'importe quel animal enragé (1).....

---

(1) Quelques instants auparavant, plusieurs académiciens et un bon gros sténographe de l'incomparable journal l'*Expérience*, me disaient en chœur! « Ah! Monsieur, vous niez l'existence du virus rabiéïque! Eh bien, *faites-vous mordre par un chien enragé!!!* »

Ces paroles me jetèrent dans un terrible embarras, je le confesse. Cependant, je ne tardai pas à me remettre, et je répondis à ces Messieurs: « Non, je ne me ferai

Eh ! mon Dieu ! je sais fort bien que ce n'est pas-là prouesse inouïe. En cela, je

---

pas mordre, parce que la morsure d'un chien enragé, comme celle du chien le plus sain, occasionnent de la douleur, et que je suis naturellement douillet. — Mais, si le virus rabien existe, comme vous le prétendez, vous devez *pouvoir me l'inoculer*. Car le propre des *virus* connus, prouvés, est de s'inoculer *tous* avec la plus grande facilité, et de produire, chez tous les individus sans aucune exception, des symptômes constans, identiques et invariables, qui ne laissent pas le plus petit doute sur leur action..... Est-il donc indispensable d'avoir affaire immédiatement à un sujet *vérolé*, pour contracter le mal de Vénus ? Ne peut-on pas *syphilitiser* le globe entier avec le *virus vénérien*, recueilli sur la pointe d'une lancette, à la surface des *chancres*, *bubons*, etc. ? Et le *virus-vaccin*...» Mes nobles interlocuteurs ne voulurent pas en écouter davantage. Les très-

suis entièrement de l'avis des charitables confrères, qni le répètent à qui veut l'entendre. Eh bien! je les engage seulement à suivre mon exemple. Car, j'ai la ferme conviction « qu'il en résultera un bien immense pour les dix-neuf vingtièmes de l'humanité, auxquels l'hydrophobie inspire une terreur sans égale. » Je partage entièrement à ce sujet, l'opinion du docteur Wolf.

Le même jour, M. le docteur Trélat, l'un des rédacteurs en chef du *National*, m'apprit qu'un médecin de Tours, dont il avait oublié le nom, faisait sur lui-même, depuis nombre d'années, des *expériences*, qui prouvaient invinciblement l'*inexistence* du virus hydrophobique.

---

honorables académiciens et le *très-scientifique* sténographe, si bien nourri, se retirèrent en se frottant les mains d'un air triomphant, et m'accablèrent encore de ces trois mots, répétés en chœur: «*Faites-vous mordre!!!..* »

Le 12 décembre, j'envoyai copie de la la lettre suivante à l'Académie, afin de remplir la promesse que je lui avais faite.

« Hambourg, le 10 avril 1837.

« Vous vous rappelez, mon cher ami, qu'à notre dernière entrevue, j'approuvai fort vos *propositions* sur la *nature*, le *siége* et le *traitement curatif* de la *rage humaine confirmée*. Je vous promis de suivre votre médication à la lettre, si jamais le hasard m'offrait un cas nouveau d'hydrophobie. Certes, une pareille tentative est bien permise, surtout dans une affection combattue jusqu'à nos jours, par des moyens irrationnels, absurdes, et même barbares.

» Aujourd'hui, je m'empresse de vous annoncer que votre traitement a été couronné d'un plein succès, comme le prouve le fait suivant. Puissent de nouveaux succès s'ajouter bientôt à celui-là, et l'art médical aura fait une de ses plus utiles conquêtes thérapeutiques !!!

» Me trouvant dernièrement dans un village aux environs de Hambourg, etc... (la suite, page 66 et suiv.).

» Hâtez-vous donc, mon cher ami, de publier le résultat de votre courageuse expérience, accompagné de l'observation précédente. Soumettez le tout aux lumières de l'Académie royale de Médecine. Si vous pouviez obtenir, à cet égard, la sanction de cette assemblée savante, vous concevez quel bien immense il en résulterait pour les innombrables individus de tous les pays, auxquels l'hydrophobie inspire une terreur sans seconde.

» Recevez la nouvelle assurance de ma bien sincère amitié.

Signé J. WOLF,

» Docteur en médecine et en chirurgie, Membre de plusieurs Cercles savans, et l'un des Fondateurs de la Société philanthropique universelle (1). »

---

(1) C'est à l'instigation de ce médecin,

Le surlendemain 14, M. Dubois d'Amiens, l'un des membres de la Commission, m'écrivit en ces termes :

« Paris, le 14 décembre 1837.

» Monsieur et très-honoré confrère,

« J'ai l'honneur de vous informer, *au nom* de la Commission désignée par l'Académie royale de médecine, *pour lui rendre compte de votre mémoire* sur la rage (1), que votre lettre du 12 décembre 1837, lui a été communiquée à la séance de ce jour, par M. le Secrétaire

---

que je priai l'Académie de vouloir bien m'entendre. Son approbation pouvait amener, en effet, les plus heureux résultats pour la santé générale.

(1) Ainsi, M. Dubois d'Amiens reconnaît lui-même avec ses collègues, que l'Académie les avait désignés pour rendre compte de mon mémoire, et *non de ma lecture seulement*.

perpétuel. La Commission, après s[illegible] pris connaissance, a regretté de n'avoir sous les yeux qu'une copie du document que M. le docteur Wolf vous a envoyé.

» *La Commission regarde ce document comme* TRÈS - PRÉCIEUX *relativement aux questions que vous agitez dans votre mémoire* (1) : conséquemment elle vous prie de vouloir bien adresser, dans le plus bref délai possible, la *pièce originale* à M. le président de l'Académie.

» Agréez, je vous prie, Monsieur, l'assurance de ma considération la plus distinguée,

Signé E. F. DUBOIS d'Amiens.

---

(1) Faites bien attention, je vous prie, à cette phrase de MM. les Commissaires. Elle est vraiment très-précieuse. — En outre, elle démontre clairement que ces Messieurs n'avaient pas encore aperçu, à cette époque, des *symptômes d'hystérie* dans l'observation du docteur Wolf.

Connaissant les cunctations ordinaires des Commissions académiques, qui n'ont pas l'habitude de dépêcher leurs rapports, je me figurai que j'avais bien le temps de présenter moi-même l'original d'une lettre, à laquelle j'attache une importance extrême. Aussi, ne voulus-je point m'en dessaisir, dans la crainte qu'il ne fût égaré, comme cela n'arrive que trop souvent. Mais je résolus d'aller à Paris, dès que mes occupations me permettraient la plus courte absence.... Toutefois, je me trompai dans mes conjectures. Car l'Académie a entendu le rapport sur *quarante pages* de mon mémoire, dans sa séance supplémentaire du 3 février 1838, (deux mois justes, après ma lecture. Vit-on jamais pareille diligence!!!)..... Je n'ai eu connaissance de ce fait que le 11 avril (1). Jusque-

---

(1) Le 26 mars, ne pouvant encore m'absenter, j'envoyai à l'Académie l'*autographe* du docteur Wolf. M. le secrétaire

là, ni M. le président, ni MM. les secrétaires n'avaient jugé à propos de m'en informer, quoique je les en eusse prié antérieurement. Ces Messieurs ne songèrent pas même à me gratifier du *Bulletin* académique, où se trouve le rapport qui me concerne. J'ai été obligé d'en faire l'acquisition chez M. Baillière, libraire de l'Académie. Il me semble cependant que cette petite courtoisie ne serait pas indigne du docte corps : elle est bien le moins qu'on puisse faire pour un médecin qui se déplace, dans un but uniquement philanthropique. Mais les *réglements* s'opposent aussi sans doute, à toute espèce de condescendance envers les médecins, *qui ne sont pas connus* (style académique).

Ces détails nécessaires profiteront, je

---

perpétuel ne me le renvoya que le 10 avril, avec sa lettre qui m'apprit l'existence du rapport, et sa publication.

pense, à ceux de mes confrères *non connus*, qui seraient tentés de m'imiter. — Toute œuvre de conscience doit être soumise à l'*expérience*, seul juge infaillible en médecine (1). C'est elle qui lui accordera, ou lui refusera sa sanction sans appel. Aujourd'hui plus que jamais, je suis intimement convaincu de cette grande vérité.....

Arrivons maintenant au rapport.

---

(1) Quand je dis l'*expérience*, je n'entends nullement parler du *très-scientifique* journal, qui porte ce titre modeste. Cette hypnotique feuille *est en médecine*, ce qu'est en politique le fameux journal de l'intègre représentant de Bourganeuf. Il n'y a qu'une voix sur l'une comme sur l'autre.

ACADÉMIE ROYALE
DE MÉDECINE.

Séance extraordinaire du 3 février 1838.

PRÉSIDENCE DE M. MOREAU.

Mémoire sur la Rage, par M. BELLENGER. — *Rapport de* MM. RIBES, GUÉNEAU DE MUSSY, MARC, BARTHÉLEMY et DUBOIS, d'Amiens, *rapporteur.*

« MESSIEURS,

» Dans une de vos dernières séances supplémentaires, M. BELLINGER, docteur médecin de Senlis (Oise), est venu vous donner lecture de quelques fragmens d'un

travail ayant pour titre : *Une expérience sur la Rage*. Ce travail était sous presse : mais M. Bellenger en a suspendu l'impression, afin de le soumettre au jugement de l'Académie.

» La totalité des épreuves formant un volume petit in-18, a été en conséquence remise à une Commission composée de MM. Barthélemy, Guéneau de Mussy, Marc, Ribes et Dubois (d'Amiens).

» Malgré son titre qui ne semble promettre que le récit d'une expérience sur la rage, le Mémoire de M. Bellenger renferme :

» 1° Une observation très-détaillée sur un cas d'hydrophobie, dont la terminaison a été funeste.

» 2° Une expérience faite par M. Bellenger sur sa propre personne.

» 3° Des propositions aphoristiques au nombre de quatorze.

» 4° L'application d'une nouvelle méthode thérapeutique contre la rage con-

firmée; application qui aurait eu lieu dans un village près de Hambourg, vers le commencement de l'année dernière.

» 5° Une conclusion motivée.

» 6° Trente-deux observations que l'auteur dit avoir puisées au hasard dans différens traités anciens et modernes (1).

» 7° Une réimpression du mémoire de Bosquillon sur l'hydrophobie.

» 8° Une traduction de quelques passages de Dioscoride, relatifs à cette maladie, d'après Bosquillon.

» L'auteur (c'est-à-dire Bosquillon) fait remarquer dans une note (183), qu'il n'a traduit que ce qui lui a paru le moins absurde.

---

(1) Il suffit de lire ces observations, pour se convaincre que je les ai réellement puisées au hasard. Car j'ai indiqué avec soin les noms de leurs auteurs, et la page des ouvrages qui me les ont fournies.

» 9° Des réflexions sur le texte de Dioscoride.

» Nous n'aurons à vous rendre compte, Messieurs, que du fragment dont M. Bellenger vous a donné lecture, insistant plus particulièrement, bien entendu, sur la nouvelle médication qu'il propose (1).

---

(1) Première erreur grave de MM. les Membres de la Commission.—Ces Messieurs n'avaient pas à *rendre compte* que du *fragment* dont j'ai donné lecture, mais bien de mon *mémoire* TOUT ENTIER..... J'invoque à cet égard, le témoignage de tous les académiciens, qui assistaient à la séance..... Quant à MM. les Commissaires, je les renvoie à la lettre de M. Dubois d'Amiens, écrite en leur nom. — C'est par l'ensemble, et non par un fragment, que l'on peut juger sainement d'une œuvre quelconque. Des hommes aussi éclairés que MM. les Membres de la Commission, doivent savoir cela mieux que personne.

» Une baronne Ivendoff, demeurant à Saint-Léonard, canton et arrondissement de Senlis, avait un petit chien griffon, qui, dans les premiers jours du mois d'avril 1836, fut mordu par un chien suspect.

» Quelques semaines après, le griffon de la baronne devint triste, perdit l'appétit et tomba malade. M. Rouyère, médecin vétérinaire à Senlis, reconnut les symptômes de la rage mue, et engagea la baronne et ses gens à prendre les plus grandes précautions.

» La dame ne tint aucun compte de ces conseils; la nuit, elle couchait son chien sur son lit; le jour, elle le tenait sur ses genoux; elle s'emporta même contre son neveu qui, mordu au bras, courut se faire cautériser à Senlis.

» Le dimanche 15 mai, la maladie du griffon parvint à son apogée; à 9 heures du matin, il se jeta sur sa maîtresse, qui le caressait, et la mordit à l'éminence thénar de la main droite. C'est alors que

Mme la baronne Ivendoff se décida à partir pour Chantilly, afin de consulter M. Bergeron (1), médecin vétérinaire. Elle s'y rendit, portant son chien dans ses bras et accompagnée de son jardinier.

» Le médecin vétérinaire fut mordu à la main pendant qu'il examinait l'animal ; mais remarque M. Bellenger, *il eut le bon esprit* (2) de se retirer pour laisser saigner

---

(1) Il est bon de rappeler ici que M. Bergeron m'a donné sa parole d'honneur que le chien de Mme Ivendoff *n'était point enragé*, quoiqu'il l'ait vu *après* M. Rouyère. (Relisez les notes des pages 18 et 20).

(2) M. Bergeron, qui croit fermement à l'existence du virus hydrophobique, se serait *cautérisé* sur-le-champ, s'il eût diagnostiqué la rage chez le griffon. Certes, il ne se serait pas contenté de laisser saigner sa blessure dans l'eau, et de la laver avec de l'alcool camphré. — En relisant la page

sa blessure dans l'eau, et pour la laver avec de l'alcool camphré.

» Au moment où Mme Ivendoff regagnait son domicile, elle fut mordue de nouveau par son chien, à l'extrémité du doigt indicateur de la main droite.

« Son jardinier, voulant la défendre, fut également mordu sur le dos de la main droite ; mais il courut à toutes jambes se laver dans un bassin, et il eut la précaution, que M. Bellenger appelle *salutaire*, d'uriner sur sa blessure (1).

» Le griffon mourut dans la nuit ou dans la matinée.

» Pendant trois jours entiers, Mme Iven-

---

20 et la note, on verra que MM. les Commissaires ont passablement dénaturé ce que j'y ai dit.

(1) J'ai eu grandement raison d'appeler cette précaution *salutaire*. Car, elle m'aida beaucoup, dans la suite, à rassurer la personne qui l'avait prise.

doff pleura son chien ; mais le quatrième, elle qui jusque-là s'était emportée contre tous ceux qui redoutaient son chien, contre ceux qui craignaient d'en être mordus, elle commença à concevoir des craintes sérieuses. Le docteur Tavernier de Senlis est mandé ; il rouvre les blessures et les cautérise à fond.... Néanmoins la baronne reste *frappée de terreur* : Je deviendrai *enragée*, disait-elle, je suis perdue.

» Cependant elle fit un voyage à Paris ; elle y occupait un appartement précisément au-dessus de celui de notre collègue, M. Velpeau. Quatre jours après, elle revient à Saint-Léonard, et le lendemain, dit M. Bellenger, elle pleurait encore sur le tombeau de son chien.

» A 10 heures du soir, (le dimanche 26 juin), elle jette un cri perçant, se plaint d'une douleur qui, partant de sa blessure, s'arrêtait à la gorge, et y déterminait un sentiment de constriction, une sorte d'*étranglement*. Le lendemain, elle fait venir de

nouveau le docteur Tavervier, qui, *probablement dans le but de la rassurer*, diagnostique des affections étrangères à la rage (1).

---

(1) M. le docteur Tavernier ne pouvait diagnostiquer des affections étrangères à la rage, dans le but de rassurer Mme Ivendoff, puisque la *rage confirmée* n'existait pas encore. (Relisez les pages 38 et 39)..... Les douleurs du bras lui firent diagnostiquer, le lundi matin, une *affection rhumatismale*. Le lendemain, le *mal de gorge* et la *dyspnée* lui firent diagnostiquer une *bronchite légère* (p. 24 et 25), qu'il traita en conséquence, sans obtenir le moindre amendement. A cette époque, il était impossible à M. le docteur Tavernier, comme à tout autre, de mieux faire. — Quoiqu'il en soit, il est indubitable que Mme Ivendoff était déjà sous l'inflence de la TERREUR *commençante*, qui atteignit son zénith, dans la nuit du jeudi au vendredi. Or, quel fut

» Le vendredi 1er juillet, 45 jours après les morsures, Mme Ivendoff eut des accès caractérisés par les symptômes suivants :

» La face est d'un rouge violet, les yeux brillants, largement ouverts ; les téguments du cou gonflés et rouges ; sueurs froides, pouls concentré, filiforme ; battements du cœur presque imperceptibles ; rien d'anormal dans l'arrière-bouche ; la voix est enrouée, rauque ; les plaies n'éprouvent aucun changement, elles restent bien cicatrisées.

» M. Bellenger, qui a été témoin de ces

---

l'effet de cette *cause morale* ? une espèce de bronchite, ou plutôt un véritable *glottospasme*, puisque, dans certains moments, la santé était parfaite. Ainsi, tout indiquait, dans le principe comme plus tard, un trouble dans les *voies aériennes*. Ce qui prouve assez que là doit être le *siége* du mal. (Relis. les pages 24 et 25, et la note de la page 29).

derniers accidents, insiste particulièrement sur un *symptôme* qui n'a encore été signalé, dit-il, par aucun auteur (1), et qui lui paraît une indication précieuse pour le traitement curatif de la rage.

» Il s'agit d'une dépression considérable, capable de loger une aveline de moyenne grosseur, et qui existerait à la partie antérieure et supérieure du cou.

» Du reste, ce premier ensemble de symptômes lui paraissait constituer une sorte d'asphyxie par strangulation (2).

---

(1) La lecture de nos 400 lyssographes prouvera à MM. les Commissaires la vérité de mon assertion.

(2) Si MM. les Membres de la Commission avaient été témoins de ce que j'ai vu, il est probable qu'ils n'auraient pas eu de peine à se ranger de mon avis. La peinture que j'ai faite des accès, doit suffire pour convaincre les plus difficiles. (pages 31 et 32).

» Cependant M. Bellenger ajoute que, même dans l'intervalle des accès, le moindre bruit faisait frissonner la malade, la moindre agitation dans l'air lui causait un sentiment d'effroi ; sur les instances de M. Bellenger, elle voulut essayer d'avaler une cuillerée de café au lait, mais le liquide avait à peine effleuré ses lèvres, qu'elle le rejeta avec terreur. — Elle crachotait sur son mouchoir une salive blanche et visqueuse (1).

» Pour combattre ces accidents, M. Bellenger fit appliquer un vésicatoire à la nuque, des sinapismes à la partie interne des mollets et sur l'épaule droite. Sous l'influence de cette médication, dit ce médecin, il semblait que les accès perdaient

---

(1) Tout cela prouve que Mme Ivendoff était réellement atteinte de la rage, puisque les *enragés* éprouvent tous la même chose, à quelques nuances près, qui tiennent à l'individualité.

de leur fréquence ; mais cet amendement ne fut pas de longue durée : treize heures après l'invasion de la maladie, la baronne Ivendoff avait cessé d'exister. (1).

---

(1) Lorsque je fus appelé pour donner des soins à cette dame, je ne vis rien de mieux à faire que de recourir à ces moyens. Je les ordonnai, dans l'unique but de prescrire *quelque chose*. Mon *expérience* ne m'avait pas encore mis sur la voie du siége et de la nature de la rage, ni du *traitement curatif* qu'il convient de lui opposer, suivant moi, bien entendu. — Désirez-vous savoir pourquoi je m'en tins à cette médication, MM. les Commissaires ? Je ne demande pas mieux que de vous le dire. Or, voici mes raisons : 1° l'Académie royale de Médecine, les Facultés et les Écoles secondaires, n'ont pas encore jugé à propos de nous indiquer le *meilleur traitement curatif* de la rage humaine confirmée ; 2° en pareil cas, je n'ai confiance aucune dans les *saignées coup sur coup*, c'est-à-dire jusqu'à extinction de chaleur naturelle ou *à la Sangrado*, dans les *sangsues en masse*, dans les *bains de surprise*, *de violence*, etc., etc., etc. ; 3° je me

Le docteur Tavernier avait quelques raisons de soupçonner que la mort n'était peut-être pas due à la rage (1), mais à l'ingestion de l'arsenic : il fit part de ses craintes à M. le procureur du roi ; l'ouverture du cadavre fut ordonnée, mais on ne put trouver aucune trace de poison; les voies digestives n'ont rien présenté d'anormal, la membrane muqueuse du pha-

---

permets même de douter de l'efficacité de la *morsure de la vipère*, ou du *serpent-à-sonnettes*. — Ces idées rétrécies arracheront sans doute un sourire de pitié aux grands faiseurs en médecine. Mais, que voulez-vous, MM. les Commissaires? Chacun sait que nous autres obscurs médecins de campagne, nous n'osons jamais nous jouer de la vie de nos semblables, comme les soi-disant notabilités médicales, qui ressemblent presque toutes à M. le chirurgien en chef du Grand-Hôpital de Milan.

(1) Ce médecin n'a donc jamais songé à *diagnostiquer des affections étrangères à la rage*, *probablement dans le but de rassurer madame Ivendoff*, comme vous venez de le dire dans votre rapport, MM. les Membres de la Commission, (p. 21, lig. 1re et suiv. du supplément).

rynx n'offrait aucun indice de phlogose (1).

» Telle est, avec ses détails les plus importants, l'observation qui véritablement fait le fond du mémoire de M. Bellenger (2).

» Maintenant voici l'*expérience* annoncée par le titre même de son travail.

» Un mouchoir blanc ayant été donné à la baronne peu d'heures avant sa mort, M. Bellenger prit celui dont elle s'était servie, depuis l'invasion de la maladie : il était tout mouillé. M. Bellenger se retira *derrière* la maison ; il trempa une lancette

---

(1) Cette observation ainsi tronquée, ne peut donner une idée convenable de la maladie dont il s'agit. Il faut donc la lire dans mon mémoire, avec tous ses développements indispensables.

(2) Deuxième erreur grave de MM. les Membres de la Commission. — Ce qui *véritablement fait le fond de mon mémoire*, c'est cette observation, jointe aux 32 autres, dont ces messieurs n'ont pas dit *le* plus petit mot. Et cependant il était indispensable d'en parler, aussi bien que de tout le reste, pour remplir le vœu de l'Académie.

dans les derniers crachats, et se fit quatre piqûres qui saignèrent un peu, deux à la face postérieure ou dorsale du poignet gauche, et deux à la face antérieure ou palmaire.

» M. Bellenger raconte ensuite comment, pendant plus de six mois, il fut horriblement tourmenté sur les suites de sa témérité (1); voici du reste, dit-il, ce que j'ai éprouvé, et ce qui m'a mis sur la voie du *siége de la rage*.

» Du 9e au 15e jour ma salive devenait plus visqueuse, et la déglutition s'exécutait avec assez de difficulté; j'avalais une gorgée d'eau fraîche et j'étais rassuré. — Pas l'*ombre* du plus petit bouton à la face inférieure de la langue, e aux environs du frein.

» Une certaine nuit cependant, c'était celle du 45e jour depuis l'expérience, et la baronne avait été prise au 45e jour!

---

(1) J'ai dit : ma *prétendue* témérité, (p. 43, lig. 18).

M. Bellenger s'éveille, la bouche sèche et le bras gauche assez fortement engourdi : il fut singulièrement effrayé, dit-il, et à mesure que son effroi croissait, sa gorge se serrait davantage ; plusieurs fois il porta la main au larynx ; car il lui semblait qu'il allait se coller contre la colonne vertébrale.

» Les choses en vinrent au point qu'il allait crier au secours ; mais dès qu'il eut de la lumière, il fut soulagé ; et à partir de cette époque, les symptômes se sont graduellement dissipés : enfin, depuis plus de trois mois, M. Bellenger est parfaite-tranquille (1).

» Passons actuellement aux propositions que ce médecin a cru devoir déduire de

---

(1) Cette expérience est analysée avec le même bonheur, avec le même talent, que l'observation de Mme Ivendoff. Aussi fera-t-on bien de relire l'une et l'autre dans mon mémoire.

tous ces faits. Pour abréger, nous ne citerons que les points principaux (1).

» 1° La rage est une névrose qui a son *siége* dans les muscles constricteurs de la glotte;

» 2° La rage est *toujours* le résultat d'une cause morale, la terreur;

» 3° Les convulsions des muscles constricteurs de la glotte amènent la mort par suffocation ou par étranglement, *absolument* comme dans les cas de croup, d'œdème de la glotte, de corps étrangers engagés dans les voies aériennes, de pendaison, etc.;

» 4° Le *seul* traitement rationnel et *sû-*

---

(1) MM. les Commissaires, au lieu d'*abréger*, et de vous amuser à *citer les points principaux*, suivant vous, il fallait discuter toutes mes propositions l'une après l'autre. Car, chacune d'elles est consacrée à la description de quelque phénomène important de la rage.

rement efficace de la rage confirmée, consiste dans les *trois* indications suivantes :

» 1° Pratiquer de suite la laryngotomie, ou bien introduire une sonde de gomme élastique dans les voies aériennes, afin de s'opposer à la suffocation ;

» 2° Appliquer trois vésicatoires (extemporanés), un à la nuque et deux sur les parties latérales du cou ; déposer à leur surface, toutes les deux, trois ou quatre heures, un huitième, un sixième, ou un quart de grain d'un sel de morphine ;

» 3° Injecter dans l'estomac, à l'aide d'une sonde œsophagienne, des liquides glacés ou acidules.

» Maintenant, Messieurs, et avant de vous raconter le fait qui, s'il était exact, paraîtrait confirmer les vues thérapeutiques de M. Bellenger, nous devons ajouter quelques réflexions sur ces propositions :

» Vous connaissez tous les incidents de l'observation et de l'expérience qui lui ont servi de base.

» Quatre personnes sont mordues par

un chien présumé enragé ; trois d'entre elles, cautérisées sur-le-champ, ou à-peu-près, n'éprouvent aucun accident sérieux ; la dernière qui ne se fait cautériser que le quatrième jour, devient enragée au bout de 45 jours, et meurt après 13 heures de souffrances. Ce sommaire que nous nous sommes bornés à transcrire, appartient à M. Bellenger.

» Nous ajouterons que de ces quatre personnes, les trois qui ont survécu sont précisément celles qui redoutaient le plus les morsures de l'animal, et celles qui, par cela même, ont eu recours ou à une prompte cautérisation, ou à quelques mesures de précaution ; car M. Bergeron s'est borné à quelques lotions d'alcool camphré (1).

---

(1) Il est au moins étrange d'entendre MM. les Commissaires nous affirmer « *que de ces quatre personnes*, qu'ils n'ont jamais connues, *les trois qui ont survécu sont précisément celles qui redoutaient le plus*, etc.

» Eh bien ! de ces faits si patents, si clairs, M. Bellenger conclut 1° qu'il n'y a pas de virus lyssique ; 2° que dans tous

---

et celles qui, par cela même, etc. jusqu'à *camphré....*» Il n'est pas permis à des hommes graves d'avancer de pareilles choses, sans en être matériellement sûrs.....

Moi, qui ai connu ces quatre personnes, je soutiens à MM. les Membres de la Commission qne Mme Ivendoff, avec son organisation éminemment nerveuse et irritable, cautérisée au bout de quatre jours seulement, a dû éprouver à elle seule, après la mort de son griffon, plus de peur et de frayeur que les trois autres ensemble. — Au lieu de la cautériser si tard, il eût bien mieux valu lui dire et lui redire, lui jurer, lui prouver que son chien n'était pas enragé. Si l'on se fût comporté ainsi, les résultats auraient été bien différents.

Quant au prétendu courage de cette

les cas, la seule cause de la rage est la *frayeur*. — Il n'est pas besoin de dire que vos Commissaires qui, à cet égard, partagent la commune croyance, n'ont pas été ébranlés par les raisons de M. Bellenger, et que son observation leur a paru plutôt propre à confirmer la doctrine généralement admise, qu'à la faire rejeter (1).

---

dame, pendant sa maladie, il ne m'en a jamais imposé. Car je sais, par expérience, que les poltrons ne sont pas les moins fanfarons.

(1) De ces quelques lignes, je suis en droit de conclure que MM. les Membres de la Commision n'ont lu que la table de mon mémoire. — Qui pourra jamais croire qu'un médecin ait eu l'ineptie de tirer *pareille conclusion* d'un *seul fait !!!*

Oui, avec Bosquillon, Flamant de Strasbourg, et bien d'autres médecins illustres, je soutiens, 1° que le virus lyssique est une *chimère ;* 2° que la rage humaine confir-

» M. Bellenger objecte que les individus qui se sont fait cautériser ont mis un retard qni, pour l'un d'eux, a pu aller

---

mée, dans tons les cas et chez tous les individus, sans aucune exception, est le résultat de la TERREUR, et non de la *frayeur*, MM. les Commissaires, (car j'établis une très-grande différence entre ces deux causes).... L'observation de madame Ivendoff, les *trente-deux* consignées dans mon mémoire, et *mille autres* toutes semblables, disséminées dans nos 400 monographies, sont les faits patents, clairs et irréfragables, MM. les Commissaires, qui mettent hors de doute la vérité de cette opinion.

Au reste, je n'ai jamais eu la prétention d'empêcher MM. les Commissaires de partager la commune croyance, ni de les ébranler par mes raisons..... Qu'ils nous disent seulement *ce que c'est que la rage confirmée*, et quel est le *meilleur traitement curatif* qu'il convient de lui opposer:

jusqu'à 50 minutes, et que le virus, s'il avait existé, aurait été déjà absorbé ; il cite comme contre-épreuve ce qui arrive pour l'inoculation du vaccin, qu'on *juge* complète, suivant lui, (comme suivant bien d'autres sans doute), après 8 ou 10 minutes, puisqu'alors on fait rhabiller les enfants.

» M. Bellenger confond la dessiccation avec l'absorption : on fait rhabiller les enfants après 8 ou 10 minutes, parce qu'on juge que la petite plaie qui résulte du vaccin est *sèche*, que le vaccin ne peut plus être essuyé. Mais, qui oserait soutenir qu'alors on pourrait cautériser impunément ces mêmes plaies, et que le vaccin ne réussirait pas moins bien (1)?

---

je ne leur en demande pas davantage, pour le plus grand bien de l'espèce humaine.

(1) J'en demande mille pardons à MM. les Commissaires, mais je n'ai pu con-

» La Commission aurait bien d'autres argumens à opposer aux idées de M. Bel-

---

fondre la *dessiccation avec l'absorption*, puisque je n'ai parlé ni de l'une ni de l'autre. — J'ai dit seulement, et je prétends encore, avec Bosquillon, Flamant et beaucoup d'autres, que tous les *virus connus*, *prouvés*, *s'inoculent parfaitement bien;* et que s'il n'en est pas de même pour le *virus rabien*, c'est que le *virus rabien n'existe pas*.... Et la preuve qu'il n'existe pas, c'est que des individus, convenablement cautérisés sur-le-champ par des maîtres en chirurgie, n'en sont pas moins devenus enragés, au bout d'un temps plus ou moins long. Pourquoi? parce que tous les moyens cautérisants du monde ne peuvent arrêter les funestes effets de la *terreur* (et non de la frayeur, comme vous l'avez écrit, MM. les Commissaires). Pour oser nier ce que j'avance ici, il faut ne pas avoir la moindre idée de la toute-puissance de cette cause morale. (Rel. les pag. 75, 76, 77 et suiv.)

lenger : comment en effet expliquer, par le seul fait de l'influence morale, la propagation de la rage chez d'autres chiens, chez des chèvres, des vaches, des chevaux, qui, assurément, après la douleur passée, n'éprouvent aucune frayeur ; et la contagion chez des enfants, des hommes même qui sont devenus enragés, après avoir *complétement oublié* qu'ils avaient été mordus ? Mais il aurait été fastidieux d'insister sur ces faits (1).

---

(1) Comme je l'ai toujours dit, en ma qualité de médecin, je ne m'occupe que de la rage humaine. La rage zootique, chez le chien, le chat, le loup, le renard, le cheval, la vache, la chèvre, le mouton, le bœuf, le canard, l'oie, le coq, la poule, le dindon, etc., etc., etc., est du ressort de la médecine vétérinaire. — Avec Bosquillon, Flamaut de Strasbourg, et une foule d'autres, je me permets de penser que toutes les comparaisons plus ou moins banales,

» Revenons aux propositions de M. Bellenger sur le siége de la rage et sur sa médication.

---

que l'on établit, depuis trop long-temps, entre ces deux affections *si distinctes*, ne peuvent en imposer qu'à ceux qui croient tout sur parole, ou qui n'ont pas suffisamment étudié la rage humaine. — Ce qui ne m'empêche de m'en rapporter à MM. les Commissaires, qui nous *assurent qu'après la douleur passée, les chiens, les chèvres, les vaches, les chevaux, n'éprouvent aucune frayeur*.....

Je supplie MM. les Membres de la Commission d'avoir la bonté de nous faire connaître seulement *une demi-douzaine d'observations*, bien authentiques, convenablement détaillées, et dues à des auteurs connus, dignes de foi, d'*idiots* ou d'*enfants de 2 à 3 ans, qui soient réellement morts de la rage*..... MM. les Commissaires auront beau feuilleter et refeuilleter nos 400 monographies, ils n'en trouveront pas *une seule*. (Revoy. les pages 165 et 166).

» Il serait d'abord *assez étrange* que la terreur, passion qui agit *si diversement* sur les hommes, qui jette les uns dans une prostration complète, qui paralyse en quelque sorte tous les ressorts de l'économie, qui jette les autres dans la stupeur, qui amène des aliénations, etc., il serait assez étrange que cette terreur, après une morsure de chien, *morsure d'ailleurs très-innocente en elle-même*, allât déterminer invariablement et constamment la convulsion tonique des muscles constricteurs de la glotte; mais laissons-là les raisonnements, et voyons les faits. — Que se passe-t-il ordinairement dans les accès d'hydro-

---

Quant aux hommes dont parlent MM. les Membres de la Commission, je voudrais bien savoir comment ces Messieurs ont pu s'assurer que ces individus *sont devenus enragés*, *après avoir complétement oublié qu'ils avaient été mordus*. — Assurément MM. les Commissaires, il n'eût pas été *fastidieux* de nous l'apprendre.

phobie? N'y a-t-il que des menaces, que des symptômes de suffocation? et cette suffocation est-elle le fait dominant, exclusif, celui du moins qui rend raison de tous les autres accidens? Non, assurément. Il y a des convulsions; le plus souvent elles sont instantanées et générales (et reviennent *toujours par accès*, deviez-vous ajouter, MM. les Commissaires); on voit à la fois les muscles de la face, ceux de la poitrine, ceux des membres même tantôt convulsés et tantôt relâchés. Les malades *se plaignent parfois*, (c'est-à-dire toujours), *d'étouffer*; mais c'est comme dans certains empoisonnements, (lesquels, s'il vous plaît?) c'est par l'effet d'une *constriction générale* de la *poitrine* (archi-faux); tous les muscles qui contribuent à l'acte respiratoire sont convulsés, de sorte qu'*à priori* rien ne prouve que l'ouverture de la glotte suffirait pour faire cesser et cet étouffement et tous les accidents (1).

(1) Avec MM. les membres de la com-

» D'un autre côté, l'expérience tentée par M. Bellenger sur lui-même, est-elle de

---

mission, je reconnais qu'il y a autant d'espèces de terreurs que d'objets *terrifiants*. C'est précisément pour cela que la *terreur* de la rage engendre invariablement et constamment la *rage*, comme la terreur du choléra produisait toujours le choléra. — L'ambassadeur de Naples, le portefaix de Varsovie, et une foule d'individus de tous les pays, frappés de l'épidémie par la seule influence de cette cause, sont la preuve irréfragable de la seconde assertion, et tous les *enragés* de la première. — La même cause, *matérielle* ou *morale*, détermine toujours les mêmes effets, chez tous les individus sans exception. La peur ou la frayeur d'une araignée, d'un crapaud, d'une couleuvre, d'une vipère, ou de tout autre reptile, agit toujours de la *même manière* sur tous les sujets, qui ont peur ou frayeur de ces divers animaux.... En cela, ce me semble,

nature à prouver la non-existence du virus lyssique, agissant du chien sur l'homme ?

---

il n'y a rien de très-étrange. Mais ce qui l'est au-delà de toute expression, c'est d'entendre MM. les Commissaires nous dire que la morsure d'un chien enragé est *très-innocente en elle-même* (car ici nous ne parlons que de l'animal qui se trouve en cet état). Et cependant, ces messieurs viennent de nous assurer qu'*ils partagent la commune croyance*, et que nos raisons, qu'ils ne connaissent guère, *ne les ont pas ébranlés*. — Or demandez donc à tous ceux qui partagent la commune croyance, s'ils regardent ces sortes de morsures comme très-innocentes en elles-mêmes ? Non, certes. Car nous avons entendu dire, maintes fois, à des personnes qui ne manquent ni de courage, ni de sang froid, qu'elles se brûleraient immédiatement la cervelle, si jamais elles étaient mordues par le chien le plus sain, *tué pour enragé*. (Voy. les pag. 95 et 96).

non, certainement, puisque M. Bellenger n'a pas opéré avec la bave du chien enragé,

---

Avec MM. les Commissaires, je reconnais encore que l'enragé ne fait aucune menace, pendant l'accès. Car, en cet affreux moment, il SUFFOQUE, absolument comme si on lui enfonçait le pouce avec force, dans la partie antérieure du col. — Pendant l'accès, les malades ne se plaignent pas plus d'étouffer, que ne le fait un homme que l'on vient de pendre. Et comment le pourraient-ils ? ils étouffent tout vifs. — Je soutiens à MM. les Commissaires que ce formidable symptôme, la SUFFOCATION, est le seul symptôme *pathognomonique* de la rage; et qu'il suffit de reste, pour rendre parfaitement raison de tout ce qui s'observe, durant les accès, tels que les convulsions générales, l'injection de la face et du col, la saillie des yeux, l'émission involontaire des urines et des matières fécales, le priapisme chez l'homme avec ou sans éjaculation, et la nymphomanie chez

mais avec de la salive humaine ; or, chacun

---

la femme, etc. (Voy. les p. 31 et 32). Ces symptômes sont constants et identiques chez tous les enragés. Il faut ne les avoir jamais vus pour oser les révoquer en doute.

Après chaque accès, le malade est plus ou moins complétement anéanti. Mais il revient à lui graduellement. Alors, il vous remercie, et vous embrasse même les mains, si vous l'entourez de soins affectueux. — Au contraire, il menace de vous mordre, si vous le brutalisez. Il espère ainsi se soustraire aux mauvais traitements qu'il redoute. Il n'est que trop certain de l'effroi que sa morsure inspire. (Voy. pages 31, 32, 35 et 36).

Mais admettons que je me trompe ; je le veux bien. Alors, MM. les Commissaires, je vous adjure, dans l'intérêt de l'art et de l'*humanité* tout entière, de nous indiquer au plus vite et la *nature*, et le *siége*, et la *meilleure médication* de la rage humaine.

sait qu'il n'existe pas encore dans la science *un seul exemple bien authentique* de communication rabique de l'homme à l'homme, *(et de l'homme au chien*, MM. les Commissaires ?*)* — Ici nous ajouterons comme *un fait bien remarquable*, que *jamais animal herbivore n'a communiqué la rage à un autre animal*, *soit par morsure*, soit par inoculation. (En serait-il de même, MM. les Commissaires, si le *virus lyssique* n'était pas une *chimère*?)—(1).

---

(1) MM. les Commissaires, mon *expérience*, jointe à *celles* du médecin de Tours dont m'a parlé M. Trélat, prouve d'abord *contre* l'*expérience* du virus hydrophobique ; ensuite, contre *l'expérience*, faite en 1813, à l'Hôtel-Dieu de Paris, par vos très-honorables collègues, MM. Breschet et Magendie. — Bosquillon, Flamant et beaucoup d'autres, contestèrent bien, dans le temps, la vérité de cette dernière. Mais enfin, tout cela ne suffisait pas : il fallait lu opposer autre chose que des négations.

» M. Bellenger se figure (note 2, p. 62) que tous les médecins, excepté lui, ont une grande frayeur d'être mordus par les enragés, et cela, parce que tous (vous deviez dire, *la plupart*), croient à un virus lyssique. Ce médecin est dans l'erreur; les enragés sont traités avec humanité dans nos hôpitaux, et M. Caillard, en particulier, ne craint pas d'introduire ses doigts jusque dans le fond de leur bouche, lorsqu'il le juge nécessaire (1).

Or, c'est ce que j'ai fait. Et j'espère fortement n'en pas rester là, si l'Académie veut y mettre tant soit peu de bonne volonté. (Voyez la note p. 13 et 14).

(1) J'en demande bien pardon à MM. les Commissaires, mais je n'ai pas dit un mot de tout cela. Et cependant, j'aurais pu affirmer, comme c'est vrai, que je connais beaucoup de médecins qui ont une frayeur extrême de la rage, et qui ne seraient aucunement ravis d'avoir à soigner des patients, atteints de cette maladie.—Au sur-

» L'unique expérience de M. Bellenger n'est donc rien moins que concluante (1).

» Il s'est inoculé quelque peu de salive, recueillie sur le mouchoir de la baronne Ivendoff : mais rien ne prouve d'abord que *l'absorption* ait eu lieu (sans doute, à cause de la *dessiccation*), et ensuite, *rien ne prouve aujourd'hui* que la *salive humaine ait un pouvoir contagieux dans le cas de rage* (2).

---

plus, la note 2 de la page 62 est là, pour me justifier de l'erreur commise par MM. les Membres de la Commission.

(1) Ceci est très-vrai. Mais cette *expérience*, jointe à *vingt autres*, et à *celles* que je suis tout prêt à réitérer, *en pleine Académie*, deviendra, je pense, on ne peut plus concluante

(2) MM. les Membres de la Commission seraient-ils assez bons pour me permettre de prendre acte de ces paroles : « RIEN NE PROUVE AUJOURD'HUI QUE LA SALIVE HUMAINE AIT UN POUVOIR CONTAGIEUX DANS LE

» Maintenant nous sera-t-il permis de faire remarquer à M. Bellenger que les expériences, pour avoir de la valeur, pour avoir véritablement une portée scientifique, doivent être faites et répétées en public. Puisque M. Bellenger cherchait, par

---

CAS DE RAGE.... » Donc, MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy, Dubois d'Amiens, et l'Académie tout entière, nient aussi *la vérité de l'expérience* de MM. Breschet et Magendie. — MM. les Commissaires, veuillez agréer mes remercîments, et les faire agréer à l'Académie. Car, j'ai tâché moi-même d'en démontrer la fausseté. (Voy. la note p. 13 et 14, et le *dict. de médecine et de chirurgie pratiques*, t. 14. p. 107).

Si l'expérience de MM. Magendie et Breschet eût été vraie, n'y aurait-il pas eu, dans la mienne, plus que de la témérité?... Qu'en pensez-vous, MM. les Membres de la Commission?

tous les moyens possibles, à rassurer Mme Ivendoff, pourquoi va-t-il, tout seul, se cacher derrière un mur pour faire ses piqûres? (si MM. les Commissaires avaient été là, je les aurais priés de me faire ces piqûres.) Il fallait s'inoculer en présence de cette dame; cela aurait cadré parfaitement avec son système; il aurait pu, alors que cette dame lui montrait sa salive en s'écriant qu'elle était enragée, il aurait pu lui dire, avec autorité : non, madame vous ne l'êtes pas, en voici la preuve; tandis qu'il se contentait de lui en donner sa parole d'honneur (1).

---

(1) Me sera-t-il permis, à mon tour, de rappeler à MM. les commissaires que *j'ai proposé de réitérer mon expérience*, autant de fois qu'on le voudrait, devant l'Académie, et la Faculté tout entières.... Si ces messieurs m'avaient écouté, ou lu mon *fragment de* 40 *pages*, avec moins d'attention, ils ne l'auraient pas oublié. (Voyez les pages 13 et 76).

» Mais en voici assez sur ce sujet, reprenons la médication proposée par M. Bellenger.

» Suivant ce médecin, tout le danger vient de la suffocation, et la mort n'arrive

---

Si MM. les Membres de la Commission avaient lu la *page* 34, d'une manière plus inattentive, ils auraient vu que *ma parole d'honneur* avait suffi, pour rassurer complétement Mme Ivendoff. Car, jusqu'à sa mort, elle ne reparla plus de la rage. — Il était donc inutile de m'inoculer en sa présence.... Au reste, ce jour-là, c'était pour moi, uniquement pour moi, que je faisais cette expérience : afin de savoir au juste à quoi m'en tenir sur la salive ou bave écumeuse des enragés, laquelle contient, dit-on, le prétendu virus hydrophobique. — Mais aujourd'hui, je suis TOUT PRÊT *à me faire inoculer pour les autres, pour rassurer le public....* MM. les Commissaires, ayez la bonté d'engager l'Académie à ne pas dédaigner ma proposition.

que par asphyxie. Alors pourquoi trois vésicatoires, pourquoi de l'acétate de morphine et des liquides glacés dans l'estomac? Mais nous n'insisterons pas sur cette complication; voyons le grand et décisif moyen : la *laryngotomie* (1).

---

(1) Oui, MM. les Commissaires, il me semble que des *accès de suffocation*, violents, longs, et fréquemment répétés, doivent amener la mort par *asphyxie*, en très-peu d'heures. (Car, les sources de la vie, comme toutes les choses d'ici-bas, sont loin d'être inépuisables.) Or, c'est-là ce qu'on observe constamment chez les enragés, et pas *autre chose*. — D'ailleurs, si l'un de MM. les Membres de la Commission voulait avoir la bonté de me confier son cou, toutes les heures, pendant une ou deux minutes seulement, je démontrerais à l'Académie que la *suffocation* suffit *seule*, pour rendre parfaitement raison de ce qui se passe dans les accès de rage, tels que les convulsions générales, l'injection de la

» M. Bellenger a senti lui-même que, lorsqu'on se propose de signaler, dans le

---

face, du col, etc. (Revoir la note de la p. 44 du supplément). — Quiconque voudra méditer les pages 79, 80, 81, 82, 83, 93, 94, 95 et 96, se convaincra de *l'affreuse situation morale* d'une personne mordue par un animal enragé, ou prétendu tel.

Pourquoi trois vésicatoires, et de l'acétate de morphine déposé à leur surface, me demandez-vous, MM. les Commissaires? — Afin de pacifier le spasme laryngien, comme je l'ai dit, pag. 63. — *Pourquoi des liquides glacés dans l'estomac?* — Afin d'étancher la soif brûlante de l'infortuné patient, *qui ne peut et n'ose boire*, comme vous savez, MM. les membres de la Commission. Ce qui fit dire à Celse, il y a 18 siècles passés, avec autant d'énergie que de raison : « *Miserrimum morbi genus, in quo simul æger et siti, et aquæ metu cruciatur...* »

Qu'appelez-vous *complication*, MM. les

sein d'une Académie ou par le moyen de la presse, un nouveau mode de traitement, il faut avoir des faits par devers soi (1).

Commissaires? — Les moyens dont je viens de parler, ne sont rien moins qu'une complication. Ce sont les *auxiliaires rationnels* de la laryngotomie, ou de la sonde introduite dans les voies aériennes. *Indispensables* tous les trois, ils concourent ensemble à amener la guérison, et à la consolider.

(1) Dans une maladie comme la rage, si peu connue aujourd'hui même, malgré nos 400 monographies, il est du devoir de tout médecin, qui aura fait des recher- sur cette affection et l'aura spécialement étudiée, de proposer, pour *traitement curatif*, tout ce qui lui paraîtra rationnel, sans même avoir *un seul fait par devers lui*.... Il n'y a d'exception à cet égard, que pour les *saignées à blanc*, les myriades de *sangsues*, conseillées par de très-graves

» M. Bollenger avait un fait à citer; c'est le dernier point que nous aurons à examiner (1).

Académiciens, pour les *bains de surprise*, *de violence*, la morsure de la *vipère*, ou toute autre médication pareillement anodyne.

(1) Troisième erreur grave de MM. les Commissaires. — Ce fait n'était pas le *dernier point* que vous aviez à examiner, Messieurs.... Quoi! vous vous arrêtez à la 70e page de mon mémoire!!! Vous vous permettez de juger une œuvre, dont vous connaissez 40 pages à peine!!! Mais vous deviez aller jusqu'à la 167e inclusivement, pour faire un bon et loyal rapport... Chacun assurément trouvera votre manière de procéder tout-à-fait indigne d'une assemblée, *vraiment Académie*. — Fort heureusement, il sera notoire bientôt que vos seigneuries tiennent infiniment plus à leurs clients dorés, qu'au progrès scientifique et humanitaire.

» Après avoir formulé mes propositions, dit M. Bellenger, je les communiquai à un savant médecin, qui m'honore de son amitié (66), (*et s'est beaucoup occupé de recherches sur la rage*, deviez-vous ajouter, MM. les Membres de la Commission); il les approuva de tout point.... Quelque temps après, il partit pour un voyage scientifique dans le nord de l'Europe.

» Le 26 mai de l'année dernière, M. Bellenger reçut de ce médecin une lettre, qui confirmait pleinement l'efficacité de sa nouvelle méthode. Voici un *résumé* de cette lettre (1), c'est le médecin voyageur qui

---

(1) Je n'ai pas besoin de répéter que *le résumé de cette lettre* est fait avec le même bonheur, le même talent, le même scrupule, la même bonne foi, que le résumé de l'observation de Mme Ivendoff et de mon expérience. C'est donc toujours dans mon mémoire, qu'il faut relire ce que le quintumvirat académique a eu l'obligeance de résumer. On ne peut en avoir une idée saine autrement. (Voy. p. 66 et suiv.)

parle : « Me trouvant dernièrement dans un village aux environs de Hambourg, j'appris qu'une jeune fille de 17 ans, mordue, deux mois auparavant, au bas du mollet droit, était devenue enragée, depuis le matin, et que les parents, *(dont le désespoir égalait l'effroi* — légère omission de MM. les Commissaires), consentaient à ce que l'on fît périr leur enfant au plus tôt, n'importe par quel moyen. Je me rendis aussitôt dans la maison de la malade. (Suit une description de l'état de cette jeune fille, description telle que vos Commissaires y ont plutôt reconnu des *symptômes d'hystérie* que des symptômes d'hydrophobie. (1)...) — Dès que j'eus mes instrumens, ajoute le médecin, je m'empressai de pratiqner la laryngotomie : une

(1) Si MM. les membres de la Commission avaient écouté d'abord, et ensuite lu cette observation (p. 66 et suiv.), avec une attention moins scrupuleuse, il est probable que ces messieurs y auraient reconnu des

canule fut maintenue à demeure dans l'ou-

---

symptômes *d'hydrophobie très-réelle*, et non des symptômes d'hystérie. — Sa simple lecture n'a pas permis à plusieurs confrères, d'ailleurs fort difficiles à convaincre, d'y reconnaître *autre chose* que *la première* de ces affections. Elle leur a même paru des mieux caractérisées.... Mais, à quoi bon tout cela? Je renvoie MM. les Commissaires à la lettre de M. Dubois d'Amiens, écrite en leur nom, le 14 décembre 1837. Ces messieurs y ont dit positivement : « *la Commission regarde le* DOCUMENT *du docteur Wolf comme* TRÈS-PRÉCIEUX, *relativement aux questions que vous agitez dans votre mémoire...* »

Après cette phrase si explicite, ne doit-on pas s'émerveiller, à bon droit, des *symptômes d'hystérie*, découverts plus tard par MM. les Commissaires, dans l'observation de mon ami, le médecin voyageur?....

verture. — Un verre d'eau très-froide et vinaigrée fut injectée dans l'estomac, à l'aide d'une sonde œsophagienne ; trois vésicatoires appliqués (*aux parties latérales du col et à la nuque*), et de l'acétate de morphine déposé à leur surface, (*et renouvelé, à distance convenable*, MM. les Commissaires).

» Ces moyens amenèrent un amendement *miraculeux*.

» Une espèce de suffocation *sourde* était survenue, cinq heures après l'opération ; mais je la fis cesser, en insufflant avec précaution, un peu d'air par l'ouverture artificielle, et je pansai les vésicatoires, comme ci-dessus.

» Le 4e jour, la malade put boire seule, le 5e, la guérison était complète. »

» Lorsque M. Bellenger a communiqué le contenu de cette lettre à l'Académie, nous n'avons pu nous empêcher de remarquer que deux faits importants n'avaient pas été mentionnés par lui :

» 1°. Le nom du village où cette cure

extraordinaire avait eu lieu (1).

» 2°. Le nom du médecin qui avait fait cette même cure.

» Aussi, l'un de nos collègues, M. Gérardin, sans engager de discussion, bien entendu, avec M. Bellenger, s'empressa de lui demander, à titre de renseignement, le nom du médecin.

» M. Bellenger s'y est refusé pour le moment; du reste, il promit de l'indiquer à la Commission. Nous avons reçu en effet, peu de jours après, une lettre de M. Bellenger qui nous donnait copie textuelle d'une partie du document (TRÈS-PRÉCIEUX),

---

(1) Aujourd'hui encore, j'ignore le nom de ce village.... Mais qu'importe? Ce n'est pas de cela qu'il s'agissait. Il s'agissait de dire si la médication que je propose, n'est pas préférable aux phlébotomies à blanc, aux myriades de sangsues, à la morsure de la vipère, etc., etc., etc.... C'est là-dessus qu'il fallait vous prononcer, MM. les Membres de la Commission.

à lui envoyé par le médecin voyageur. C'était une tête et une fin de lettre, l'observation ayant été déjà copiée (66) dans le mémoire, lu *(en si minime partie)* à l'Académie, et déposé entre nos mains.

(Ici se trouve un tout petit *résumé* de la lettre du docteur Wolf, élaboré par MM. les Commissaires. Comme ce petit résumé ressemble de tout point à ceux dont ils m'ont déjà gratifié, je me dispense de le copier... Que l'on revoie plutôt la *tête* et la *fin* du *document très-précieux*, à moi envoyé par le médecin voyageur, mon ami. Elles sont en toutes lettres dans le supplément, immédiatement avant l'épître de M. Dubois d'Amiens, écrite au nom de la Commission, le 14 décembre 1837.)

» La Commission après avoir pris connaissance de cette copie, dans laquelle il n'est pas fait mention encore du lieu précis où s'était passé ce fait, la Commission ne put se rendre compte du motif qui avait empêché M. Bellenger de proclamer tout d'abord le nom de son correspondant; elle ne

sut que penser de l'obscurité dans laquelle un fait aussi extraordinaire, aussi important à connaître, était resté plongé, et surtout lorsqu'il avait eu lieu à peu de distance d'une ville comme Hambourg, ville, où se trouvent assurément des praticiens éclairés, et qui auraient dû s'empresser de publier les résultats de *l'expérience* faite avec tant de succès par M. Wolf (1).

---

(1) Et qu'importe que *la Commission n'ait pu se rendre compte du motif qui m'avait empêché de proclamer tout d'abord le nom de mon correspondant....* La commission aurait dû s'occuper de la recherche de ce *motif* un peu moins, et beaucoup plus de toutes les pages de mon mémoire, qui viennent après la 70e. — A quoi bon, d'ailleurs, proclamer tout d'abord le nom de mon correspondant, pour m'entendre dire, comme c'est trop souvent l'usage en ce haut lieu : « Qu'est-ce que c'est que le » docteur Wolf? qu'est-ce qui connaît le » docteur Wolf? MM. les Académiciens

» Aussi, désireux, que nous étions, de donner à ce fait tous les caractères d'une

---

» ont-il déjà entendu parler du docteur
» Wolf? etc., etc., et bien d'autres ques-
» tions non moins agréables.... »

Pour moi, qui connais ce médecin, et qui m'honore de son amitié, je sais qu'il n'a pas voulu que son *admirable cure* fût publiée par d'autres que par *moi*. Si telle n'eût pas été son intention, il aurait bien pu la publier lui-même, sans recourir à la plume des praticiens éclairés de Hambourg.

MM. les Commissaires, appeler cette *guérison*, obtenue par des moyens rationnels et humains, une *expérience*, c'est abuser étrangement des termes. Il faut réserver ce vilain nom aux tentatives, qui ressembleront à celles de M. Sornani..... Oui, ce sont-là des *expériences*, et, qui plus est, des *expériences infâmes*, capables d'empoisonner à tout jamais, l'existence d'un homme, qui n'aurait pas le cœur entièrement pétrifié.

irréfragable authenticité, aussi bien dans l'intérêt de la science que dans l'intérêt de M. Bellenger, nous avons décidé, à l'unanimité, qu'une *lettre* serait écrite à ce médecin (1), pour qu'il eût la bonté de nous communiquer la *pièce originale*. Nous regrettons d'avoir à dire à l'Académie qu'aucune réponse n'a été faite à la demande de la Commission (2).

---

(1) Cette lettre n'est autre que celle de M. Dubois d'Amiens, déjà connue, et écrite, comme on voit, au nom de la Commission tout entière.

(2) Je remercie infiniment MM. les Commissaires de leurs dispositions bienveillantes à mon égard. Mais cependant, je dois leur rappeler, encore une fois, que, dans l'*intérêt de la science* et de L'HUMANITÉ surtout, ils auraient dû rendre fidèle compte des 127 pages, qu'ils n'ont pas même lues.... En vérité, je ne sais que penser d'un pareil oubli, si toutefois ce n'est-là qu'un oubli. — Quant à la *pièce*

» Maintenant, messieurs, il ne nous

---

originale, elle a été envoyée, le 26 mars, et gardée 15 jours, comme je l'ai dit. Mais elle est parvenue trop tard. Ce n'est pas ma faute; c'est la faute de la Commission, qui a trop dépêché son rapport, et pour cause, sans doute.... Car, tout le monde sait que les Commissions Académiques ont la noble et antique habitude d'examiner ce qu'on leur soumet, avec une lenteur excessive, et souvent désespérante. — A la rigueur, j'aurais pu me dispenser d'envoyer cette *pièce originale*, qualifiée par MM. les Commissaires à l'unanimité, dans leur lettre du 14 décembre, de *document* TRÈS-PRÉCIEUX, *relativement aux questions agitées dans mon mémoire*. — Sans être curieux, je ne serais pas fâché de savoir comment il a pu se faire que la copie d'un *document si précieux*, n'ait été *bonne à rien*.... Si M. Dubois d'Amiens voulait avoir la bonté de me dire le fin mot de tout cela, je lui en aurais mille obligations.

reste plus qu'à *nous résumer sur le mérite du travail* (1) de M. Bellenger, et à vous soumettre nos conclusions :

» Vous avez vu qu'il y a trois faits principaux dans ce travail, (*sans compter les autres*, bien entendu) ; 1° l'observation sur la maladie de la baronne Ivendoff ; 2° l'expérience faite par M. Bellenger sur sa propre personne ; 3° l'application de sa méthode faite par M. Wolf (2).

---

(1) Quatrième erreur grave de MM. les commissaires. — Ces messieurs veulent dire « *le mérite des 40 pages que je leur ai lues ....* » Car, ils n'ont pas jugé à propos de s'occuper des 127 autres, comme ils ont daigné nous l'apprendre, au commencement de leur rapport. (pag. 16 du supplément, lig. 3 et suiv.).

(2) Ces *trois faits* sont renfermés dans 40 pages. Ainsi, suivant MM. les membres de la commission, les 127 autres *ne servent à rien....* Ces messieurs auraient dû au moins les lire, pour prononcer en connaissance de cause.

» Le récit de l'observation n'a rien offert de nouveau, d'extraordinaire à votre commission, si ce n'est l'aveuglement de madame Ivendoff sur la maladie de son chien, *malgré les avis d'hommes éclairés.* (1)

» *L'expérience* faite par M. Bellenger ne pourrait, dans aucun cas, donner lieu à conclusion sur la non-existence d'un virus lyssique, et surtout sur la non-contagion du mal de l'espèce canine à l'espèce humaine (2).

---

(1) Comment *malgré les avis d'hommes éclairés* ? — Mais ces avis étaient *partagés*, *on ne peut plus partagés.* Car, M. Bergeron, qui a vu le chien de Mme Ivendoff, *après* M. Rouyère, *m'a juré sur l'honneur* que ce chien *n'était pas enragé.* (Revoyez les notes des pages 18 et 21).

(2) *L'expérience* que j'ai faite, MM. les Membres de la Commission, *celles* du médecin de Tours, et *toutes celles* que nous répéterons, lorsqu'il plaira à l'Académie, finiront par démontrer *l'inexistence* du

» Pour ce qui est de *l'application thérapeutique*, comme M. Bellenger n'en a pas été *témoin*, comme elle a été faite dans un lieu ignoré, sans l'assistance d'aucun autre médecin, comme elle est privée enfin de ces caractères d'authenticité qui donnent une valeur incontestable aux observations, comme *il n'est pas prouvé enfin que la jeune fille fût réellement atteinte d'hydrophobie*, nous ne pensons pas qu'on puisse se prononcer sur ses résultats (1).

---

virus lyssique. Cette inexistence matériellement prouvée, on n'entendra plus parler de la *contagion du mal de l'espèce canine, ou autre, à l'espèce humaine*..... Mais, afin d'obtenir ce résultat salutaire, il faut y mettre un peu plus de bonne volonté que MM. les Commissaires.

(1) Bien que je n'aie pas été témoin de cette *application thérapeutique*, je crois fermement à sa réalité, parce que je la tiens d'un homme capable, et digne de foi sous tous les rapports, d'un homme

« Que si maintenant, forcés que nous sommes de dépouiller l'idée de M. Bellenger de tout ce qui aurait pu lui donner une valeur expérimentale, nous ne la recevons

---

qui n'avait besoin de *l'assistance d'aucun confrère*, puisqu'il a pu sauver seul la malade.

Quand à l'observation de cette jeune fille, il suffit de la lire, avec quelque peu d'attention, pour se convaincre qu'il s'agit d'*un cas d'hydrophobie des mieux caractérisés* ... Vous *l'avez reconnu vous-mêmes*, MM. les Commissaires, dans votre lettre du 14 décembre, à laquelle je vous renvoie encore... Comment se fait-il donc, MM. les Membres de la Commission, que votre langage du 3 février soit si différent de *votre écrit, à moi envoyé* deux mois auparavant?.... Quoiqu'il en soit, Messieurs, cette observation est *beaucoup moins extraordinaire* qu'une foule d'autres, consignées dans l'impérissable *Bulletin* de l'Académie royale de Médecine.

plus que comme une simple *proposition*, nous ne pourrons encore, même à ce titre, *la prendre en considération* : si en effet la maladie, contre laquelle il propose la laryngotomie (ou tout simplement l'*introduction d'une sonde* dans les voies aériennes), est telle qu'il soit permis de hasarder quelque chose pour arracher des malheureux à *une mort certaine*, du moins faut-il encore partir d'une supposition vraisemblable : or, la proposition de M. Bellenger *a paru* à la Commission n'être que la conséquence d'une hypothèse inadmissible, savoir : que dans la rage il n'y a pas autre chose que *suffocation* (1).

---

(1) En s'opposant à la *prise en considération*, MM. les Commissaires étaient dans leur droit. Mais ces messieurs ont eu le plus grand tort, ce me semble, de n'avoir pas rendu compte de mon mémoire *tout entier*, puisqu'ils l'avaient solennellement promis, pour se conformer au vœu de l'Académie.

» Quant à l'opinion de M. Bellenger sur la cause productrice de la rage, opinion

---

Je me trompe sans doute, car les doctissimes auteurs du rapport me font l'effet d'ignorer que l'on a *arraché* plusieurs malheureux enragés *à la mort*, en les traitant par des moyens simples, rationnels, humains, et en s'attachant surtout à PACIFIER LEUR MORAL..... Quand MM. les Commissaires voudront, je leur en citerai plus d'un exemple.

Il paraît à MM. les MM. les Membres de la Commission (ainsi ils n'en sont pas très-sûrs) que, dans la rage, *il y a autre chose que* SUFFOCATION.....

Eh bien! *qu'y a-t-il? Quelle est la* NATURE *de la maladie*? Quel est le *locus dolens*, *où* SIÉGE *le mal? Comment* LA MORT *arrive-t-elle? Et que doit-on faire pour* LA PRÉVENIR? — Daignez donc nous faire connaître *tout cela*, MM. les Commissaires. Vous ne pouvez maintenant vous en dis-

qui n'est autre que celle de Bosquillon, la Commission, nous l'avons déjà dit, n'est nullement disposée à l'adopter (1).

» En conséquence, nous avons l'honneur de vous soumettre les conclusions suivantes :

---

penser.... A vrai dire, j'aurais cru que des Membres de l'Académie royale de Médecine, que des hommes comme MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy et Dubois d'Amiens, qui doivent être des abymes de science, nous auraient appris positivement que, dans la rage humaine, il y a TELLE CHOSE, qu'il faut faire TELLE CHOSE, et rien de plus.

(1) MM. les Commissaires ont parfaitement raison ; mon *opinion* n'est autre que celle de l'illustre Bosquillon, du professeur Flamant, et d'un grand nombre de praticiens distingués de la France, de l'Angleterre, de l'Autriche, de la Pologne, de l'Allemagne, et de toutes les parties du globe.

» 1° Le récit de la maladie de madame Ivendoff n'offre aucun fait nouveau dans l'histoire de la rage (1).

» 2° L'expérience tentée par M. Belfenger ne peut être regardée par l'Académie comme concluante en faveur de la doctrine soutenue par ce médecin. (2).

» 3° Jusqu'à plus ample informé, l'Académie ne peut se former une opinion sur les moyens thérapeutiques qui auraient été employés par M. Wolf(3). —(Adopté.)—

---

(1) Ceci est excessivement bien trouvé. Il est vraiment malheureux qu'on n'en puisse dire autant de *tout le rapport* de MM. les Commissaires.

(2) Je crois avoir déjà répondu à cela, dans la deuxième note de la page 67 du supplément. Ayez la bonté de la revoir, MM. les Commissaires.

(3) Si l'Académie et MM. les Membres de la Commission sont sincèrement désireux de se former une *opinion saine* sur les *moyens thérapeutiques*, employés par

Me trouvant dans l'impossibilité de rien

M. Wolf, je les supplie instamment d'y recourir, dans l'occasion. Bien certainement ils auront plus à s'en louer que des *phlébotomies à la Sangrado*, des myriades de *sangsues*, bains de surprise, de violence, etc., etc., et même que de la *nouvelle méthode thérapeutique* du grand Chirurgien napolitain, l'un des Membres correspondants les plus distingués du docte corps.

Cet admirable rapport, comme on en expédie beaucoup pour la plus grande gloire de cette illustre *Assemblée*, a été inséré dans le *Bulletin* de l'Académie royale de Médecine du 28 février 1838, tom. IIe, n° 10, p. 431 et suiv. — J'ai été obligé de corriger les fautes typographiques, dont il *fourmille*, telles que *Ivandorf* ponr Ivendoff, *la mère* pour l'animal (p. 2, lig. 26 et 31), etc., etc., etc..... Toutes ces petites négligences n'ôtent rien à l'omnipotence des arguments académiques. Elles dénotent seulement l'attention trop soutenue, avec

objecter à un rapport si merveilleux, si consciencieusement fait, et si puissamment motivé, j'adressai la lettre suivante à M. le Président de l'Académie royale de Médecine, le 11 mai dernier :

Monsieur le président,

Comme l'ont très-bien dit MM. les membres de la commission, mon *Mémoire sur la rage* renferme ; 1° une observation très-détaillée sur un cas d'hydrophobie, dont la terminaison a été funeste ; 2° une *expérience* faite sur moi-mê-

---

laquelle MM. les Commissaires ont relu mon *fragment de 40 pages*, et le soin extrême qu'ils ont apporté à la rédaction, et correction de leur rapport..... Certes, si l'on voulait faire une très-mauvaise pièce à MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy et Dubois d'Amiens, ce serait de juger, *par un fragment*, de leurs ouvrages immortels.

me, avec la salive de l'enragée, dont il est question dans l'observation précédente ; 3° des propositions, au nombre de quatorze, sur la *nature*, le *siége* et le *traitement curatif* de la rage humaine confirmée ; 4° une conclusion motivée ; 5° trente-deux observations puisées au hasard, dans différens traités anciens et modernes ; en tout 167 pages in-32, non compris le mémoire de l'illustre Bosquillon, sur le même sujet.

Le 2 décembre 1837, j'ai eu l'honneur de lire, devant l'Académie, seulement *quelques pages* de mon opuscule. Après la séance, une commission fut nommée, et chargée de *faire un rapport* sur mon *Mémoire tout entier*.... Comment se fait-il donc que MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy et Dubois (d'Amiens), se soient bornés à rendre compte des *quelques pages* que j'ai lues ? Comment se fait-il surtout que ces messieurs aient prétendu que, de *la seule observation* de madame Ivendoff, j'avais conclu que la rage humaine était produite non par un *virus*, mais par la TER-

REUR ? Ce n'est pas d'un *seul fait* que j'ai tiré cette conclusion, mais de PLUS DE MILLE, tous analogues aux seize dont je vous envoie l'analyse très-succincte.

Je me contenterai de consigner ici les 7 suivants :

1er.

« Deux frères, de Montpellier, furent mordus, à la même heure, par un chien enragé. L'un *enragea* 40 jours après, et *succomba*. — L'autre, parti pour la Hollande le lendemain de l'accident, n'en revint qu'au bout de 10 ans. A son retour, il apprit la fin tragique de son frère..... Frappé de cette nouvelle, il devint bientôt *enragé* et mourut.» (Obs. du célèbre Chirac, connue de tout le monde.)

N'est-ce pas un *virus bien étrange*, que celui qui *tue* l'un en quelques jours, et l'autre après 10 ans de santé parfaite ? Qu'en pensent MM. les membres de la commission ?

2e.

« Un jeune militaire, *épouvanté* par ses camarades, qui entrent à minuit dans sa

chambre, éprouve à l'instant des *convulsions affreuses.*—Des *accès de rage* se manifestèrent le lendemain. Il y en eut plusieurs jusqu'à 11 h., époque de la mort.

» Dans les entr'accès, la respiration était à peine gênée. (Ce qui prouve qu'elle l'était beaucoup, pendant les accès.) Le malade assura *n'avoir jamais été mordu par aucun animal*, et ne chercha lui-même à mordre que dans les derniers accès.

» L'autopsie cadavérique *n'apprit rien de particulier* : la gorge contenait seulement une mucosité assez abondante. » (Pinel, *Nosographie philosophique*, t. III, p. 145, 4 édition).

3e.

« En janvier 1833, M. le docteur Hermann Strahl est appelé pour donner des soins à un aubergiste, *mordu*, cinq semaines auparavant, par un chien *parfaitement sain* qu'il dressait pour la chasse. — Le malade n'en eut pas moins *plusieurs accès de véritable rage*. Dans un moment de fureur, il jeta à terre sa mère, âgée de 65 ans, et la

mordit à la joue. — Au bout de 2 jours, il mourut. — Sa mère n'éprouva aucun accident, par suite de sa morsure. » (Obs. insérée dans le *Journal de Hufeland*, en décembre 1833, et publiée dans la *Revue Médicale*, cahier de mai 1834).

4e.

« Le 27 mai 1837, un jeune homme de 17 ans, fondeur en cuivre, est admis à l'hôpital de la Charité, et couché au n° 25 de la salle Saint-Jean, service de M. Sandras. — Le lendemain 28, *il meurt de la rage*, bien qu'il *n'eût été mordu par aucun animal.*

» L'autopsie cadavérique n'a fait découvrir *aucune espèce de lésion.* » (Obs. extraite du *Bulletin génér.* de thérap. médicale et chirurgicale, du 30 mai 1837.)

5e.

« Vaughan, célèbre médecin anglais, a vu plus de 20 *personnes*, *mordues par le même chien enragé*, échapper *toutes* aux suites de leurs blessures, excepté celle qui avait essuyé les premières atteintes de l'a-

nimal (et fut, pour cette raison, *frappée de terreur.)* — La plupart, cependant, ne *firent aucun remède :* les autres n'en firent que d'*insignifiants.* » (Andry, *Recherches sur la rage*, p. 189).

6e.

« De 22 habitants de Meynes, mordus par le même animal *enragé*, ou présumé tel, 17 *furent exempts de la maladie.* » (Sauvages, dissert., p. 6).

Les cinq qui la contractèrent, furent sans nul doute, *les plus terrifiés.* — Mais tous n'auraient-ils pas succombé, *empoisonnés par le virus*, si ce virus n'était pas une chimère ?

7e.

« De 14 personnes, mordues par une *louve enragée*, aux environs de Metz, deux meurent de la gravité de leurs blessures ; deux autres, après la guérison des plaies, sans offrir des signes évidents de rage. Claude Bodson *seul*, *périt* le cinquante-deuxième jour après l'accident, avec tous les symptômes de cette affection (ne serait-ce pas parce qu'il fut le plus *terrifié* ?) — Tous

les autres *n'éprouvèrent aucun accident*, quoiqu'ils fussent *grièvement blessés*, et principalement Claude Leroy. Cet homme combattit avec la louve, pendant plus d'une heure. Il fut *mordu* au coude, au mollet, à la main, à la joue, dont une partie fut enlevée, et à la mâchoire, dont les chairs furent déchirées.» (Obs. de Ravelly, dans l'*Histoire du traitement fait à Senlis*, p. 14, par Andry).

Que les partisans du virus nous expliquent donc par quel miracle il n'en est pas resté le *plus minime atôme*, dans l'une des nombreuses plaies de Claude Leroy ? (1)

---

(1) Mille faits de ce genre sont-ils donc sans importance, aux yeux de MM. les membres de la Commission? Prouvent-ils que la *rage humaine confirmée* est le résultat d'un *virus*, ou de la *Terreur*? Prouvent-ils surtout que j'ai déduit, d'un seul fait, cette *conclusion*, qui n'aurait pas causé tant de surprise à MM. Ribes, Guéneau de Mussy, Marc, Barthélemy et Dubois d'A-

Pour ma part, M. le président, j'ai déjà vu *deux cas* de rage humaine confirmée, avec terminaison funeste. La première fois, en 1829, et la seconde, le 1er juillet 1836.—Depuis 1829, je me suis livré à des recherches et à des études spéciales sur cette affection. J'ai lu et médité les meilleurs traités des lyssographes. Eh bien! malgré la divergence des opinions de leurs auteurs, cette lecture n'a fait que corroborer à mes yeux, le sentiment de Bosquillon et du professeur Flamant, mon ancien maître.

Je soutiens, en outre, qu'en lisant, avec quelque peu d'attention, *seulement* 20 *observations* de rage bien caractérisée, il est impossible de n'être pas frappé de la constance, de la persistance de ce formidable symptôme, la SUFFOCATION..... Je me crois donc en droit d'en conclure que, chez tous les individus sans exception, la

---

miens, s'ils m'avaient lu avec une attention moins soutenue?

mort arrive constamment *par asphyxie*.

Je réaffirme qu'à la suite de mon expérimnent du 1er juillet 1836, la *peur* et la *frayeur* ont déterminé chez moi, tous les *prodromes* de la rage..... Le *larynx* ayant été seul affecté, j'en ai conclu que cet organe était le *siége* de cette affection. Joignez à cela *l'altération constante de la voix*, qui finit toujours par aller jusqu'à la *raucité*, et vous n'aurez plus aucun doute à ce sujet. — La reproduction non moins constante de cette maladie *par accès* suffit de reste, ce me semble, pour démontrer sa nature *névrosique*, et non inflammatoire. — La cure opérée par le docteur Wolf, en suivant de tout point la *médication* que j'ai proposée, est venue donner un nouveau poids à ma conclusion.... Et pourtant, je sais fort bien *qu'un seul fait*, en médecine, n'est rien moins que concluant. Mais, dans une maladie combattue, maintes fois, par des moyens *absurdes*, *barbares*, *homicides*, n'est-il pas du devoir de tout médecin, ami de son semblable,

de s'empresser de publier un traitement, qui lui paraît rationnel, ne comptât-il encore qu'un succès, même contestable?...

Monsieur le président, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire, dans ma lettre du 26 mars dernier, je suis tellement convaincu de la NON-EXISTENCE du *virus hydrophobique*, que je suis tout prêt *à réitérer l'expérience*, que j'ai tentée sur moi-même. Lorsque l'Académie voudra, je me ferai inoculer, en sa présence, le prétendu virus lyssique, recueilli sur n'importe quel animal enragé.

Quant à l'incident élevé au sujet de la lettre de mon ami Wolf, j'en suis vraiment enchanté, car il me donne le droit d'adresser à l'Académie les paroles suivantes :

A. Le vœu de l'Académie n'a pas été rempli : elle voulait que MM. les membres de la commission lui rendissent compte de mon *mémoire tout entier*, et non de quelques pages. — En conséquence, je de-

mande à être entendu de nouveau, promettant de faire de mon mieux, pour ne pas abuser des précieux momens de l'Académie. D'ailleurs, le sujet, à mon sens, est des plus graves : il mérite à tous égards d'être mûrement examiné, et ne saurait être discuté trop sérieusement. N'est-il pas désolant qu'avec nos *quatre cents monographies*, nous n'en soyons pas plus avancés que du temps de Dioscoride, servilement copié et recopié, Dieu sait combien de fois, depuis tantôt deux mille ans?

B. Que si le rapport de la Commission est sans appel, monsieur le président, veuillez dire à l'Académie que je la supplie, dans l'intérêt de la science et de l'*humanité* surtout, de nous apprendre au plus vite : 1° ce que c'est que la rage; quelle est sa *nature;* 2° quel est l'organe, ou les organes qui sont le *siége* de cette affection confirmée, parvenue à la troisième période des lyssographes; 3° quels sont les *moyens curatifs* les plus rationels pour la

combattre, et venir au secours de ses infortunées victimes; 4° enfin, si les *phlébotomies* jusqu'à extinction de chaleur naturelle, les *sangsues en masse*, les *bains de de surprise*, *de violence*, etc., etc., etc., sont absolument préférables à la médication que j'ai formulée.....

La philanthropie seule, et non de misérables motifs d'intérêt personnel, m'oblige d'adresser cette supplique à la première de nos assemblées médicales. Heureux! si ma faible voix est écoutée, et si cette illustre société daigne enfin nous indiquer le *meilleur traitement* à employer, en si poignante conjoncture! Les générations futures lui seront éternellement reconnaissantes d'avoir empêché le retour de tentatives, semblables à celles de M. Sornani, chirurgien en chef du Grand-Hôpital de Milan.

J'ose espérer, monsieur le président, que vous daignerez me faire savoir, le plus

tôt possible, si la présente sera *prise en considération.*

Agréez, Monsieur le Président, l'assurance des sentiments profondément respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Après un mois d'inutile attente (le 11 juin), j'écrivis ces quelques lignes à M. le Président de l'Académie royale de Médecine :

Monsieur le Président,

Il y a aujourd'hui un mois, j'ai eu l'honneur de vous adresser une lettre, accompagnée de l'analyse très-succinte de 16 observations d'hydrophobie.

Ayez donc la bonté, M. le Président, de me faire savoir si l'Académie pourra *m'entendre de nouveau*, comme je l'ai demandé le 11 mai dernier.

Agréez, etc.

Cette lettre n'a pas produit plus d'effet, que celle qui l'avait précédée. Car, aujourd'hui, 1er septembre 1838, M. le Président de l'Académie royale de Médecine n'a pas encore daigné m'honorer d'un mot de réponse.

Ainsi, il est évident que l'Académie royale de Médecine ne veut pas nous dire *ce que c'est que la Rage*. Et cependant, il est impossible que M. le Secrétaire perpétuel, et les Hommes immortels qui composent cet aréopage, si savant, si éminemment scientifique, et si invariablement *logomachique*, ne le sachent pas..... Force m'est donc de ne pas attendre plus long-temps pour la publication de mon *mémoire*. Je réclame pour lui, l'attention et les excogitations de mes confrères. Je le livre *à leur critique*, non à une critique d'ergoteur ou stérilement moqueuse, mais à une critique consciencieuse, éclairée, solide, *qui détruit pour édifier*.

Dans l'intérêt de l'art et de l'*Humanité* surtout, mon plus vif désir est de voir enfin,

accord unanime sur la *nature*, le *siége*, et le *traitement curatif* de cette affection, arrivée à la 3e période des lyssographes. — Oui, je le répète en terminant, il est on ne peut plus *déplorable* que la *Rage* soit encore en litige, malgré nos 400 monographies (1). Que chacun fasse comme moi; qu'on se livre à des recherches nouvelles, à des études spéciales sur cet important sujet, et bientôt nous aurons la douce satisfaction de l'élucider d'une manière tout-à-fait positive.

FIN.

---

(1) Les *moyens barbares* employés maintes fois, et l'opération d'*alchimie transçendante*, faite tout récemment par M. Sornani, prouvent suffisamment que cette phrase n'a rien d'exagéré. — Cette illustration chirurgicale, comme chacun sait, voulait s'assurer si le venin de la vipère *ne neutraliserait pas* le prétendu virus hydrophobique !!!

SENLIS. — IMPRIMERIE DE Mme FESSART.

ERRATA DU SUPPLÉMENT.

Pag. 2, lig. 15, succinte, *lisez :* succincte.

Pag. 34, lig. 15, Commision, *lisez :* Commission.

Pag. 38, lig. 20, Flamaut, *lisez :* Flamant.

Pag. 46. lig. 15, *contre l'expérience*, lisez : *contre l'existence.*
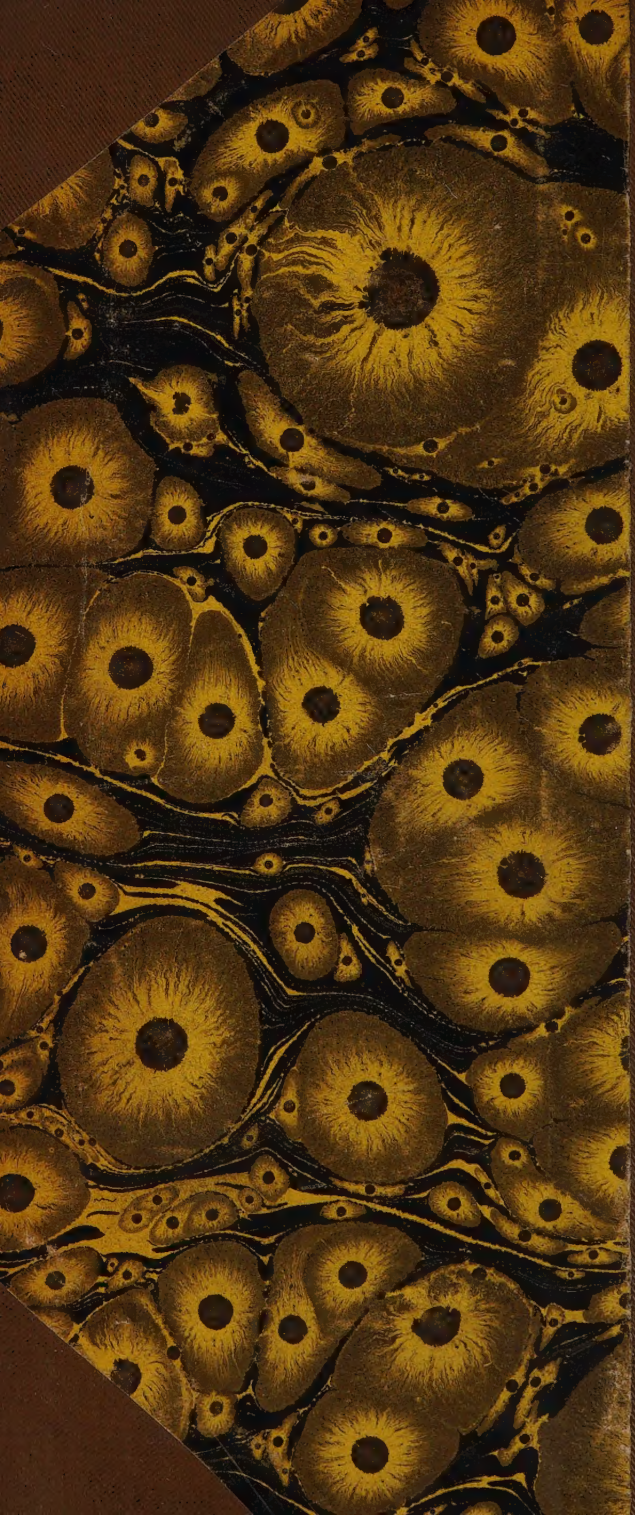
Pag. 46, lig. dernière, lu, *lisez :* lui.